

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

REVUE ANNUELLE CONJOINTE

DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



RAC | 2021

RAPPORT DE SYNTHÈSE



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES



SÉNÉGAL
ÉMERGENT



SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES	4
LISTE DES ENCADRÉS	4
INTRODUCTION	5
CADRE MACROÉCONOMIQUE	6
AXE 1 : Transformation structurelle de l'économie et Croissance	8
AXE 2 : Capital humain, Protection sociale et Développement durable	28
AXE 3 : GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE	48
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS	62
ANNEXE 1 : Matrice des indicateurs du PSE	65
ANNEXE 2 : Situation de certains indicateurs dans les régions en 2020	77
ANNEXE 3 : Situation de certains indicateurs selon le sexe en 2020	79





ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACAB	Arrangement Cadre relatif aux Appuis budgétaires
ADEPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
ADIE	Agence de l'Informatique de l'État
AE/CP	Autorisation d'Engagement/Crédit de Paiement
AGEROUTE	Agence des Travaux et Gestion des Routes
AIBD	Aéroport international Blaise Diagne
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BFEM	Brevet de Fins d'Études moyennes
BIT	Bureau international du Travail
BMN	Bureau de Mise à Niveau des Entreprises
CASE	Cadre harmonisé de Suivi-Évaluation des Politiques publiques
CDPE	Comité départemental de Protection de l'Enfant
CEC	Cartes d'Égalité de Chances
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	Cellule nationale de Traitement des Informations financières
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CMU	Couverture Maladie universelle
COVID	Corona Virus Disease
CRD	Comités régionaux de Développement
FAC	Fonds de l'Aménagement concerté
FDD	Fonds de Dotation de Décentralisation
FECT	Fonds d'Équipement des Collectivités territoriales
FPT	Formation professionnelle et technique
HCCT	Haut Conseil des Collectivités territoriales
IHPI	Indice de Production industrielle
INEADE	Institut national d'Études et d'Action pour le Développement de l'Éducation
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement professionnel
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives
MDP	Mécanismes de Développement propre
MILDA	Moustiquaires imprégnées à Longue Durée d'Action
MPE	Micro et Petites Entreprises
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économique
ODD	Objectifs de Développement durable
PACASEN	Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal
PASSANT	Projet d'Appui structurel à la Stratégie d'Aménagement numérique du Territoire
PCIME	Prise en Charge intégrée des Maladies de l'Enfance
PDTE	Projet de Développement du Tourisme et des Entreprises
PDU	Plan directeur d'Urbanisme
PGES	Plans de Gestion environnementale et sociale
PISA-D	Programme international pour le Suivi des Acquis scolaires pour le Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNDS	Programme national du Développement sanitaire
PREAC	Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité
PROMOVILLES	Programme de Modernisation des Villes
PSE	Plan Sénégal émergent
PTIP	Programme triennal d'Investissements publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement communautaire
PUMA	Programme d'Urgence pour la Modernisation des Axes frontaliers
RNA	Régénération naturelle assistée
RNU	Registre national unique
SENELEC	Société nationale d'Électricité
SICAP	Société immobilière du Cap-Vert
SFD	Systèmes financiers décentralisés
SFGD	Superficies foncières sous Gestion durable
SGO	Sabodola Gold Operations
SIGIF	Système intégré de Gestion de l'Information financière
SN-HLM	Société nationale des Habitations à Loyer modéré
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
ZAC	Zone d'Aménagement concertée



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques.....	7
Tableau 2 : Principaux indicateurs relatifs aux secteurs porteurs de croissance et d'emplois.....	9
Tableau 3 : Assistance alimentaire d'urgence en 2020.....	13
Tableau 4 : Principaux indicateurs sur l'emploi.....	15
Tableau 5 : Principaux indicateurs liés aux PME et à l'économie informelle.....	16
Tableau 6 : Principaux indicateurs liés aux exportations.....	17
Tableau 7 : Principaux indicateurs liés aux investissements publics et privés.....	18
Tableau 8 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'industrie.....	19
Tableau 9 : Principaux indicateurs d'accès aux infrastructures économiques dans les chaînes de valeur.....	21
Tableau 10 : Principaux indicateurs liés à l'économie numérique.....	23
Tableau 11 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'énergie.....	25
Tableau 12 : Principaux indicateurs de l'éducation et de la formation.....	29
Tableau 13 : Principaux indicateurs de la formation professionnelle et technique.....	31
Tableau 14 : Indicateurs de l'enseignement supérieur.....	32
Tableau 15 : Principaux indicateurs liés à la santé.....	34
Tableau 16 : Principaux indicateurs du sous-secteur de la protection sociale.....	37
Tableau 17 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement.....	40
Tableau 18 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'habitat.....	42
Tableau 19 : Principaux indicateurs de l'environnement (1/2).....	44
Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'environnement (2/2).....	45
Tableau 21 : Principaux indicateurs sur la justice.....	53
Tableau 22 : Principaux indicateurs sur l'autonomisation des femmes.....	55
Tableau 23 : Principaux indicateurs sur la représentation politique et administrative des femmes.....	56
Tableau 24 : Principaux indicateurs sur la couverture sécuritaire.....	57

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution du pourcentage de réseau revêtu en bon et moyen état.....	22
Figure 2 : Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié par région.....	35
Figure 3 : Évolution des ressources des Collectivités territoriales (en milliards de FCFA).....	59

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Évolution des taux d'autosuffisance alimentaire et de dépendance aux importations – SE-CNSA, 2021.....	12
Encadré 2 : Enquête sur l'impact de la Covid-19 sur l'activité des entreprises, ADEPME – juin 2020.....	16
Encadré 3 : Impact de la Covid-19 dans l'industrie - ANSD, novembre 2020.....	19
Encadré 4 : Projet dépollution Baie Hann.....	41
Encadré 5 : Impacts des inondations sur les secteurs socio-économiques (PNDA), ONU-PNUD2020.....	44



INTRODUCTION

1. La Revue Annuelle Conjointe (RAC) constitue un moment important de dialogue et d'échange entre le Gouvernement du Sénégal et les différentes parties prenantes autour des résultats de la mise en œuvre de la politique économique et sociale déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). Elle s'inscrit dans un contexte de respect des engagements fondamentaux pris par l'État du Sénégal, tels que : (i) la gestion axée sur les résultats et l'harmonisation du suivi-évaluation des politiques publiques à travers le Cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE) ; (ii) l'application des principes de la « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide » ; (iii) le respect des conditions préalables des appuis budgétaires.
2. L'édition 2021, qui retrace les réalisations enregistrées dans la mise en œuvre du PSE durant l'année 2020, s'inscrit dans un contexte particulier, lié à la survenue de la pandémie de Covid-19. Cette crise sanitaire mondiale a fortement impacté plusieurs secteurs d'activités, compromettant la dynamique de l'émergence économique. Elle a également affecté le bon déroulement des activités des services de l'État, entraînant un faible niveau de réalisation des enquêtes prioritaires par le Système Statistique National (SSN). En outre, le Gouvernement a ajusté le Plan d'Actions Prioritaires (PAP2A), afin de relancer rapidement les activités socio-économiques.
3. La méthodologie adoptée repose sur l'analyse des résultats de la mise en œuvre du PSE en 2020, pour constater les progrès et identifier les contraintes. Les études réalisées sur l'effet de la Covid-19 dans différents secteurs et domaines sont capitalisées pour étayer les analyses. Cette méthodologie intègre également les progrès dans la mise en œuvre des politiques publiques, par rapport à leur trajectoire vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.
4. La démarche participative qui a toujours prévalu dans le suivi des politiques publiques, a été maintenue dans les différentes étapes de collecte, de traitement et de validation des résultats enregistrés au cours de l'année 2020, avec l'implication de l'ensemble des acteurs concernés. Le rapport de synthèse élaboré sur cette base, tenant compte des revues sectorielles, régionales et thématiques, est soumis à l'ensemble des catégories d'acteurs pour une validation technique et une adoption politique des recommandations consensuelles.
5. Le présent rapport comprend trois parties. La première est consacrée à l'analyse du cadre macroéconomique, la deuxième a trait au bilan des politiques sectorielles par axe stratégique du PSE et enfin, la troisième partie retrace les perspectives et recommandations qui permettent de lever à court terme les contraintes constatées en 2020.





CADRE MACROÉCONOMIQUE



6. La propagation de la Covid-19 a occasionné à l'échelle mondiale des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement en biens et services, mais aussi dans le transport. Ainsi, la croissance de l'économie mondiale est estimée à -3,5%¹ en 2020 contre 2,9% en 2019. Cette situation reflète la contraction économique dans les pays avancés, notamment, ceux de la zone Euro (-6,6%), des États-Unis d'Amérique (-3,5%) et dans une moindre mesure, les pays émergents et en développement (-2,2%).
7. Sur le plan interne, le **taux de croissance du PIB réel** est estimé à 1,5% en 2020 contre 4,4% en 2019. Ce ralentissement s'explique par les effets de la pandémie de Covid-19, qui ont impacté certains secteurs d'activités, notamment les transports, le commerce, la restauration et l'hébergement, la construction, l'élevage, la pêche ainsi que la fabrication de produits agroalimentaires. En conséquence, le PIB par habitant a enregistré une baisse de 1,5%, passant de 812 523 FCFA en 2019 à 800 199 en 2020.

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux de croissance du PIB réel	4,4%	6,8%	1,5%	-5,3 pdp	-2,9 pdp
Taux d'inflation (IHPC)	1,0%	3%	2,5%	+0,5 pdp	+1,5 pdp
Déficit budgétaire en % du PIB	3,9%	3%	6,4%	+3,4 pdp	+2,5 pdp
Ratio de la dette publique/PIB ²	57,3%	64,1%	62,8%	-1,3 pdp	+9,5 pdp
Ratio du service de la dette par rapport aux exportations	12,2%	-	19,2%	-	+7 pdp
Déficit courant en % du PIB	-8,1%	-8,8%	-10,5%	-1,7 pdp	-2,4 pdp
PIB réel par habitant (1 000 FCFA)	812,5	-	800,2		-1,5%

Source : DGPPE, 2021

8. En ce qui concerne les prix, le **taux d'inflation**, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), est ressorti à 2,5% en 2020, contre 1,0% en 2019, sous l'effet du renchérissement des services de transports (+4,2%), des produits alimentaires (+3,3%), des services de restaurants et hôtels (+2,0%), ainsi que ceux des biens et services divers (+1,3%).
9. S'agissant des **finances publiques**, la politique de rationalisation des dépenses de fonctionnement s'est poursuivie en 2020, afin d'accorder davantage de place aux investissements dans le budget global. Toutefois, le déficit budgétaire est ressorti à 903 milliards de FCFA (6,4% du PIB en 2020) contre 537,5 milliards de FCFA (3,9% du PIB) en 2019, soit une détérioration de 2,5 points de pourcentage, imputable en partie à la mise en œuvre du Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES) évalué à 1 000 milliards de FCFA, mis en œuvre dans le cadre de l'atténuation des effets de la Covid-19 sur le plan socioéconomique.
10. L'**encours de la dette publique totale** s'est situé à 8 904,7 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 13,8% par rapport à 2019 (7 825,2 milliards). Le **ratio de la dette publique par rapport au PIB**, est ressorti à 62,8% en 2020 contre 57,3% du PIB en 2019 soit une hausse de 5,5 points de pourcentage, mais se situe encore en dessous de la norme communautaire fixée à 70% du PIB. De plus, le **ratio du service de la dette par rapport aux exportations** a connu une hausse entre 2019 et 2020 (19,2% en 2020 contre 12,2% en 2019), mais reste en dessous du plafond de 25% retenu dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette publique. Le **déficit du compte courant**, quant à lui, a enregistré en 2020, une dégradation de 2,4 points de pourcentage pour s'établir à -10,5% du PIB contre -8,1% en 2019 (1 087,5 milliards de FCFA).

¹ FMI, mise à jour perspectives, janvier 2021² Calculée à partir des données de l'administration centrale



AXE I : TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET CROISSANCE





11. La transformation structurelle de l'économie constitue une ambition majeure dans la politique de développement socioéconomique du Sénégal. Cette ambition repose sur la consolidation des moteurs de croissance ainsi que le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses et d'emplois, ayant pour appui une forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements privés, pour une croissance forte, inclusive et durable.
12. La transformation structurelle de l'économie sénégalaise requiert également l'amélioration de la productivité, à travers le renforcement et la modernisation des systèmes de production et des facteurs d'appui tels que les infrastructures structurantes et une plus forte implication du secteur privé national et international dans la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires retenus.

EFFET 1 : Des secteurs porteurs de croissance, et créateurs d'emplois, sont développés



Tableau 2 : Principaux indicateurs relatifs aux secteurs porteurs de croissance et d'emplois

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Valeur ajoutée du sous-secteur de l'agriculture (milliards de FCFA)	1 262,7	1 340,1	1 557,6	>100%	+23,3%
Production céréalière (tonnes)	2 768 799	3 815 337	3 640 545	95,4%	+31,48%
Production arachidière (tonnes)	1 421 288	1 540 000	1 797 486	>100%	+26,46%
Valeur ajoutée du sous-secteur de l'élevage (milliards de FCFA)	448,6	550,7	452,2	82,1%	+0,8%
Production de viande et d'abats (tonnes)	267 358	292 600	284 957	97,4%	+6,9%
Production de lait (en millions de litres)	264,6	253,3	267,8	>100%	+1%
Valeur ajoutée du sous-secteur de la pêche (milliards de FCFA)	150,9	262,2	156,9	58,72%	+3,97%
Débarquement de la pêche artisanale	451 974		407 028		-9,9%
Production aquacole (tonnes)	1 010	1 500	1 100	73,3%	+8,91%
Valeur ajoutée du sous-secteur hébergement et restauration (milliards de FCFA)	156,9		127,5		-18,7%
Valeur ajoutée du sous-secteur extractif (milliards de FCFA)	283,5	347,1	297,0	85,6%	+4,8%
Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave	16,47%		25,0%		+8,5 pdp

Source : ANSD, DGPPE

13. La valeur ajoutée du **sous-secteur agricole** est passée de 1 262,7 milliards de FCFA en 2019 à 1 557,6 milliards en 2020, soit une croissance de 23,3%. Cette évolution s'explique par la mise à la disposition des agriculteurs d'intrants de qualité, de matériel adapté pour le renforcement de la productivité agricole et une bonne pluviométrie. L'État du Sénégal, dans sa politique de mise en place des intrants, a renforcé son soutien aux producteurs en augmentant de 50% le budget du programme agricole 2020/2021, le portant ainsi à 60 milliards de



FCFA. Les taux de mise en place des semences ont été particulièrement satisfaisants, atteignant globalement plus de 95,0%.

14. La **production céréalière** est estimée à 3 640 545 tonnes en 2020 contre 2 768 799 tonnes en 2019, soit une progression de 31,48% et un taux de réalisation de 95,4% par rapport à l'objectif de 3 815 337 tonnes. Cette hausse soutenue des productions s'explique par un accès plus accru aux facteurs de production et par les conditions pluviométriques favorables, entraînant ainsi une augmentation des superficies cultivées et des rendements, de sorte que le **taux de couverture des besoins céréaliers** est passé de 66,84% en 2019 à 85% en 2020.
15. La **production de riz** a enregistré une hausse de 16,8%, passant de 1 155 730 tonnes en 2019 à 1 349 723 tonnes en 2020, avec une contribution du riz irrigué à hauteur de 370 017 tonnes, soit 27,41%, contre 38,74% en 2019, et du riz pluvial, de 979 706 tonnes soit 72,59% en 2020, contre 61,26% en 2019. Le riz et le mil, principales céréales consommées par la population, représentent respectivement 37% et 31,45% de la production céréalière de 2020.
16. La **production arachidière** s'élève à 1 797 486 tonnes en 2020 contre 1 421 288 tonnes en 2019, soit une augmentation de 26,46%. Cette hausse résulte d'un accroissement des superficies cultivées et des rendements, au regard des conditions climatiques favorables, à l'accès aux facteurs de production et aux perspectives du marché. Les superficies emblavées en arachide ont enregistré une hausse de 10,27%, passant de 1 110 934 ha en 2019 à 1 225 081 ha en 2020. Le rendement moyen de 1 467 kg/ha en 2020 a augmenté de 15% par rapport à 2019.
17. La **production d'oignon** est estimée à 412 305 tonnes en 2020 contre 444 871 tonnes en 2019, soit une baisse de 7,32% et un taux de réalisation de 79,28% par rapport à l'objectif de production de 520 000 tonnes. Cette faible performance comparée aux années antérieures se justifie par des baisses de rendements dues aux perturbations du calendrier cultural, notamment dans la vallée du fleuve Sénégal, dont les effets sont assujettis aux changements climatiques et aux contraintes liées à la qualité et à l'accès aux semences. Le gel des importations, en début 2020, a permis de couvrir les besoins nationaux pendant 8 mois, de janvier à août 2020, avec un prix au consommateur fixé à 400 FCFA le kilo.
18. Sur un objectif de production de 1 60 357 tonnes, la **production de pomme de terre** est estimée à 147 985 tonnes en 2020, soit un taux de réalisation de 92,2%. Elle a connu une baisse de 6,85% comparée à celle de 2019 (158 875 tonnes), qui s'explique, d'une part, par les effets dus à la période de chaleur de février à mars 2020 et d'autre part, par la mauvaise qualité des semences, la baisse de la fertilité des sols et les problèmes phytosanitaires rencontrés. Cette situation a perturbé le cycle cultural des plantations de la contre-saison froide. Cette production a permis de couvrir les besoins de consommation en pomme de terre pendant 9 mois soit une progression de deux mois et 17 jours.
19. Dans le **sous-secteur de l'élevage**, la **valeur ajoutée** a enregistré une croissance de 0,8%, passant de 448,6 milliards de FCFA en 2019 à 452,2 milliards en 2020. En effet, d'importants efforts ont été menés par l'État en 2020 pour renforcer la résilience des ménages éleveurs et atténuer les contrecoups des mesures restrictives prises pour faire face à la Covid-19. Les interventions d'urgence ont été mises en œuvre à travers le Fonds Force Covid-19, d'un montant de 2 milliards de FCFA mettant à la disposition des ménages éleveurs les plus touchés 8 471 tonnes d'aliments de bétail, pour un montant de 1,8 milliard de FCFA. En outre, 666 tonnes d'aliments de poulets de chair ont été acquises pour un coût de 200 milliards de FCFA et mises à la disposition des aviculteurs fortement affectés par la crise sanitaire.
20. De plus, l'indemnité versée par la Mutuelle d'assurance panafricaine de gestion des risques (ARC) pour un montant de 1 milliard de FCFA a permis la mise à disposition de 4 706 tonnes d'aliments de bétail au niveau des 19 départements les plus touchés par la sécheresse et ceux jouant le rôle de zones d'accueil de transhumants.



21. Il convient d'ajouter à ces différentes opérations : (i) l'acquisition de 3 019 tonnes d'aliment de bétail à travers le mécanisme de pérennisation par 16 départements au niveau de 09 régions ; (ii) l'appui du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA-LouMaKaf) pour 156 tonnes d'une valeur de 51,135 millions de FCFA, destinées aux bénéficiaires d'étables laitières impactés par la Covid-19, de bergeries et de poulaillers mis en place par le projet dans huit (08) départements.
22. Ainsi, la production de **viande et d'abats** a connu une hausse de 17 599 tonnes entre 2019 et 2020, pour s'établir à 284 957 tonnes en 2020 (portée essentiellement par l'aviculture industrielle pour 31% et la sous-filière bovine pour 31%), soit un taux de réalisation de 97% par rapport à l'objectif de 292 600 tonnes. En 2020, la filière locale a couvert 95% de la consommation nationale de viande estimée à 18 kg par habitant contre 17,63 kg en 2019.
23. De même, la **production de lait** a enregistré une augmentation de 7,37%, passant de 264,6 millions de litres en 2019 à 267,8 millions de litres en 2020 dont plus de la moitié (52%) provient de l'élevage pastoral. Malgré cette hausse, la production locale n'a couvert que 45% de la consommation nationale de lait. Le disponible en lait a atteint un niveau record, en 2020, avec 703,3 millions de litres, soit 42,1 litres par habitant. Cette situation est imputable à des importations record de produits laitiers atteignant 62 691 tonnes induits par la chute des cours mondiaux de la poudre de lait.
24. La valeur ajoutée du sous-secteur de la **pêche et de l'aquaculture** a connu une hausse de 3,6%, passant de 150,9 milliards de FCFA en 2019 à 156,3 milliards en 2020. Les **débarquements de la pêche artisanale** se situent à 407 028 tonnes en 2020, (soit 83% des débarquements de la pêche maritime) pour une valeur commerciale estimée (VCE) à 156 milliards de FCFA contre 451 964 tonnes en 2019 pour une VCE de 182 milliards de FCFA. Les **débarquements de la pêche industrielle** s'élèvent à 83 410 tonnes en 2020 (VCE 62,152 milliards de FCFA) contre 114 729 tonnes en 2019 (VCE 81,011 milliards de FCFA), soit un recul de 27% en volume et 23% en valeur.
25. Le sous-secteur de la pêche a subi les contrecoups de la pandémie avec les mesures de contingentement liées aux jours d'ouverture et aux heures de débarquements dans les principaux quais de pêche et les sites de transformation et à la limitation du transport interurbain réduisant ainsi l'activité en 2020. Durant le mois de mars, des pertes de l'ordre de 75% de chiffre d'affaires ont été notées dans les quais de pêche. De même, la transformation artisanale et le mareyage ont connu des baisses respectives de 65% et 74% dans la même période.
26. Cependant, la consommation alimentaire en produits halieutiques, en termes de disponibilité calorique par habitant et par jour, a connu une amélioration, passant de 8 kcal³ en 2019 à 16 kcal en 2020, mais reste très loin de la norme de consommation de 64 kcal.
27. La **production de la pêche continentale** a enregistré une hausse de 5% entre 2019 et 2020, pour se situer à 14 001 tonnes. Cette augmentation est notée dans toutes les régions, excepté Matam, Sédhiou et Louga. Ce résultat est dû à l'abondance de la pluviométrie permettant le remplissage des plans d'eau, l'acquisition de moteurs hors-bord et l'empoissonnement de certains plans d'eau. Malgré cette hausse, l'objectif de production de 15 000 tonnes n'est pas atteint en raison des mesures restrictives prises par les autorités pour endiguer la pandémie de Covid-19. La **production aquacole** a connu une évolution de 9% passant de 1 010 tonnes en 2019 à 1 100 tonnes en 2020. Elle s'explique par une hausse de 135% des productions d'aliment de poisson et d'alevins (9 148 946 alevins en 2020 contre 3 895 000 en 2019), et le renforcement des équipements aquacoles. Toutefois, la cible de 1 500 tonnes n'a été atteinte qu'à hauteur de 73,33%, du fait des difficultés d'accès au financement et des retards notés

³ Rapport revue sécurité alimentaire, SECNSA 2021



dans l'acquisition d'aliments de poissons destinés à la production d'alevins au niveau des écloseries et stations de production.

28. Afin d'atténuer les impacts de la pandémie, une enveloppe d'un milliard de FCFA a été allouée aux acteurs de la pêche artisanale dans le cadre du Fonds Force Covid-19. De plus, grâce à un partenariat tripartite sur la base d'une convention entre le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime, la DER/FJ et le Crédit mutuel du Sénégal (CMS), un montant supplémentaire d'un milliard a pu être mobilisé, portant le montant global à deux milliards de FCFA, exclusivement destiné aux pêcheurs, aux mareyeurs, aux micro-mareyeurs, aux femmes transformatrices, aux écailleuses, et aux aquaculteurs (par le biais de leur GIE, associations, unions, etc.) sous forme de prêts au taux de 3%.
29. Les résultats de l'analyse situationnelle de la **sécurité alimentaire**, en mars 2020, ont montré une situation alimentaire acceptable de 3% en phase courante (avril-mai-juin) et de 4,5% en phase projetée (juin-juillet-août). Un plan de riposte est proposé pour une prise en charge urgente des 766 725 personnes en phase de crise. Cette situation s'est aggravée avec la pandémie de Covid-19, qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Dans les villes et les villages, l'affaissement de l'activité économique, du fait des mesures de contingentement, a débouché sur une diminution des revenus, qui s'est prolongée en une baisse généralisée de la consommation, notamment chez les petites bourses et les ménages précaires du monde rural.
30. Par ailleurs, la fermeture totale ou partielle des marchés hebdomadaires (loumas) dans les différentes régions du pays a eu des impacts non négligeables dans l'approvisionnement en denrées alimentaires des populations, se traduisant par une rareté des produits agricoles, animaux et végétaux, et par une inaccessibilité des produits de qualité couplée à des problèmes de stockage.

Encadré 1 : Évolution des taux d'autosuffisance alimentaire et de dépendance aux importations – SE-CNSA, 2021

Taux d'autosuffisance alimentaire (TAS)⁴							
<i>L'analyse des taux d'autosuffisance alimentaire révèle que, ceux de 2020 ont connu des baisses par rapport à 2019, sauf pour le mil où il est couvert à 100%. En effet, malgré le niveau satisfaisant du TAS des céréales traditionnelles de 78% enregistré en 2020, on note une baisse de 7% par rapport à 2019 (85%).</i>							
Désignation	Mais	Riz	Céréales traditionnelles	Céréales importées	Huile d'arachide	Huile de palme	Sucre
2019	61%	56%	85%	42%	-22%	1%	59%
2020	60%	50%	78%	31%	100%	0%	44%
Écarts	-1%	-6%	-7%	-12%	122%	0%	-15%
En effet, plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance alimentaire et c'est le cas en 2020. Cette situation, relativement satisfaisante est due au TAS intéressant des céréales traditionnelles, ce qui n'est pas le cas pour les céréales importées (riz et blé) qui enregistrent des taux en dessous de 50%.							
<i>Le sucre est à 44% en 2020, contre 59% en 2019. Celui du riz est à 56% en 2019 contre 50% en 2020, soit une baisse de 6 points de pourcentage, traduisant le déficit en riz par rapport aux besoins.</i>							
Taux de dépendance aux importations (TDI)							
Les résultats de l'analyse des TDI enregistrés en 2020 montrent la non-dépendance du pays aux importations de céréales traditionnelles qui ont connu un niveau satisfaisant de 22%, contre 16% en 2019.							
Désignation	Mais	Riz	Céréales traditionnelles	Céréales importées	Huile d'arachide	Huile de palme	Sucre
2019	41%	45%	16%	58%	0%	99%	42%
2020	40%	50%	22%	70%	0%	100%	58%
Écarts	-1%	5%	6%	2%	0%	1%	16%
La part des approvisionnements en produits alimentaires provenant des importations est plus élevée en produits céréaliers de riz et de blé (70%), dont 45% en riz, ce qui a permis de combler suffisamment le déficit de la production pour ces spéculations. Pour le sucre et l'huile de palme, des TDI importants sont enregistrés pour, respectivement, 58% et 100%.							

⁴ Le TAS 2020 est calculé par rapport à la production de 2019



31. À cet effet, un Plan d'Urgence Sécurité Alimentaire (PUSA 2020) d'un budget global de 123,6 milliards de FCFA, a été mis en œuvre pour prendre en charge 529 627 ménages auxquels il convenait d'apporter une assistance afin de les soulager des impacts de la Covid-19. L'opération « aide alimentaire d'urgence » a été couverte pour un montant de 69 milliards de FCFA et a permis de distribuer des kits alimentaires dans toutes les régions du pays, évitant ainsi le basculement des populations vulnérables en phase de crise.

Tableau 3 : Assistance alimentaire d'urgence en 2020

Indicateurs	Prévu (2020)	Réalisé (2020)	Taux de réalisation
Quantité de riz (tonnes)	110 000	96 452	87,6%
Quantité d'huile (tonnes)	10 050	8 926	88,8%
Quantité de sucre (tonnes)	11 000	9 959	90,5%

Source : Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA), 2021

32. Globalement, la **prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave** a enregistré une augmentation de 9 points de pourcentage, entre 2019 et 2020, pour se situer à 25,0% en 2020. Au-delà des plans de riposte, qui apportent des réponses conjoncturelles à la situation d'insécurité alimentaire précaire et récurrente, l'option devrait être orientée vers la mise en place de véritables remparts à l'insécurité alimentaire et à la résilience, avec le Programme de « Nouveaux Terroirs résilients (NTR) ». Ce dernier a pour objectif de contribuer à l'éradication de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Il faudra également améliorer le fonctionnement du dispositif de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de l'information relative à la sécurité alimentaire et à la résilience.
33. Le **secteur extractif** s'est montré globalement résilient face à la pandémie de Covid-19, avec une valeur ajoutée qui est passée de 283,5 milliards de FCFA en 2019 à 297,0 milliards en 2020, soit une croissance de 4,7%. Ce secteur a généré⁵ 154,75 milliards de FCFA de revenus. Ceux provenant du secteur minier s'élèvent à 132,17 milliards de FCFA soit 85,4% des revenus du secteur extractif.
34. Au titre de l'exercice 2020, le secteur extractif a contribué au budget de l'État à hauteur de 147,58 milliards de FCFA. La part du secteur minier est de 86,17%, expliquant ainsi sa première place en tant que contributeur au budget de l'État dans le secteur. Cependant, il est noté une baisse de 9% de la contribution du secteur minier au budget en 2020, qui se justifie par l'augmentation des revenus provenant du secteur des hydrocarbures.
35. Par ailleurs, la **production d'or** est passée de 13,1 tonnes en 2019 à 12,4 tonnes en 2020, loin de la cible fixée à 18 tonnes. La **production de phosphate** est passée de 2 593 498 tonnes en 2019 à 2 138 435 tonnes en 2020, soit une baisse de 17,6% et un taux de réalisation de 59,4% par rapport à l'objectif fixé de 3,6 millions de tonnes. Ces baisses sont liées au ralentissement des activités de production des sociétés minières dû aux mesures de prévention contre la propagation de la pandémie. Cependant, la **production de zircon** a enregistré une hausse de 3,1%, s'établissant à 83 257 tonnes en 2020, contre 80 747 tonnes en 2019. La **production des autres minerais lourds** (ilménite, rutile, leucoxène) a aussi connu une hausse de 4% entre 2019 et 2020, pour atteindre 521 619 tonnes en 2020.
36. Les impacts négatifs directs de la Covid-19 ont donné un coup de frein à la relance du sous-secteur du **tourisme**, malgré les progrès observés ces dernières années. En effet, la majorité des hôtels a perdu la quasi-totalité de ses revenus. Les mesures barrières instaurées pour faire face à la pandémie, à savoir, l'interdiction des rassemblements de masse (réunions et séminaires) et la fermeture des structures d'hébergement touristiques, ont eu un lourd impact sur les prestations hôtelières et touristiques.

⁵ Selon le Rapport de conciliation ITIE 2019,



37. Ainsi, la **valeur ajoutée des services d'hébergement et de restauration** a enregistré une baisse de 18,7%, passant de 156,9 milliards de FCFA en 2019 à 127,5 milliards en 2020. Face à cette situation, l'État a pris des mesures urgentes pour accompagner les acteurs dans la sauvegarde des entreprises et des emplois, à travers la mise en œuvre du plan de résilience du secteur. Ainsi, une enveloppe globale de 77 milliards de FCFA a été octroyée au secteur, dont 10 milliards de FCFA alloués au Crédit hôtelier et touristique pour soutenir toutes les entreprises de la chaîne de valeur touristique et hôtelière. Cette enveloppe a permis de financer 123 agences de voyages, 353 établissements d'hébergement (toutes catégories confondues), 245 restaurants, 1 167 guides et artisans et 02 structures de soutien représentées par les parcs et réserves.
38. Néanmoins, l'État a poursuivi ses programmes de diversification de l'offre, tels que, la requalification de Saly en ville verte, la rénovation des plages de Saly pour freiner l'érosion des plages et ainsi restaurer l'attractivité du site touristique de Saly. En perspective, il s'agira de promouvoir le tourisme local tout en faisant du territoire national une destination de référence à travers entre autres : (i) la réhabilitation des micro-réceptifs hôteliers ; (ii) l'aménagement des sites touristiques ; (iii) la promotion du tourisme local ; (iv) la mise en place d'une stratégie marketing pointue et (v) le développement d'infrastructures physiques et intangibles de soutien au tourisme.
39. Dans le domaine de la **culture**, le **volume financier des droits de propriété distribués** est passé de 508 millions de FCFA à 576 millions en 2020, correspondant à 79% du montant total des droits de propriété littéraire et artistique perçus par la SODAV, pour un objectif de 80%. Les **recettes des salles de cinéma** s'élèvent à 25 millions de FCFA en 2020, soit une baisse de 114,2 millions de FCFA par rapport à 2019, et un taux de réalisation de 50% par rapport à l'objectif fixé. Cette contreperformance est principalement imputable à leur fermeture pendant la crise sanitaire. Le **nombre d'entreprises culturelles financées** a également connu une baisse de 5,4%, passant de 298 en 2019 à 282 en 2020. Cette baisse se justifie, d'une part, par le contexte sanitaire qui a bouleversé la tenue de beaucoup de manifestations, et d'autre part, par les nouvelles dispositions prises en 2019, relatives à la formalisation des structures culturelles et à l'accès aux financements de l'État. Dans le cadre de la réhabilitation des sites historiques, quatre (4) sites ont été restaurés en 2020, ce qui est en dessous de l'objectif (07 sites), en raison de l'insuffisance du budget.
40. Pour ce qui est de l'amélioration et de la valorisation du paysage audiovisuel dans le sous-secteur de la **communication**, le **taux de couverture démographique de la Télévision Numérique Terrestre (TNT)** a connu une progression entre 2019 et 2020 pour s'établir à 90% contre 70,3% en 2019, pour une cible de 95%. Cette contre-performance est imputable aux engagements du Comité de suivi de la TNT, qui opte pour un basculement progressif afin de rendre l'accès équitable aux services de la télévision numérique, avec un total de 25 sites de diffusion prévus sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce cadre que 12 nouveaux sites ont été mis en service en 2020.
41. Face à la pandémie de Covid-19 qui a engendré un désastre économique et social grandissant, un fonds de 3,2 milliards⁶ de FCFA a été alloué aux acteurs du sous-secteur de l'économie culturelle et créative.
42. Le secteur des **sports** a subi les effets de la crise sanitaire mondiale dont l'arrêt de toutes les compétitions sportives et le retard dans la construction des stades et des programmes de réhabilitation. Néanmoins, une hausse de 3% du nombre de licenciés sportifs a été observée, avec 595 900 enregistrés en 2020 contre 578 476 en 2019. Par ailleurs, avec la reprise

⁶ En millions de FCFA : Arts visuels 500, Théâtre 182, Conte 15, Musique (hors SODAV) 500, Danse 50, Mode et Stylisme 50, Communication traditionnelle 100, Patrimoine culturel 20, Livre et Édition 200, Cinéma et audiovisuel créatif 250, SODAV 1000, Artistes vivants avec un handicap 20, Centres culturels régionaux 28, Cultures urbaines 200, réserve 85



tardive des compétitions, il est noté une baisse dans la participation des Sénégalais aux compétitions sportives internationales. Ainsi, sur 16 disciplines contre 21 en 2019, le nombre de titres remportés s'élève à 17 médailles contre 194 médailles.

EFFET 2 : Des emplois modernes, productifs, rémunérateurs et durables sont massivement créés en faveur des jeunes et des femmes



Tableau 4 : Principaux indicateurs sur l'emploi

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux de croissance de l'emploi	3,42%	ND	ND		
Taux d'occupation	42,5%	ND	43,3%		+0,8 pdp
Taux d'occupation des femmes	30,4%	33,4%	31,1%	-2,3 pdp	+0,7 pdp
Taux de chômage (15 ans et plus) (T4)	16,9%	ND	16,7%		-0,7 pdp
Taux d'activité	59,3%	ND	57,9%		-1,4 pdp
Salaires moyen mensuel (FCFA)	89 730	ND	97 145		+8,26%

Source : ANSD-2021

43. Face à la pandémie de Covid-19, les arrêts d'activités et les pertes d'emplois ont été observés dans tous les secteurs socioéconomiques. Les secteurs comme l'hôtellerie et la restauration ainsi que l'enseignement privé ont été les plus impactés. En dehors de l'administration publique, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a fléchi de 0,3% en 2020, comparativement à celui de 2019.
44. Selon l'enquête sur l'impact de la Covid-19 en milieu de travail (DGTSS⁷, 2020), sur un échantillon de 827 entreprises réparties dans 23 branches d'activités, 11 901 travailleurs ont été mis en chômage technique en 2020. En outre, l'enquête sur les impacts de la Covid-19 sur le marché du travail⁸ montre que près de 7 personnes occupées sur 10 (67,6%) ont été affectées par la pandémie, notamment en milieu urbain avec 71,9% de personnes occupées concernées contre 61,9% en zones rurales. Par rapport au sexe, la pandémie a plus affecté les hommes (70%) que les femmes (63,6%).
45. Par ailleurs, le **taux de chômage** est estimé à 16,7% au quatrième trimestre 2020 contre 16,9% au quatrième trimestre de 2019. Il est plus accentué en milieu rural (17,1%) qu'en milieu urbain (16,3%) et touche plus les femmes (26,7%) que les hommes (9,3%). Le **taux d'activité** se situe à 57,9% au quatrième trimestre de l'année 2020, contre 59,3% en fin 2019, et varie selon le milieu de résidence et le sexe. Il est estimé à 59,4% en milieu urbain et 56,0% en milieu rural, à 67,6% pour les hommes et 48,6% pour les femmes. Le **taux d'occupation global** est de 43,3% au quatrième trimestre de 2020, avec des écarts importants selon le sexe : celui des hommes étant de 56,2% et celui des femmes de 31,1%. Pour ce qui est du salaire moyen mensuel, il est évalué à 97 145 FCFA en fin 2020 contre 89 730 FCFA en fin 2019, soit une évolution de 8,3%.

⁷ Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale (DGTSS), 2020

⁸ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2021

EFFET 3 : La compétitivité des PME est améliorée et le niveau de formalisation de l'économie est renforcé



Tableau 5 : Principaux indicateurs liés aux PME et à l'économie informelle

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux de traitement des demandes d'encadrement (ADEPME)	95%	95%	96%	+1 pdp	+1 pdp
Nombre de PME encadrées par l'ADEPME	5 072	2 887	3 873	>100%	-23,6%
Nombre de PME encadrées par le BMN	80	116	127	>100%	+58,8%
Volume de financement accordé aux PME (ADEPME) (en milliards)	10,98	25	18,5	74%	+68,5%

Source : MCPME, ANSD, DGPPE

46. Le Gouvernement s'est engagé à améliorer la compétitivité des PME et à réduire la taille du secteur informel à travers le renforcement du dispositif d'encadrement en mutualisant les services d'appui, et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du secteur.

Encadré 2 : Enquête sur l'impact de la Covid-19 sur l'activité des entreprises, ADEPME – juin 2020

L'Agence sénégalaise de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME) a mené une enquête nommée « Sauvons nos PME », du 5 au 29 mai 2020.

Avec 830 entreprises répondantes, dont 50,3% à Dakar et 49,7% dans les autres régions du Sénégal, les résultats ont révélé que 88,71% des entreprises ont été « négativement ou très négativement » affectées par la pandémie avec une perte de leur chiffre d'affaires évaluée à plus de 30%.

Selon les répondants, les 3 mesures ayant eu le plus d'impact sur l'activité des entreprises sont dans l'ordre, l'interdiction des déplacements inter-régionaux, la fermeture des frontières et l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.

En outre, rapporte l'enquête, près d'une entreprise sur deux (44%) a décidé de l'arrêt ou de la suspension de ses activités parmi les réponses apportées à la crise. Quelques 35% ont dû réduire leurs effectifs par un chômage partiel ou un licenciement. A noter que 68% des PME n'ont pas sollicité les institutions financières et parmi les 32 % qui l'ont fait, 18% disent avoir obtenu une solution adaptée.

Par ailleurs, 74% des entreprises interrogées ont affirmé ne pas connaître les mesures de financement et de soutien décidées par le Gouvernement, la BCEAO et les banques. Aussi, 94% estiment-elles qu'un accompagnement soit nécessaire pour bénéficier de ces mesures.

47. À la suite des conclusions de l'enquête sur l'impact de la Covid-19 sur les activités des entreprises, l'ADEPME a, en accord avec les partenaires, réaffecté une partie des ressources des programmes en cours d'exécution vers le renforcement de la résilience des entreprises impactées par la Covid-19. C'est ainsi qu'un programme d'urgence a été mis en place pour renforcer, en priorité, la résilience des petites et moyennes entreprises bénéficiaires de l'ensemble des projets et programmes mis en œuvre et qui subissent directement ou indirectement les effets négatifs de la crise.
48. Le **nombre de PME encadrées par l'ADEPME** a connu une baisse, passant de 5 072 en 2019 à 3 873 en 2020. Ce résultat est principalement lié au respect des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. Aussi, un plus grand volume de financement leur a-t-il été accordé, pour une enveloppe globale de 18,5 milliards de FCFA en 2020 contre 10,98 milliards en 2019. Parmi les bénéficiaires des services de l'ADEPME, 40% sont des entrepreneures femmes et/ou chefs d'entreprise, ce qui montre qu'il y a des efforts à faire pour le respect de l'égalité



et de l'équité de genre. Quant aux unités informelles, 806 ont été encadrées en vue d'une formalisation en 2020 contre 890 en 2019.

- 49. Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des PME, le **nombre de PME encadrées par le Bureau de Mise à Niveau** se situe en 2020 à 127, contre 80 en 2019. Le **taux de décaissement du Fonds de Mise à niveau** est passé de 42% en 2019 à 61% en 2020. Des efforts restent cependant à faire dans l'allègement des procédures afin de porter ce taux à 100% à partir de 2021.
- 50. En termes de perspectives en 2021, l'accent sera mis sur l'incubation, l'accompagnement et la densification des PME à travers leur appui et leur encadrement pour améliorer leur compétitivité et leur faciliter l'accès aux services financiers et non financiers. Des efforts restent également à faire afin d'inciter à poursuivre la formalisation.

EFFET 4 : Les exportations sont diversifiées et la dépendance de la demande nationale par rapport aux importations est réduite



Tableau 6 : Principaux indicateurs liés aux exportations

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Indice de diversification des exportations	0,78	0,8	0,78	97,5%	0
Part des biens manufacturés exportés (% des marchandises exportées)	52%		66%		+14 pdp
Exportations par tête (FCFA)	122 467,5	178 977	115 914,5	64,8%	-5,3%
Taux de couverture des importations par les exportations	42,9%	62,3%	47,1%	-15,2 pdp	+4,2 pdp

Source : ANSD, DGPPE - 2021

- 51. Les **exportations par tête** ont enregistré une baisse de 5,3%, passant de 122 467,5 FCFA en 2019, à 115 914,5 FCFA en 2020 et reste loin de l'objectif de 178 977 FCFA fixé en 2020. En effet, les **exportations de biens** sont passées de 1 985 milliards de FCFA en 2019 à 1 936,4 milliards en 2020, soit une diminution de 2,4%. Cette baisse s'explique essentiellement par celle sur les exportations de phosphate, des produits halieutiques, de l'acide phosphorique, des produits pétroliers et des produits arachidières. Les **exportations de produits de la pêche** s'élèvent à 309 937 tonnes contre 311 906 tonnes en 2019, soit une légère baisse (0,6%). La valeur commerciale, quant à elle, est estimée à 262,14 milliards de FCFA en 2020 contre 307,174 milliards en 2019, soit une baisse de 15%. Celle-ci est due à la diminution des exportations du segment artisanal, qui sont constituées, essentiellement, de produits transformés. Quant aux exportations de biens manufacturiers, elles représentent 66% des exportations totales en 2020 contre 52% en 2019.
- 52. Les **exportations horticoles** sont évaluées à 154 194,3 tonnes en 2020, soit une baisse de 12,2% par rapport à 2019 (175 584,4 tonnes). Cette baisse s'explique par celle sur le volume des exportations de légumes, non cuits, cuits et/ou congelés, de fruits séchés, de pomme de terre et de manioc sur le marché européen en raison de la limitation des transactions opérée par les acteurs.
- 53. Les **exportations du Sénégal dans la zone CEDEAO** ont connu une hausse de 46,5 milliards de FCFA entre 2019 et 2020, s'établissant à 564,9 milliards de FCFA en 2020. Le Mali reste le



principal client du Sénégal dans la zone (212,46 milliards de FCFA en 2020 contre 204,98 milliards en 2019).

54. Les **importations de biens** sont évaluées à 4 109,7 milliards de FCFA en 2020, soit une baisse de 119,6 milliards de FCFA en valeur absolue et de 2,9% en valeur relative par rapport à 2019. Ce résultat s'explique par la baisse des importations des autres véhicules terrestres (-34%), des camionnettes (-25%), des machines et appareils pour autres véhicules (-18%) et les autres produits pétroliers. Le Nigéria représente le premier fournisseur du Sénégal au sein de la CEDEAO (257,9 milliards de FCFA en 2020 contre 325,4 milliards de FCFA en 2019). Ainsi, pour un objectif de 62,3%, le **taux de couverture des importations par les exportations** se situe à 47,1% en 2020 contre 42,9% en 2019.

EFFET 5 : Le niveau et l'efficacité de l'investissement public et de l'investissement privé sont accrus



Tableau 7 : Principaux indicateurs liés aux investissements publics et privés

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux d'investissement (FBCF)	30,2%	27%	29,21%	+2,21 pdp	-1 pdp
Taux d'investissement public (% du PIB)	6,4%	6,8%	6,7%	-0,1 pdp	+0,3 pdp
ICOR	6,87	4,3	19,47	22%	-65%
Taux d'investissement privé	24%	24,1%	22,5%	-1,6 pdp	-1,5 pdp
Taux de croissance de l'investissement privé	9%	20%	-4%	-24 pdp	-13 pdp

Source : ANSD, DGPPE - 2021

55. L'efficacité de l'investissement mesuré par l'ICOR⁹ s'est dégradée, passant de 6,87 en 2019 à 19,47 en 2020 pour une cible de 4,3. L'**investissement public** a enregistré une hausse entre 2019 et 2020, s'établissant à 893,4 milliards de FCFA, soit 6,7% du PIB, (contre 847,8 milliards de FCFA en 2019, et 6,4% du PIB) et reste proche de l'objectif de 6,8%. Quant à l'**investissement privé**, il a subi de plein fouet la pandémie de Covid-19 et est estimé à 3 011,5 milliards de FCFA en 2020 (22,5% du PIB) contre 3 136,9 milliards en 2019 (24% du PIB), soit une baisse de 125,4 milliards de FCFA en valeur absolue et 4% en valeur relative. Au total, le **taux d'investissement, mesuré par la FBCF**, s'est replié de 1 point de pourcentage en 2020 pour s'établir à 3 904,9 milliards de FCFA (29,21% du PIB). Toutefois, il devrait augmenter en 2021, essentiellement porté par la reprise de sa composante privée et des mécanismes de garantie de l'État, notamment les offres dans les zones économiques spéciales et le secteur énergétique.

⁹ C'est un proxy du rendement moyen, en termes de PIB créé au cours de l'année à partir de l'investissement réalisé au cours de la même période. L'inverse de l'ICOR mesure la productivité marginale du capital. Par conséquent, plus l'ICOR d'un pays est élevé, plus faible est la productivité marginale du capital.

EFFET 6 : Le tissu industriel est densifié, diversifié et davantage dynamique en matière d'innovation, de création de richesse, d'emplois et d'exportations



Tableau 8 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'industrie

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Indice de la production industrielle (IPI)	110,2%	ND	113,5%	ND	+3,3 pdp
Poids de l'industrie dans le PIB ¹⁰	18%	20,7%	17,4%	-3,3 pdp	-0,6 pdp
Part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB	16,1%	16%	15,4%	-0,6 pdp	-0,7 pdp
Valeur ajoutée manufacturière par habitant (1 000 FCFA)	130,5	136,1	123,24	90,5%	-6,6%
Taux de croissance de la productivité industrielle	2,5%	3,1%	3%	-0,1 pdp	+0,5 pdp
Part des exportations de biens manufacturiers sur le total des exportations	51,72%	44,45%	66,00%	+21,55 pdp	+14,28 pdp

Source : ANSD, DGPPE - 2021

56. Entre 2019 et 2020, l'**indice de la production industrielle** a connu une légère hausse (3 points de pourcentage), passant de 110,2% à 113,5%. La **valeur ajoutée de l'industrie** a enregistré une baisse de 1,7% entre 2019 et 2020 pour se situer à 2 324,4 milliards de FCFA en 2020. Sa part dans le PIB s'établit à 17,4% en 2020 contre 18,0% en 2019.

Encadré 3 : Impact de la Covid-19 dans l'industrie - ANSD, novembre 2020

Au regard de son caractère inédit et particulier, la Covid-19 a eu un effet sur le fonctionnement de la quasi-totalité des entreprises industrielles (92,5%). En effet, l'analyse selon le sous-secteur industriel révèle que, hormis l'agroalimentaire (95,7%), les autres industries manufacturières (87,5%) et la chimie (76,9%), toutes les entreprises des autres sous-secteurs ont déclaré que leurs activités ont été affectées par la crise sanitaire. Suivant la sous-branche d'activités, les seules affectées positivement se retrouvent dans l'agroalimentaire (15,0%).

En termes d'approvisionnement en matières premières et biens d'équipement, plus de 80% des unités industrielles interrogées ont déclaré que leur approvisionnement a subi les effets de la crise sanitaire. Hormis les industries environnementales, toutes les autres ont vu leur approvisionnement en matières premières et biens d'équipements impacté par la Covid-19. Les résultats de l'enquête montrent que, outre l'agro-alimentaire (94,4%) et la chimie (90,0%), toutes les entreprises des autres sous-branches d'activités ont eu des contraintes pour s'approvisionner en matières premières et biens d'équipements.

Dans l'ensemble, plus de 80% des entreprises ont indiqué que leur production est affectée par la Covid-19. Elle a négativement affecté l'activité de production de la quasi-totalité (96,8%) des entreprises industrielles. L'étude ressort que près de 75% des entreprises ont déclaré que la crise sanitaire a fait baisser leur production de plus de 25%. Toutefois, 15,0% d'entre elles ont constaté que leur activité de production s'est dégradée de plus de 75%.

Globalement, la principale difficulté rencontrée par les entreprises industrielles, en liaison avec la pandémie, est la baisse du chiffre d'affaires (45,0%). Cette contrainte est suivie par la diminution des commandes (12,5%), les difficultés de trésorerie (11,3%), les problèmes d'approvisionnement en matières premières (10,0%) et la perturbation de l'organisation du travail (10,0%).

57. La **valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB** est passée de 16,1% en 2019 à 15,4% en 2020, soit une diminution de 0,7 point de pourcentage. La **part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée de l'industrie** a enregistré une légère baisse, passant de 89,4% en 2019 à 88,6% en 2020. Cependant, la **part des produits manufacturiers exportés dans le**

¹⁰ Industries hors secteur extractif



total des exportations a connu une évolution de 14,3 points de pourcentage entre 2019 et 2020. En effet, l'activité de fabrication de produits agro-alimentaires, a enregistré une baisse de 6,9% en 2020. Ce repli s'explique par l'activité des corps gras alimentaires qui chuterait de 47,0%, malgré les mesures qui ont été prises pour un meilleur encadrement de la collecte de graines d'arachide et de la poursuite du redressement de la SONACOS SA, afin d'améliorer la production et la consommation d'huile d'arachide sur le marché intérieur. Cette baisse est due également à la contraction de l'activité de « transformation et de conservation de poissons, crustacés et mollusques » de 27,2% à la suite de la fermeture des frontières terrestres et maritimes depuis l'apparition de la pandémie de covid-19 au Sénégal. En revanche, le repli du sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires est atténué par la bonne tenue de la fabrication de pain et de pâtisserie (+14,7%), de la fabrication de sucre, de chocolaterie et de confiserie (+11,1%), de conserves de fruits et légumes (+6,6%) et de la fabrication de riz décortiqué et de farines (+0,2%) en 2020.

58. L'État du Sénégal ambitionne de renforcer le potentiel économique du pays et de cibler l'essentiel des activités à fort potentiel de valeur ajoutée, non polluantes et créatrices d'emplois (industrie, artisanat, fabrication, l'ingénierie légère, textile et agroalimentaire), à travers la seconde phase de la construction du parc industriel de Diamniadio. Il faut rappeler que la première phase a permis de créer environ 1 053 emplois répartis dans les 11 structures installées dans le parc, à savoir six sociétés industrielles et cinq entreprises de service.
59. Avec le fort impact de la pandémie de Covid-19, la P2ID a noté une forte résilience au sein des entreprises du secteur textile qui ont produit des masques dans le cadre de la lutte contre la maladie, permettant ainsi de créer plus de 400 nouveaux emplois. À cela s'ajoute l'installation de quatre (04) nouvelles industries grâce à l'attractivité du parc.
60. Par rapport au Domaine Industriel de Diamniadio, 16 entreprises ont démarré la production en 2020 et 10 ont lancé les travaux de construction pour 60 milliards de FCFA d'investissement. La sécurisation et l'acquisition de nouveaux sites dans certaines régions (Kaolack, Diourbel) pour abriter des domaines industriels sont en cours.
61. En perspective, il s'agira de poursuivre les travaux de construction des plateformes de l'Agropole Sud, de démarrer les travaux de l'agropole centre et de réaliser les études de faisabilité des agropoles nord et Ouest. De même, il est envisagé de démarrer les travaux de la phase 2 du P2ID et des Domaines industriels régionaux (DIR).

EFFET 7 : L'accès aux infrastructures économiques dans les chaînes de valeur est amélioré



62. Le sous-secteur des **infrastructures routières** a maintenu le cap en matière d'entretien, de densification et de préservation du patrimoine routier. En effet, le **linéaire de routes construites (hors autoroutes)** est passé de 51,2 km en 2019 à 146 km en 2020 pour une cible de 100 km. Ce résultat satisfaisant est imputable à l'achèvement des travaux d'aménagement et de bitumage de l'Île à Morphil : section Ndioum-Halwar-Démeth et Carrefour Nationale 2-Médina Ndiathbé-Cas Cas-Saldé-Pété entre autres et les efforts financiers consentis par l'État.



63. Cependant, sur un objectif de 50 km d'autoroutes, aucun linéaire n'a été construit en 2020. Le focus a été mis sur la finalisation de l'instruction de l'autoroute Mbour-Kaolack dont les projets d'accords de prêt ont été transmis en décembre 2020 au Gouvernement, et les études de faisabilité avec des partenaires privés pour la structuration en PPP de l'autoroute allant vers Saint Louis et le Prolongement de la VDN.
64. Le **linéaire de routes revêtues entretenues périodiquement** a atteint 358 km en 2020, alors qu'il s'était situé à 657,8 Km en 2019. Celui de **routes revêtues réhabilitées** est de 353 km en 2020 contre 412,6 km en 2019. Le taux de réalisation est de plus de 100% par rapport à la cible fixée (350 km). Cette performance est due à l'achèvement de la section Ndioum-Bakel sur la RN2. En plus, les sections Tarédji-Podor (23 Km), Tamba-Goudiri (40 Km) et la Boucle du Blouff (35 Km) ont été réhabilitées et ouvertes à la circulation. Ainsi, l'**état global du réseau revêtu en bon et moyen état** est passé de 82% en 2019 à 83% en 2020, plaçant le Sénégal parmi les meilleures performances en termes de qualité du réseau routier en Afrique de l'ouest.

Tableau 9 : Principaux indicateurs d'accès aux infrastructures économiques dans les chaînes de valeur

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Indice d'accessibilité rurale (pourcentage de population située à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison)	70,5%	70%	71,1%	+1,1 pdp	+0,6 pdp
Indice de performance logistique	ND	2,57	ND		
Pourcentage de routes non revêtues en bon état et moyen état	55%	55%	57%	>100%	+2 pdp
Linéaire de routes en terre construites (en Km) ¹¹	102,8		242,8		+136%
Linéaire de routes revêtues construites dont autoroutes (km)	58,2	100	146	>100%	+87,8 km
Linéaire de routes revêtues réhabilitées (km)	412,6	350	353	>100%	-16,83% (-59,6 km)
Pourcentage de routes revêtues en bon état et moyen état	82%	83%	83%	100%	+1 pdp
Nombre de véhicules de transports collectifs par autobus renouvelés ou renforcés (AFTU)	249	400	36	9%	-85,54%
Linéaire de chemin de fer (km)	942	1 060	0	0%	0
Nombre de passagers par voie aérienne	2 628 911	3 000 000	1 176 009	39%	55,26%
Volume de fret par voie maritime (en milliers de tonnes)	20 495,1		20 590,0		0,46%

Source : MITD et MTTA, 2021

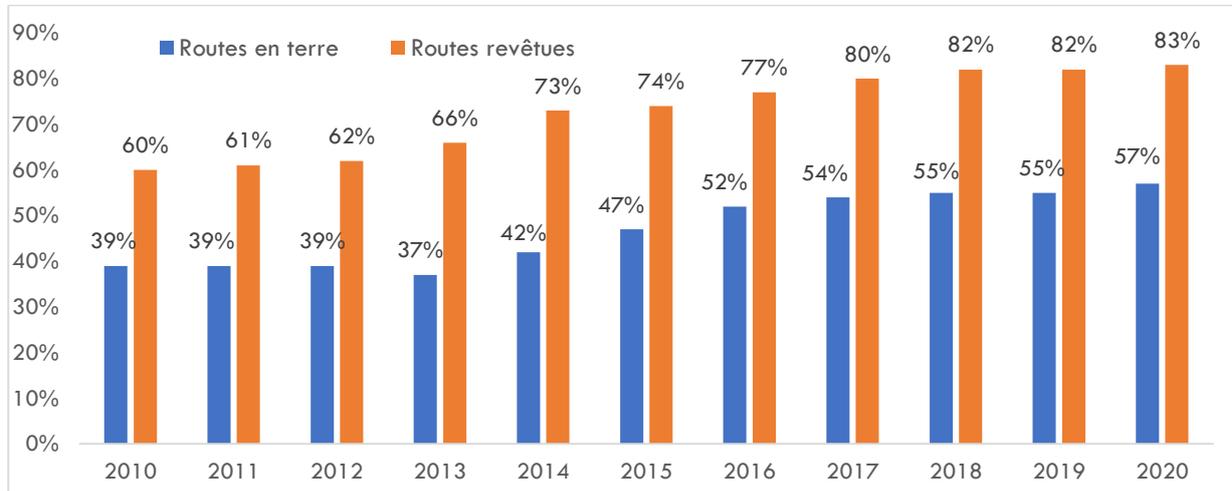
65. Le **pourcentage de routes en terre en bon et moyen état du réseau classé** est passé de 55% en 2019 à 57% en 2020. Cette hausse est due à la mise en œuvre des projets de désenclavement des zones de production d'AGEROUTE, à la poursuite des travaux de la Phase 1 du PUDC dans les régions de Matam et Kaffrine et au Fond d'Entretien Routier Autonome (FERA). En effet, le **linéaire de routes non revêtues construites** est de 242,8 km en 2020 contre 102,8 km en 2019.

¹¹ AGEROUTE



66. En entretien courant, le **linéaire de routes non revêtues** est passé à 530 km en 2020 pour une cible de 1 000 km, contre 41 km en 2019, soit un taux de réalisation de 53%. Cependant, des efforts importants ont été faits sur l'**entretien périodique** qui est passé de 269 km en 2019 à 280 km en 2020 pour une cible de 300 km. Il est prévu de résorber le retard dans la construction de pistes rurales supplémentaires, et de mettre en cohérence les actions des projets et programmes pour une meilleure synergie des résultats.

Figure 1 : Évolution du pourcentage de réseau revêtu en bon et moyen état



Source : AGEROUTE, 2021

67. Dans le **domaine ferroviaire**, en raison des mesures de restrictions, le **nombre de passagers** a connu une régression notoire de 89,26% entre 2019 et 2020 (76 331 en 2020 contre 711 371 en 2019). Pour ce qui est du projet du Train Express Régional Dakar-AIBD, les travaux de la première phase, sur le tronçon Dakar-Diamniadio, sont quasiment finalisés. La certification sécuritaire de l'infrastructure est en cours. Elle conditionne le démarrage des essais, en prélude de la mise en service commerciale.
68. Le développement du réseau ferroviaire s'exécute également dans un cadre institutionnel marqué en 2020 par la création de deux sociétés de patrimoine. La Société Nationale du Train Express régional (SENTER) est chargée de la gestion du patrimoine nécessaire à l'exploitation du TER et les Chemins de Fer du Sénégal (CFS) de la modernisation du patrimoine ferroviaire national ainsi que du suivi et du contrôle des conditions d'exploitation sur son réseau. La société Grands Trains du Sénégal (GTS) a pour nouvelle mission, l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs et de fret sur l'étendue du territoire national.
69. Davantage d'efforts restent à faire dans : (i) la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Dakar-Tambacounda ; (ii) les travaux du Train express régional (TER) avec la mise en service commerciale de la phase 1 et le démarrage des travaux de la seconde section entre Diamniadio et AIBD ; et (iii) la régulation du sous-secteur ferroviaire.
70. Dans le domaine des **services de transport**, la mise en œuvre du Programme de modernisation des transports urbains a permis de renouveler 36 véhicules de transport collectifs par AFTU (05 à Dakar et 31 à Kolda), en deçà de l'objectif de 400. Cette contreperformance s'explique par la faible mobilisation des ressources financières. Toutefois, la société a pu bénéficier d'une ligne de financement de 3,5 milliards de FCFA pour la modernisation de son parc de transport. Malgré le succès noté dans la mise en œuvre du programme à Dakar et dans les régions, des difficultés de remboursement des crédits dans certaines villes ont été relevées, particulièrement à Sédhiou et Kaffrine.
71. Les différentes activités menées en 2020, relatives au Bus Rapid Transit (BRT), portent essentiellement sur : (i) la mise en œuvre du volet infrastructures du projet ; (ii) la poursuite des actions de libération des emprises ainsi que (iii) le recrutement de l'entreprise en charge de



l'acquisition et de l'exploitation des bus. Le taux d'exécution des travaux est de 14%. Ce faible taux s'explique par les mesures d'endiguement de la propagation du coronavirus, en particulier les restrictions sur les transports, qui ont entraîné le ralentissement des travaux.

- 72. Dans le cadre du développement des infrastructures portuaires et du **transport fluviomaritime**, le trafic global (embarquements et débarquements) au Port Autonome de Dakar est passé de 19,3 millions de tonnes en 2019 à 19,5 en 2020, traduisant une hausse de 1,2%.
- 73. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet de développement du port de Ziguinchor (ORIO) s'est poursuivie en 2020, afin d'améliorer la navigabilité sur le fleuve Casamance et l'acheminement des produits, notamment l'anacarde. La poursuite des travaux de réhabilitation du port devrait améliorer les services portuaires, pour lui permettre de jouer son rôle de hub sous régional, en perspective de la mise en place de l'Agropole Sud. S'agissant de la construction du nouveau port de pêche de Boudody, les travaux ont été réalisés à 100% en fin décembre 2020.
- 74. La mise en œuvre du projet d'infrastructures et d'équipements maritimes phase 2 (MIEP 2) s'est poursuivie en 2020 avec la réception de dragues au port de Kaolack et la réalisation des travaux du terminal pétrolier, exécutés à hauteur de 90%.
- 75. Concernant le port multifonction de Ndayane, les négociations ont été finalisées. La construction de ce nouveau port permettra de générer 3 000 emplois et le transfert du port actuel de Dakar vers Ndayane va créer 400 emplois supplémentaires. En outre, de nouvelles liaisons routières et ferroviaires sont envisagées entre le port de Dakar et le réseau de transport régional.
- 76. Pour ce qui est du **transport aérien**, le contexte particulier marqué par la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences négatives sur le secteur telles que, l'arrêt des déplacements inter régionaux et internationaux et la fermeture des infrastructures aéroportuaires. Ainsi, le nombre de passagers a baissé de 55,2%, passant de 2 628 911 en 2019 à 1 176 009 en 2020. Dans le même temps, le volume de fret a enregistré une baisse de 14,44% en 2020 (31 326 tonnes).
- 77. En perspective, il est prévu : (i) la poursuite de la reconstruction des aéroports de Saint-Louis et de Ourossogui-Matam (phase 1 – PRAS1) ; (ii) la construction de l'Héliport de Toubacouta ; (iii) la poursuite des travaux de rénovation de l'aéroport de Cap Skiring en vue de sa certification ; (iv) la création d'un centre de maintenance (MRO) adapté ; (v) le développement et l'amélioration de l'activité de fret à l'AIBD.

EFFET 8 : La couverture du territoire en télécommunication/TIC et l'accès aux services numériques sont améliorés



Tableau 10 : Principaux indicateurs liés à l'économie numérique

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Contribution de l'industrie des TIC au PIB	3,6%	5,2%	3,7%	-1,5 pdp	+0,1 pdp
Indice de développement des TIC	0,514	ND	ND	ND	ND
Proportion de la population utilisant internet (ADSL, DODDLE, MOBILE)	74,31%	80%	88,74%	+8,7 pdp	+14,4 pdp
Nombre d'abonnements à une connexion à l'Internet à haut débit fixe pour 100 habitants	0,94	1,10	1,06	96%	+12,8%
Taux de pénétration de l'internet mobile	72,67%	80%	86,87%	+6,9 pdp	+14,2 pdp

Source : ARTP, MENT - 2021



78. Sur le plan des **infrastructures de télécommunications**, d'importants investissements ont permis au Sénégal de disposer en 2020 de 13 500 km de fibre optique sur l'ensemble du territoire, contre 12 953 km en 2019. Cette fibre est répartie entre les opérateurs de télécommunications et l'État à travers l'ADIE, la Police et la SENELEC et couvre les 14 régions. Aussi, en 2020, l'infrastructure mobile 2G couvre-t-elle 98% du territoire contre 92,1% pour la 3G et 66,8% pour la 4G. Cependant, il subsiste des disparités infrastructurelles, les zones frontalières étant les moins bien connectées.
79. Dans le contexte de la crise sanitaire, le secteur des télécommunications a facilité la continuité des activités d'offre et de demande de biens et services et particulièrement le développement du commerce électronique. La crise a mis en évidence le rôle essentiel que jouent les technologies du numérique, en rendant le monde plus sûr, plus fort et plus connecté. De ce fait, les réseaux de télécommunications ont fait preuve d'une résilience face à la crise globale, le passage au numérique s'est accéléré pour bon nombre d'entreprises et de services, notamment en ce qui concerne les systèmes de télétravail et de visioconférence en dehors et sur le lieu de travail, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux biens et services essentiels.
80. Dans le domaine de l'internet, avec le raccordement à un nouveau câble transatlantique (MAINONE)¹², la bande passante s'est située à 380 Gbps en 2020, contre 215,5 Gbps en 2019. Le **nombre d'abonnés** a connu une augmentation de 23% sur la période, dépassant la cible fixée à 80%. Ainsi, le **taux de pénétration de l'internet** est passé de 74,31% à 88,74%, atteignant des records en 2020.
81. Sur le segment de la **téléphonie mobile**, le nombre d'abonnés a augmenté de 7% entre 2019 et 2020, passant de 17 880 594 à 19 078 948. Cette dynamique a permis au **taux de pénétration du mobile** de croître, passant de 110,31% en 2019 à 114,21% en 2020. Le **taux de pénétration de la téléphonie fixe** a aussi connu une hausse, passant de 1,28% à 1,37% entre 2019 et 2020, du fait du renforcement du parc global des lignes, en particulier, celui des lignes résidentielles.
82. Afin de garantir un accès universel aux services du numérique sur l'ensemble du territoire et réduire la fracture numérique, le projet pilote d'accès universel (P2AU), lancé en novembre 2020, permettra de couvrir les régions de Saint- Louis, Kolda, Ziguinchor, Kaffrine, Matam, Tambacounda et Kédougou.
83. Dans le cadre du renforcement de la concurrence et de la promotion de l'innovation, l'année 2020 a été marquée par l'approbation du catalogue d'interconnexion, respectivement de SONATEL, SAGA AFRICA HOLDINGS LIMITED et EXPRESSO SENEGAL et par le nouvel encadrement des promotions relatives à la fourniture des produits et services de communications électroniques. Par ailleurs, des efforts ont été notés dans le suivi et l'évaluation de la qualité de service (QoS) des réseaux des opérateurs, avec l'élaboration d'une stratégie d'amélioration continue de la couverture et de la qualité de service pour la période 2021-2023.
84. En perspective, il est attendu : (i) l'adoption des décrets d'application de la loi sur les startups ; (ii) la mise en œuvre des projets « Entrepreneuriat Numérique Féminin » et « Handicap/TIC » ; (iii) la poursuite de la stratégie SN25 post Covid-19 ; (iv) la mise à jour du système d'informations de l'Observatoire national du Numérique (ONN) ; (v) l'application intégrale du Code des communications électroniques.

¹² Main One est un câble sous-marin de 14 000 km qui relie le Portugal à l'Afrique du Sud ainsi que plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest dont le Sénégal.

EFFET 9 : L'accès à une énergie de qualité, en quantité suffisante et à moindre coût est assuré



Tableau 11 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'énergie

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Proportion de la population ayant accès à l'électricité	69,3%	70,1%	70,0%	-0,1 pdp	+0,7 pdp
Proportion de la population urbaine ayant accès à l'électricité		95,7%	96%	+0,3 pdp	
Puissance installée (MW)	1 435,9	1 241	1 499,04	>100%	+4,39%
Part des énergies renouvelables dans la puissance installée	20,63%	21,6%	26,66%	+5,06 pdp	+6,03 pdp
Taux d'électrification rurale	53,9%	60%	55%	-5 pdp	+1,1 pdp
Énergie non distribuée (GWh)	16,87	13	12,27	>100%	+37%

Source : MPE, 2020

85. L'accès universel à l'**électricité**, en quantité, de qualité et à un prix abordable, demeure un axe central de la politique énergétique du Gouvernement. Le budget du ministère du Pétrole et des Énergies a fortement augmenté entre 2019 et 2020 passant de 142,1 milliards de FCFA à 255,4 milliards, soit une hausse de 113,3 milliards de FCFA, pour accélérer la mise en œuvre des projets et programmes, particulièrement dans les zones rurales.
86. La **production d'énergie** est passée de 4 454 GWh en 2019 à 4 814,54 GWh en 2020, soit une hausse de 8,1%, grâce à une politique de mise à niveau et de création de nouvelles capacités de production. La **puissance installée** s'établit à 1 499,04 MW en 2020, soit une hausse de 4,39% par rapport à 2019 (1 435,9 MW). Ainsi, la **proportion de la population ayant accès à l'électricité** se situe à 70,0%, soit une hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2019. De plus, la stratégie nationale de diversification des sources d'énergies à travers la mise en service de la deuxième tranche de la centrale éolienne de Taïba Ndiaye d'une puissance de 158,7 MW a permis de porter le **taux de pénétration des énergies renouvelables dans la puissance installée** à 26,6% en 2020 pour un objectif de 21,6%.
87. En perspective, le parc de production sera renforcé avec la mise en service des centrales à charbon de Mboro (300 MW), éolienne, duale fioul de Malicounda de 120 MW et le projet Scaling Solar de 100 MW, en instruction.
88. L'objectif de baisse du **coût moyen unitaire de production** a été réalisé. Pour un coût unitaire prévu de 56,2 F/kWh, la Senelec a produit l'électricité à 48,0 F/kWh en 2020 contre 63,5 F/kWh en 2019, soit une baisse de 24,5%. Cette performance s'explique en partie par une situation favorable découlant de la baisse des cours du pétrole, mais également par une amélioration sensible de la situation du parc de production.
89. Les investissements réalisés en 2020 ont permis d'améliorer le réseau de transport et de distribution pour assurer la disponibilité de l'électricité sur l'ensemble du territoire. De telles dispositions ont entraîné une baisse significative de l'énergie non distribuée (12,27 GWh en 2020 contre 16,87 GWh en 2019), mais aussi une diminution du nombre d'heures de coupures dans l'année (1,25 jours en 2020 contre 1,4 jours en 2019). Toutefois, l'objectif de 13 GWh d'**énergie non distribuée** n'a pas été atteint en raison des pertes occasionnées par l'empiètement des habitations dans les périmètres de sécurité des installations et des nombreux incidents survenus dans le réseau.



90. La stratégie d'électrification se fonde essentiellement sur un mécanisme opérationnel constitué par les concessions d'électrification rurale et les programmes d'urgence. À ce titre, le **taux d'électrification rurale** de 53,9% en 2019 est estimé à 55% en 2020, soit un gain de 1,1 point de pourcentage.

EFFET 10 : L'accès de tous à des produits et services financiers de qualité ainsi que leur utilisation sont améliorés



91. La BCEAO a accompagné les États dans la structuration des « Bons Covid-19¹³ », afin de leur permettre de prendre en charge les dépenses urgentes liées à la lutte contre les effets de la pandémie. Pour inciter les investisseurs à souscrire à ces bons, un guichet spécial de refinancement à trois (03) mois a été créé, assorti d'un taux d'intérêt fixe, à savoir le taux minimum de soumission aux appels d'offres. Ce taux de 2,50% au moment du lancement des bons Covid a été revu à la baisse de 50 points de base à 2,00% à partir du 24 juin 2020, afin de soutenir les efforts de gestion de la crise.
92. Concernant le **secteur bancaire**, le Sénégal compte 30 établissements de crédit, dont 26 banques et 4 établissements financiers à caractère bancaire à la date du 31 décembre 2020. Pour ce qui est de l'utilisation des services financiers, le **taux de bancarisation strict** est passé de 19% en 2018 à 22,1% en 2019 et reste au-dessus de celui enregistré dans l'UEMOA (18%). Le **taux de bancarisation élargi** est ressorti à 52,0%, soit au-dessus de la moyenne enregistrée dans l'espace UEMOA (39,7%). Les **taux débiteurs moyens** ont connu une légère baisse, s'établissant à 5,78% en 2020 contre 5,81% en 2019 grâce à l'allègement des conditions d'octroi de crédits à la clientèle. Ils demeurent les taux les plus faibles dans l'Union qui se chiffrent en moyenne à 6,62% en 2020 contre 6,68% en 2019. En revanche, le taux de rémunération des dépôts s'est contracté par rapport à l'année précédente. Les **taux créditeurs moyens** se sont ainsi établis à 4,64% en 2020 contre 5,39% en 2019.
93. Le développement du *mobile banking* et de l'*e-banking* contribuent à une meilleure inclusion financière des populations. Le réseau de distribution a augmenté de 54,3% pour se situer à 187 648 points de services en 2019. Les transactions par monnaie électronique, sont évaluées à 4 658,1 milliards de FCFA, à fin décembre 2019, soit 35,4% du PIB réel. Ainsi, le Sénégal a enregistré environ 4 millions de comptes de monnaie électronique actifs à fin 2019, ce qui a permis de porter le taux global d'inclusion financière d'utilisation des services financiers à 70% en 2019.
94. À la fin de l'année 2020, le secteur de la **microfinance** a enregistré le retrait d'agrément de dix (10) institutions. Ainsi, le **nombre de SFD** est passé de 304 en 2019 à 294 en 2020. Le nombre de sociétaires est cependant ressorti en hausse de 5,1%, passant de 3 203 358 en 2019 à 3 369 275 en 2020. Avec 918 points de services répartis sur les 45 départements du Sénégal, le taux de pénétration des SFD indexé à la population totale, s'est établi à 20,4% en 2020, contre 19,9% en 2019.
95. Le niveau de l'**encours des crédits accordés par les SFD** est estimé à 476 milliards de FCFA en 2020 contre 435 milliards de FCFA en 2019, notamment imputable à la hausse des crédits à court terme. La tendance haussière des dépôts s'est maintenue à 382,8 milliards de FCFA à fin

¹³ Instruments de financement de court terme, de maturité de 3 mois, renouvelable



décembre 2020 contre 363,9 milliards à fin décembre 2019, soit une progression de 5,2%. La qualité du portefeuille des SFD s'est améliorée en 2020, car le taux de créances brut en souffrance, qui est ressorti à 5,4% en fin 2020 était de 5,8% en fin 2019. Cependant, il reste au-dessus de la norme communautaire fixée à 3%.

96. Pour autant, cette dynamique n'a pas permis de relever la performance financière des SFD qui ont peiné à respecter certains indicateurs financiers et normes prudentielles. Il a été observé également une tension de trésorerie durable avec une baisse de 19% du niveau de liquidité, qui est passé de 86% à fin 2019 à 67% à fin 2020. Ainsi, le coefficient de liquidités poursuit sa tendance baissière observée sur l'année 2020, pour s'établir à 67% en fin d'année, en repli de 19 points de base par rapport à fin 2019. La norme réglementaire minimale de 80% n'est pas respectée. Un bon niveau de capitalisation est cependant observé (21% en 2020 pour une norme réglementaire de 15%).
97. Pour mieux professionnaliser la gestion du crédit des efforts doivent être consentis. L'inaccessibilité des services du BIC pour les moyens et petits SFD ne leur permet pas également de bien gérer le risque crédit.
98. Avec un **taux global d'utilisation des services financiers** de 73,9% en 2020 contre 70% en 2019, des défis restent à relever pour inclure les 26% de la population adulte n'ayant pas encore accès aux services financiers. Les services financiers numériques ouvrent pour les ménages à faible revenu l'accès à des instruments pratiques et d'un coût abordable qui peuvent accroître leurs opportunités économiques. Aussi faudrait-il continuer de favoriser l'utilisation accrue des services de téléphonie mobile afin d'assurer une plus grande extension géographique des produits et services financiers.
99. Globalement, les perspectives du secteur financier en 2020, ont trait à : (i) la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière ; (ii) la poursuite de la levée des obstacles au bon fonctionnement du bureau d'information sur le crédit (BIC) et (iii) la promotion de la diversification des produits et services financiers.

Conclusion partielle (Axe 1)

100. Au titre de la transformation structurelle de l'économie et de la croissance, des progrès ont été globalement enregistrés en 2020, même si un ralentissement du rythme de croissance a été noté, en raison de la survenue de la pandémie de Covid-19, qui a impacté négativement tous les secteurs socioéconomiques du pays. Le renforcement du soutien de l'État aux producteurs, à travers le PRES 2020, a permis d'augmenter considérablement la production des principales spéculations et d'améliorer significativement le poids de l'agriculture dans la croissance économique.
101. Davantage d'efforts doivent être consentis pour relever les défis d'autosuffisance alimentaire et de transformation de l'agriculture sénégalaise, tels que l'amélioration de l'offre, qui permettra notamment d'atteindre les objectifs de lutte contre la faim, mais surtout de propulser l'industrie sénégalaise, en mettant l'accent sur la transformation des productions locales. Les résultats pour les secteurs d'appui à la production sont mitigés en 2020.
102. Enfin, le rythme d'exécution des projets et des programmes doit être accéléré pour pérenniser les progrès et créer les conditions d'une amélioration de la productivité globale et la compétitivité, gage d'une transformation structurelle de l'économie pourvoyeuse d'emplois.





AXE 2 : CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE





103. La priorité accordée au développement du capital humain, dans la mise en œuvre du PSE, s’est traduite par une forte allocation de ressources pour l’accélération de l’accès aux services sociaux de base. À cet effet, des progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre des politiques et des réformes. Toutefois, la dimension « capital humain et développement durable » a subi, en 2020, les effets de la pandémie de Covid-19 et des programmes de résilience ont été mis en œuvre pour relancer les activités dans les secteurs socioéconomiques.

EFFET 11 : L'accès à l'éducation et à la formation de qualité pour tous est assuré



Tableau 12 : Principaux indicateurs de l'éducation et de la formation

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux brut de préscolarisation	17,6%	29,1%	17,3%	-11,8 pdp	-0,3 pdp
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)	84,9%	90,8%	85,9%	-4,9 pdp	+1 pdp
Taux d'achèvement au primaire (TAP)	62,3%	66,8%	62,1%	-4,7 pdp	-0,2 pdp
Taux brut de scolarisation au moyen	49,8%	49,9%	50,7%	+0,8 pdp	+0,9 pdp
Taux d'achèvement au moyen	36,6%	33%	36,6%	+3,6 pdp	0
Taux brut de scolarisation au secondaire	33,2%	31,5%	32,9%	+1,4 pdp	-0,3 pdp
Taux d'achèvement au secondaire	26,5%		27,4%		+0,9%

Source : DPPE, annuaire statistique 2021

104. Dans le cadre du **développement de l'enseignement préscolaire**, le **taux brut de préscolarisation** a connu une légère régression passant de 17,6% en 2019 à 17,3% en 2020, avec un indice de parité de 1,15 favorable aux filles. Le niveau de préscolarisation est en retrait par rapport à la cible de 2020 (29,1%). L'accès à l'enseignement préscolaire est encore confronté à un déficit d'infrastructures, d'enseignants qualifiés et d'appropriation du sous-secteur par les collectivités territoriales. Les formules communautaires identifiées par l'État, notamment la formule accélérée et les classes préscolaires communautaires pour enfants de 5 ans (CP5) devraient être mises en œuvre à l'échelle nationale en raison de leur faible coût et de leur impact sur l'accès. Ces interventions nécessitent une formation des collectivités territoriales sur le développement de la petite enfance.
105. Pour ce qui est de **l'enseignement primaire**, le **taux brut de scolarisation**, s'est bonifié d'un point de pourcentage en passant de 84,9% en 2019 à 85,9% en 2020, mais reste en deçà de la cible de 90,8%. Ce résultat souligne les efforts faits dans la réalisation de la scolarisation universelle et la résorption du gap lié à la forte demande de scolarisation avec la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée par la passerelle (SSA/P).
106. De fortes disparités sont également notées dans l'accès à l'éducation primaire. Des résultats appréciables ont été enregistrés à Kédougou (114,0%), à Ziguinchor (106,2%), à Thiès (108%) et à Sédhiou (102,8%). Cependant, les régions de Kaffrine (45,6%), Diourbel (50,3%), Matam (67,8%), Louga (70,4%) et Tambacounda (78,7%) sont en retrait par rapport à la moyenne nationale. L'indice de parité au niveau national (1,17) comme dans toutes les régions reste favorable aux filles. Ces disparités s'expliquent par un faible niveau d'inscription dans le système formel avec la faible diversification de l'offre éducative, le déficit d'enseignants qui entraîne l'existence d'écoles à cycle incomplet et le gel de classes.



107. Cependant, le renforcement et la mise à l'échelle des stratégies comme l'enrôlement massif des enfants (classes passerelles), le développement d'une offre éducative adaptée (modernisation des daaras), le recrutement en nombre suffisant et le déploiement rationnel d'enseignants vont largement contribuer à l'amélioration des indicateurs notamment dans les régions à fort gap de scolarisation. La mise en œuvre du Modèle harmonisé d'enseignement bilingue (MOHEBS) permettra à terme d'améliorer également les performances scolaires à travers l'introduction des langues nationales comme langue d'enseignement.
108. En 2020, le **taux d'achèvement à l'élémentaire** est de 62,1%, contre 62,3% en 2019. À l'exception de Kédougou (96,3%) et Ziguinchor (93,2%), le taux d'achèvement est partout relativement faible, comme en témoigne le niveau national. Les taux les plus bas sont enregistrés à Kaffrine (32,2%), Diourbel (34,3%), Matam (45,5%) et Louga (47,2%). Le taux d'achèvement chez les filles est de 69,5% contre 55,0% chez les garçons. Des programmes de formation et d'encadrement des enseignants, le renforcement de la dotation en manuels scolaires et l'amélioration des conditions d'apprentissage notamment en matière de protection des filles ont largement contribué à l'amélioration du taux d'achèvement. Cependant, les faibles taux notés dans certaines régions, s'expliquent par les nombreuses pesanteurs sociales qui persistent (surtout à l'endroit des filles), le niveau de vulnérabilité des ménages (pauvreté) et l'absence d'infrastructures scolaires adéquates pour assurer une éducation équitable et de qualité.
109. S'agissant de l'**enseignement moyen**, le **taux brut de scolarisation** se situe à 50,7% en 2020, contre 49,8% en 2019, avec une participation des filles (55,6%) plus importante que celle des garçons (46%), soit un indice de parité de 1,21 en faveur des filles. En revanche, le **taux d'achèvement au moyen général** est resté au même niveau qu'en 2019 (36,6%). Selon le sexe, les proportions montrent que l'achèvement est plus effectif chez les filles (40,8%) que chez les garçons (32,6%). Il est noté de fortes disparités entre les régions. En effet, les plus forts taux sont enregistrés dans les régions de Ziguinchor (63,2%), Thiès (51,3%), Dakar (51,0%) et Fatick (46,2%). Alors que les régions de Kaffrine (16,7%), Diourbel (19,2%) et Tambacounda (19,6%) enregistrent les plus faibles niveaux d'achèvement.
110. Il s'agira pour améliorer les résultats, de renforcer les stratégies de détection et de prise en charge des apprenants vulnérables, de soutenir les élèves en difficultés d'apprentissage et d'améliorer l'environnement d'apprentissage surtout dans les régions les plus touchées par la déperdition scolaire en termes de matériels didactiques, de laboratoires scientifiques et de mesures de prise en charge et de protection sociale.
111. Pour relever la fréquentation et la qualité du cycle secondaire, il est nécessaire de poursuivre l'élargissement de la carte scolaire et la diversification de l'offre éducative notamment dans les régions où persiste la résistance à l'offre classique. Il y a également une nécessité de revoir les pratiques pédagogiques pour les orienter davantage vers la réussite des élèves.
112. Pour ce qui est de l'**enseignement secondaire**, le **taux brut de scolarisation** a connu une légère baisse entre 2019 et 2020, passant de 33,2% à 32,9%. Il varie de 72% à Ziguinchor à 15% à Kaffrine. L'indice de parité au secondaire reste favorable aux filles avec 1,14. Le taux d'achèvement du cycle secondaire n'est que de 27,4% en 2020. Même s'il est au-dessus de la cible (24%) il reste faible et à cela s'ajoute un taux de redoublement de 18,9%. Cette situation devrait amener à renforcer la transition vers la formation professionnelle et technique et apporter une solution durable à cette tendance.
113. En outre, sur les 2 532 enseignants prévus pour les cycles moyen et secondaire en 2020, seuls 1 048 ont été recrutés soit un gap de 1 484 enseignants. Le gap constaté résulte du manque d'infrastructures d'accueil et d'enseignants qualifiés, particulièrement dans les disciplines comme les mathématiques et les sciences.
114. Par ailleurs, le **pourcentage des élèves inscrits dans les filières et séries scientifiques** de 21,70% en 2020 contre 22,70 en 2019, reste loin de la cible de 28,44%. Sur les 48,8% de taux de réussite au bac enregistrés en 2020 (soit 72 295 admis dont 50,92% de filles), seuls



14,6% sont issus des séries scientifiques et techniques. À ce rythme, l'objectif d'orienter près de 50% des effectifs dans les Sciences Technologies et Mathématiques (STEM) ne sera pas atteint à l'horizon 2030. Les actions pour améliorer cette politique passent par : (i) la mise en œuvre des activités liées à la formation des enseignants dans les STEM, (ii) la réalisation d'infrastructures en nombre suffisant, et (iii) la mise en place de dispositifs efficaces pour assurer l'accès et à la généralisation aux STEM.

EFFET 12 : Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est renforcé



Tableau 13 : Principaux indicateurs de la formation professionnelle et technique

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Nombre d'apprenants des structures FPT / 100 000 hbts	512,6	600	521	86,8%	+1,64%
Pourcentage de sortants du cycle fondamental inscrits à la FPT	9,02%	11,30%	10%	-1,3 pdp	+0,98 pdp
Taux d'accroissement des effectifs des apprenants de la FPT	1,02%	20%	6,2%	-13,8 pdp	+5,18 pdp
Taux de réussite aux examens professionnels et techniques	50,69%	71%	57,22%	-13,78 pdp	+6,5 pdp

Source : MEPPAI, RAP 2020

- 115. Le taux d'accroissement des effectifs des apprenants de la **formation professionnelle et technique** (FPT) s'est établi à 6,2% en 2020 contre 1,02% en 2019, soit en dessous de la cible (20%). En effet, le nombre d'inscrits dans la FPT pour 100 000 habitants est passé de 512,6 en 2019 à 521,0 en 2020. Ce ratio reste faible et cache des disparités entre les régions. Les régions de Dakar (1 378), de Kédougou (720) et de Ziguinchor (620) présentent les plus grandes couvertures tandis que les régions de Sédhiou (83) et de Louga (77) ont les plus faibles ratios. L'indice de parité (1,13) reste favorable aux filles.
- 116. Les effectifs des apprenants inscrits dans les établissements de la FPT ont connu une augmentation de 5 633 entre 2019 et 2020, pour s'établir à 87 058 en 2020, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,9%. L'effectif global des apprenants, incluant les apprentis enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage rénové et les formations de courte durée, a aussi augmenté de 29 180, passant de 100 738 en 2019 à 129 918 en 2020.
- 117. Le **pourcentage de sortants du cycle fondamental inscrits dans le système de la formation professionnelle et technique** a connu une légère hausse de 1,1 point de pourcentage entre 2019 et 2020. Globalement, dans toutes les régions, à l'exception de Kaffrine, les taux ont évolué positivement entre 2019 et 2020, grâce à l'augmentation des structures (publiques et privés), qui passent de 406 en 2019 à 424 en 2020.
- 118. Malgré le contexte lié à la pandémie de Covid-19, les résultats des examens professionnels se sont bien comportés et ont connu une hausse. Ainsi, le **taux de réussite aux examens professionnels** (CAP, BP, BEP, BP, BT, BTS) est passé de 50,69% en 2019 à 57,22% en 2020, soit un accroissement de 6,5 points de pourcentage. Le **nombre global des diplômés aux examens de la formation professionnelle** est de 10 179 en 2020 dont 6 202 garçons et 3 977 filles. Le pourcentage des garçons est plus élevé que celui des filles dans toutes les régions à l'exception de Louga (23%), Diourbel (49%) et Tambacounda (50%).



- 119. En 2020, près de 63% de jeunes sortants du système de la FPT ont été accompagnés dans leur parcours d’insertion à travers des modules de formation en entrepreneuriat et des appuis financiers importants en faveur de l’auto-emploi grâce, notamment, à la mise en place de cellules d’appui à l’insertion au niveau des structures de formation professionnelle. Cependant, leur fonctionnalité a toujours posé un problème du point de leur capacité à développer le partenariat avec les entreprises et la disponibilité de données pour mieux suivre leur parcours d’insertion.
- 120. De plus, trente-huit (38) MPE de jeunes sortants des centres de formation professionnelle (143 jeunes dont 73 hommes et 70 femmes) dans les régions de Saint-Louis, Louga et Matam ont été financées pour un montant global de 60 millions de FCFA.
- 121. Par ailleurs, 12 385 travailleurs des entreprises et organisations professionnelles ont bénéficié de formation continue pour l’année 2020, dont 54% de femmes. Ce résultat s’explique par le programme spécifique de riposte contre la pandémie de Covid-19 initié par l’ONFP en partenariat avec le SNEIPS pour la formation de 4 193 bénéficiaires sur l’ensemble des régions.

EFFET 13 : L’efficacité des dépenses d’éducation et de formation est améliorée



- 122. L’évolution de la part des dépenses publiques d’éducation en pourcentage du PIB mesure l’effort de financement fourni par le Sénégal en faveur de son système éducatif. Cet effort reste progressif et représente environ 8% du PIB. Les dépenses d’éducation rapportées aux dépenses totales de l’État représentent quant à elles 26% en 2020. Ce qui place le Sénégal dans le peloton de tête des pays en Afrique qui affectent le plus de ressources au secteur de l’éducation et de la formation.
- 123. Toutefois, les indicateurs tant de qualité que d’accès montrent des niveaux encore faibles, qui se répercutent sur les classements internationaux du développement avec des Indices de Développement humain (IDH) et de Capital humain (ICH) où les indicateurs de revenus et de santé connaissent des marges de progression très appréciables alors que ceux de l’éducation stagnent ou régressent. À titre d’exemple, la durée moyenne d’éducation n’est que de 3,8 années au Sénégal.

EFFET 14 : L’accès à l’enseignement supérieur de qualité est renforcé



Tableau 14 : Indicateurs de l’enseignement supérieur

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux brut de scolarisation au supérieur	12,9%		13,78%	-	+0,88 pdp
Nombre d’étudiants pour 100 000 hbts	1 204		1 281	-	+6,4%
Indice de parité dans l’enseignement supérieur	0,75		0,78	-	+4%
Taux de promotion en licence3	53%		ND	-	-

Source : MESRI, RAP juin 2020



124. La population estudiantine du Sénégal est évaluée à 213 966 en 2020, dont 93 881 femmes, soit un indice de parité de 0,78. Ainsi, le **taux brut de scolarisation dans le supérieur (TBS)** passe de 12,90% en 2019 à 13,78% en 2020. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 1 204 en 2019 à 1 281 en 2020. En effet, dans le domaine de l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur, le Sénégal compte huit (08) universités publiques, cinq (05) instituts supérieurs d'enseignement professionnels (ISEP), une (01) école polytechnique (EPT) et plus de cent cinquante (150) établissements privés d'enseignement supérieur.
125. En ce qui concerne la promotion de l'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur, l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS), avec ses douze (12) espaces numériques ouverts (ENO) fonctionnels, a accueilli 29 013 étudiants en 2020. Dans la même lancée, l'exécution du programme « un étudiant, un ordinateur » lancé depuis 2013 a permis la distribution de 12 414 ordinateurs en 2020 dans les Universités publiques et à l'ISEP de Thiès, ce qui porte le total à 36 511 ordinateurs distribués depuis le début du programme. Par ailleurs, 110 072 étudiants ont bénéficié d'une allocation d'étude au cours de l'année 2020, soit un taux de 73,86% contre 65,21% en 2019.
126. Dans le domaine de **l'assurance qualité dans l'Enseignement supérieur**, l'année 2020 est marquée par une réduction significative des activités. Ainsi, sur les 284 établissements/candidats enregistrés en 2020, seuls 55 ont été évalués (19 dans le public et 36 dans le privé) et 25 ont été accrédités (12 pour le public et 13 pour le privé).

EFFET 15 : La recherche et l'innovation sont promues et valorisées au service du développement



127. La recherche se développe dans les laboratoires et dans les écoles doctorales et mobilise une population estimée à 24 936 personnes. Dans les écoles doctorales, 8 130 doctorants (D1 à D3) ont été encadrés, soit 5 314 hommes et 2 780 femmes. L'année sous revue, 336 thèses ont été soutenues, essentiellement à l'UCAD (205), à l'UT (73), à l'UGB (40) et à l'UASZ (18). Par ailleurs, 267 publications scientifiques ont été recensées dans les différentes Universités. Concernant la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs, 206 ont été promus sur les 240 inscrits en 2020 soit un taux de réussite de 85,8% dont 16% de femmes.
128. Dans la perspective de donner un nouvel élan à la Recherche et à l'Innovation, le centre national de microscopies électroniques (CNME) a été mis en place et la formation des formateurs a été réalisée en 2020. Ce centre à vocation nationale et sous régionale, permettra la caractérisation des matériaux à travers des études morphologiques et ultra-structurales détaillées des matériaux à l'échelle micrométrique et nanométrique et assure des prestations de service dans le domaine des sciences des matériaux grâce à ces équipements de pointe.
129. Par ailleurs, un centre modulaire de fabrication, d'assemblage, d'intégration et de tests de microsattellites (M-AIT), a été créé et trois (03) ingénieurs sénégalais sont en formation depuis 2020, au Centre Spatial Universitaire de l'Université de Montpellier.



EFFET 16 : L'analphabétisme est réduit



130. Des efforts considérables ont été entrepris par le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d’alphabétisation notamment avec la modernisation des Daaras et les cellules d’alphabétisation fonctionnelle (CAF). Selon, les résultats de l’enquête EHCVM 2018/2019, le **taux d’alphabétisation des adultes** est estimé en 2019 à 51,8%. Il est plus accentué en milieu urbain (72,6%) qu’en milieu rural (37,8%).
131. En 2020, il était prévu d’enrôler un effectif de 74 627 apprenants dans les centres d’alphabétisation fonctionnelle (CAF), mais seulement 18 230 adultes ont été enregistrés, soit un gap de 56 397. Les apprenants sont majoritairement des femmes (17 715 femmes contre 515 hommes). Il est noté une légère hausse du pourcentage d’apprenants jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus ayant atteint un seuil minimum de maîtrise en langue, lecture, écriture, mathématique et compétence de vie courante, dans les classes d’alphabétisation fonctionnelle, qui est passé de 85,5% en 2019 à 87,2% en 2020.
132. Les contraintes pour la promotion de l’alphabétisation des jeunes et des adultes sont principalement liées à l’insuffisance des ressources et à la dispersion des interventions. Pour réduire le nombre d’enfants et de jeunes qui ne sont pas dans le système formel, il est impératif de multiplier les programmes d’insertion ou de réinsertion et de mettre les moyens nécessaires pour relever sensiblement les effectifs enrôlés dans l’alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle et aussi d’harmoniser les interventions des différents programmes.

EFFET 17 : La morbidité et la mortalité maternelle et infantile sont réduites



Tableau 15 : Principaux indicateurs liés à la santé

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Pourcentage de PVVIH mises sous traitement antirétroviral	87%	90%	89%	-1 pdp	+2 pdp
Taux de couverture en Penta3	94%	96%	96%	100%	+2 pdp
Taux d’accouchements assistés par du personnel qualifié	74,5%	80%	96,3%	+16,3 pdp	+21,8 pdp
Taux d’achèvement en CPN	55%	70%	65,4%	-4,6 pdp	+10,4 pdp

Source : ANSD/rapport MSAS, 2021

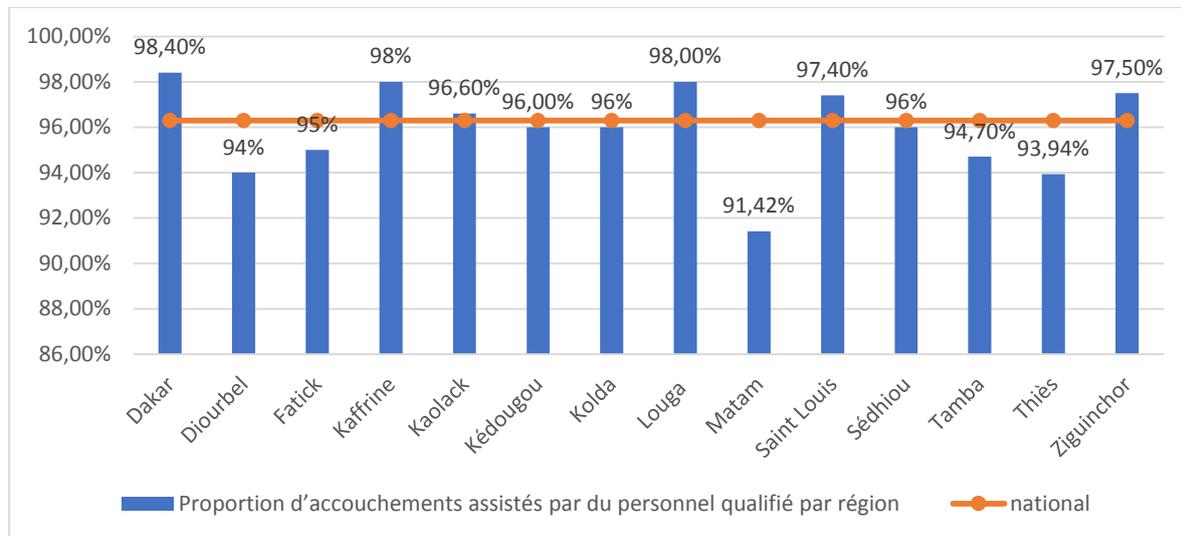
133. **L’amélioration de la santé de la mère, de l’enfant et du nouveau-né** est au cœur du Plan national de Développement sanitaire et social (PNDSS) 2019-2028. En effet, le **taux d’accouchements assistés par du personnel qualifié**¹⁴ a connu une nette progression passant de 74,5% en 2019 à 96,3% en 2020. Toutefois, ce résultat cache des disparités avec les régions

¹⁴ Donnée de 2019 fournie par l’EDS-C 2019, donnée de routine 2020 fournie par le MSAS/RAC2021



de Matam, Thiès, Diourbel, et Fatick qui restent en retrait par rapport à la moyenne nationale. Le **taux d'achèvement en consultation prénatale (CPN)**, a connu une hausse de 10,4 points de pourcentage, passant de 55% en 2019 à 65,4% en 2020.

Figure 2 : Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié par région



Source : MSAS, 2021

134. Ces progrès s'expliquent en partie par : (i) le passage à l'échelle des soins humanisés pour le renforcement de l'offre de service d'accouchement de qualité, la formation de prestataires qualifiés ; (ii) le renforcement des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) ; (iii) le renforcement de l'équipement des maternités, de la disponibilité des produits d'importance vitale pour la santé de la mère et du nouveau-né ; (iv) la meilleure surveillance des décès maternels et riposte (SDMR) avec la systématisation des audits des décès maternels et néonataux et (v) la mise en œuvre de la stratégie de communication avec l'implication des Badiènu gox.
135. S'agissant de la **vaccination, la couverture en Penta3¹⁵** a connu une hausse de 2 points de pourcentage, passant de 94% en 2019 à 96% en 2020, et correspondant à la cible fixée pour 2020. Il en est de même de la rougeole dont l'incidence a été réduite de moitié entre 2019 et 2020 (0,5 à 0,25).
136. Malgré les acquis notés dans la prise en charge sanitaire du couple mère-enfant, des efforts restent à faire sur la qualité des soins prénataux, la gestion de l'accouchement, l'équipement des structures sanitaires en matériels de base pour les soins du nouveau-né, surtout en unités de néonatalogie et sur l'intensification des programmes de vaccination dans tous les districts pour le renforcement de l'immunité des enfants afin de ne laisser aucun enfant en rade.
137. Dans le cadre de la lutte contre les **maladies transmissibles**, le Sénégal a fait d'importants progrès. Le **taux de succès thérapeutique** pour la **tuberculose** a connu une forte amélioration passant de 68% en 2019 à 90,3% en 2020 pour une cible de 75%. En ce qui concerne le paludisme, en 2020 le renforcement de la disponibilité des tests de diagnostic rapide (TDR) à tous les niveaux a permis de maintenir à plus de 99% la performance liée au diagnostic des cas de paludisme malgré le contexte pandémique.
138. Le **pourcentage de PVVIH mises sous traitement antirétroviral** est passé de 87% en 2019 à 89% en 2020 pour un objectif de 90%. Ces résultats ont été obtenus grâce aux innovations du programme « Santé de base » dans la réalisation des tests VIH avec le counseling dépistage à l'initiative du prestataire (CDIP), la décentralisation de l'utilisation des tests rapides (syphilis duo) pour les femmes enceintes, l'utilisation des autotests.

¹⁵ Données provisoires du DHIS2



EFFET 18 : L'état nutritionnel de la population est amélioré



139. La **prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans**, le **pourcentage d'enfants (0-59 mois) présentant une insuffisance pondérale** et la **prévalence du retard de croissance chez les enfants de (0-59 mois)**, s'affichent respectivement à 8,1%, 14,4% et 17,9% en 2019. La situation socioéconomique du pays, induite par la survenue de la Covid-19, n'a pas été favorable à une amélioration des conditions de vie des populations, surtout les plus vulnérables avec les restrictions des déplacements. Malgré cela, les indicateurs liés à la nutrition affichent des résultats satisfaisants, même si les cibles fixées ne sont pas atteintes. Le **pourcentage de collectivités territoriales couvertes pour les services de nutrition** est passé de 72% en 2019 à 73% en 2020, pour une cible de 76%, et le **pourcentage d'enfants (0-59 mois) bénéficiant des services de nutrition** de 60% en 2019 à 63% en 2020 pour une cible de 70%. Cependant, il paraît évident que des efforts restent encore à faire pour atteindre les cibles de l'ODD 2 relatives à la lutte contre la malnutrition.

EFFET 19 : Le système de gouvernance et de financement du secteur de la santé est renforcé



140. Les **dépenses de santé rapportées aux dépenses totales de l'État** sont passées de 5,54% en 2019 à 7,53% en 2020, soit une hausse de 2 points de pourcentage. Cette situation s'explique par les mesures exceptionnelles qui ont été prises pour la résilience du secteur de la santé.
141. Pour ce qui est des ressources humaines, les indicateurs soulignent des améliorations. En effet, le **ratio du nombre de médecins pour 10 000 habitants** est estimé à 0,9 en 2020 contre 0,8 en 2019, soit moins d'un (01) médecin pour 10 000 personnes, pour une cible de 1,3. Le **ratio du nombre de sages-femmes d'État pour 1 500 Femmes en Age de Reproduction (FAR)** passe de 0,68 en 2019 à 0,85 en 2020 et atteint ainsi la cible fixée.
142. S'agissant des médicaments et produits essentiels traceurs, le taux de disponibilité a connu une hausse de 14,67 points de pourcentage entre 2019 et 2020. En effet, ce taux est passé de 66,7% en 2019 à 81,3% en 2020, grâce, entre autres, à l'augmentation de 61,0% du montant des achats, justifiée par l'urgence sanitaire contextuelle en 2020, qui est ainsi passée de 13,9 milliards de FCFA en 2019 à 22,3 milliards en 2020.
143. Les résultats satisfaisants enregistrés en 2020 risquent d'être compromis par les effets de la propagation du virus Covid-19 sur l'étendue du pays, tels que la baisse de la fréquentation des structures sanitaires et la concentration de l'essentiel des activités autour de la lutte contre la pandémie. Le Sénégal a enregistré son premier cas le 02 mars et au 31 décembre 2020, les statistiques affichaient 19 364 cas confirmés et 410 décès. En dépit de ce contexte particulier, la plupart des programmes du Plan national de Développement sanitaire et social (PNDSS) ont



connu une amélioration grâce aux stratégies mises en œuvre : (i) dissémination du guide sur les continuités des services SRMNIA-N ; (ii) gestion des urgences avec l'implication du SAMU à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ; (iii) prise en charge à domicile des cas légers et paucisymptomatiques de Covid-19 ; (iv) implication des médiateurs dans la délivrance des ARV et (v) organisation des rendez-vous et les consultations téléphoniques (télémédecine) des patients stables, etc.

EFFET 20 : Le croît démographique est maîtrisé



144. Des efforts ont été consentis pour baisser l'indice synthétique de fécondité. En effet, le taux de prévalence contraceptive s'est légèrement amélioré pour atteindre 26% en 2020 contre 25,5% en 2019. La population du Sénégal estimée à 16 705 608 habitants en 2020, est en hausse de 3% par rapport à 2019. Elle est toujours caractérisée par sa jeunesse avec 52,0% de moins de 20 ans. Ce qui se traduit par un taux de dépendance très élevé de 83%.

EFFET 21 : La couverture sociale des populations est améliorée



Tableau 16 : Principaux indicateurs du sous-secteur de la protection sociale

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Nombre de ménages inscrits dans le registre national unique	458 550	588 673	537 114	91,2%	+17,1%
Nombre de ménages bénéficiaires de BSF	316 941	300 000	316 941	>100%	0
Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension	5,65%	ND	ND	ND	ND
Taux de couverture du risque maladie	48%	65%	53,2%	-11,8 pdp	+5,2 pdp

Source : DGPSN

145. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de **protection sociale**, le Gouvernement a mis en place un Registre national unique (RNU) pour un meilleur ciblage des bénéficiaires des programmes de filets sociaux. Après la mise à jour et l'extension du RNU, le **nombre de ménages inscrits** est évalué à 537 114 ménages en 2020 contre 458 550 en 2019, soit une hausse de 78 566 ménages en valeur absolue et de 17,1% en valeur relative. Dans le cadre de leurs interventions, 20 projets et programmes ont utilisé le RNU en 2020 pour appuyer les populations vulnérables à mieux faire face aux impacts de la pandémie de Covid-19.

146. Le **nombre de ménages bénéficiaires des bourses de sécurité familiale** est toujours de 316 941 ménages depuis 2017. Cependant, les paiements des bourses pour l'année 2020 ont



connu des retards importants et seuls deux trimestres ont été payés en raison des difficultés de mobilisation de ressources.

147. Le **nombre d'établissements scolaires et de daaras couverts par les services de cantines scolaires** a connu une baisse de 16,23%, passant de 2 840 en 2019 à 2 379 en 2020. Ce recul s'explique par le retrait de certains partenaires et par la longue période de fermeture des écoles liée à la pandémie de Covid-19. Le nombre d'enfants bénéficiant d'un service de cantine scolaire a également connu une baisse, passant de 52,22% en 2019 à 23,76% en 2020.
148. Toutefois, pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur les populations vulnérables, le Gouvernement a procédé à un appui à la consommation aux ménages pauvres notamment, les bénéficiaires des bourses, d'un montant de 69 milliards de FCFA à travers le volet protection sociale du PRES.
149. S'agissant de la **couverture maladie universelle**, le **taux de couverture du risque maladie** a connu une évolution, passant de 48% en 2019 à 53,2% en 2020. Ainsi, les mécanismes d'assurance maladie, tous régimes confondus, ont permis d'assurer une couverture du risque maladie à 8 889 741 personnes.
150. Dans le cadre de la couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé, en 2020, 644 mutuelles de santé et 43 unions départementales de mutuelles sont fonctionnelles avec une couverture de 3 890 185 personnes dont 1 591 574 bénéficiaires « cotisants » et 1 926 964 bénéficiaires « non cotisants » couverts par les mutuelles de santé communautaires et 316 210 bénéficiaires des mutuelles socioprofessionnelles. En effet, le taux de pénétration dans les mutuelles de santé est passé de 42% en 2019 à 78% en 2020 soit en dessous de l'objectif de 95%. Ce résultat s'explique par l'adhésion timide des populations aux mutuelles et du niveau très faible du taux de recouvrement des cotisations.
151. Dans le cadre de la **politique d'assistance médicale**, 2 194 520 cas ont bénéficié des initiatives de gratuité des soins. Il s'agit de 2 049 371 cas pris en charge dans le cadre de la gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans, de 116 203 cas des personnes âgées de 60 ans et plus, de 27 950 cas de césarienne et de 996 d'hémodialysés.

EFFET 22 : L'inclusion sociale des personnes handicapées est améliorée



152. S'agissant de la **carte d'égalité des chances (CEC)**, 10 428 cartes ont été produites en 2020 (4 300 en 2019), portant ainsi le nombre de cartes à 64 728, soit un taux de réalisation de 81% des personnes handicapées. La non-atteinte de la cible (15 272 cartes) résulte de la faible exécution du budget (60%), du manque de moyens logistiques pour les services de l'action sociale, de l'enclavement des zones d'habitation et des difficultés d'accès des personnes handicapées à l'état civil.
153. Sur les sept (07) avantages que garantissent les CEC, trois (03) sont effectifs et ont permis à 25 614 personnes handicapées de bénéficier des bourses de sécurité familiale, 21 975 aux mutuelles de santé, 633 au réseau de transport « Dakar Dem-Dik ». Par ailleurs, 65 219 personnes handicapées ont reçu divers appuis dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 dont 54 219 kits alimentaires.



154. Le **nombre de personnes handicapées appareillées** se situe à 7 785 en 2020, soit 77,85% de la cible et une hausse de 5% enregistrée par rapport à 2019 (7 388). L'écart relève du faible taux d'exécution du budget, mais également de l'inexistence du partenariat dans le domaine.

EFFET 23 : La protection de l'enfance est renforcée



155. Dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, le processus de mise en place des structures de coordination de la Stratégie nationale de Protection de l'Enfant (SNPE) s'est poursuivi en 2020 avec l'installation, de six (06) Comités départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) de Kanel, Ranérou, Gossas, Guinguinéo, Linguère et Kébémér.
156. Concernant la protection des enfants contre toutes formes de violations, le nombre d'enfants bénéficiant de services de protection est chiffré à 8 703 en 2020 contre 10 250 en 2019, compte non tenu des enfants pris en charge à travers les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE). Dans le cadre du renforcement de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels sur internet, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) a mis en place un portail de signalement d'abus sexuels en ligne.
157. La mise en œuvre du projet de protection d'urgence des enfants contre la Covid-19 en 2020 dénommé « Zéro enfant dans la rue » pour endiguer le phénomène de la mendicité a permis d'accélérer le retrait des enfants de la rue. Ainsi, 6 187¹⁶ enfants âgés de 4 à 17 ans ont été retirés (contre 1 321 en 2019) dont 5 506, retournés en famille.
158. Le centre d'accueil, d'information et d'orientation pour les enfants en situation difficile de Ginddi, a pris en charge 543 enfants et formé 120 jeunes filles en situation de déperdition scolaire en couture (58) et restauration (62). La ligne verte (116) a enregistré 9 011 appels de signalement de violences faites aux enfants, dont 92% ont fait l'objet de traitement.
159. S'agissant des pupilles de la nation, 105 orphelins issus de parents militaires décédés ont acquis le statut de pupille en 2020, portant ainsi à 965 leur effectif total, dont 328 mineurs bénéficiaires actuellement d'une allocation mensuelle de 50 000 FCFA.

En perspective, l'accent sera mis sur : (i) le diagnostic institutionnel du dispositif de coordination et d'amélioration de la gouvernance de la protection sociale ; (ii) la poursuite des travaux entamés sur le financement de la protection sociale ; (iii) la finalisation de l'institutionnalisation du RNU et l'audit complet de la base du RNU afin d'asseoir une fiabilité et donc une confiance accrue des acteurs utilisateurs ; (iv) le renforcement de la professionnalisation des mutuelles communautaires ; (v) la rationalisation de l'assistance médicale par l'intégration des initiatives de gratuité des soins dans le système d'assurance maladie à base communautaire et le renforcement du contrôle médical ; (vii) le soutien aux initiatives pour diminuer l'exposition des enfants aux risques de violences et de négligences, de travail précoce ou dangereux et d'exploitation ; (viii) la communication accrue pour le changement des normes sociales protectrices des enfants et (ix) la détection et la prise en charge des enfants victimes de violences par le secteur de la santé.

¹⁶ Rapport bilan projet « Zéro Enfant dans la rue »



EFFET 24 : L'accès à l'eau en quantité et en qualité et à l'assainissement est amélioré



Tableau 17 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Taux d'accès global à l'eau potable	96,2%		97,6% ¹⁷	-	+1,4 pdp
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	94,8%	100%	96,5%	-3,5 pdp	+1,7 pdp
Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	97,8%	100%	98,8%	-1,2 pdp	+1 pdp
Taux d'accès global à l'assainissement	60,27%		61,23% ¹⁸		+0,96 pdp
Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural	49,1%	63%	50,7%	-12,3 pdp	+1,6 pdp
Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	72,9%	78%	74%	-4 pdp	+1,1 pdp

Source : Rapport MEA

160. Afin de garantir un accès des populations en eau et assainissement, des investissements considérables ont été consentis et des réformes de grande envergure ont été menées ces dernières années. En effet, le taux d'accès global à l'eau s'est établi à 97,6% en 2020 contre 96,2% en 2019.
161. En milieu urbain, le **taux d'accès global** est passé de 97,8% en 2019 à 98,8% en 2020, touchant ainsi une population de 7 726 209 personnes dans le périmètre affermé. 92,4% de cette population est desservie par un branchement particulier et 6,4% par une borne-fontaine.
162. Au niveau régional, les taux d'accès par un branchement particulier ou par borne-fontaine, restent satisfaisants, à l'exception des régions de Kolda, Sédhiou, Kédougou et Ziguinchor qui enregistrent des taux globaux inférieurs à 80%.
163. Le **taux d'accès global à l'eau potable en milieu rural** est estimé à 96,5% en 2020 contre 94,8% en 2019, soit une hausse de 1,8 points de pourcentage, grâce à la réalisation de 5 188 branchements particuliers (dont 3 688 ordinaires, 967 sociaux et 533 renouvellements et 41 nouveaux forages).
164. Dans le cadre de l'exécution du PUDC, l'objectif de réalisation des ouvrages (châteaux d'eau et forages) est atteint à 100%. Cependant, les mises en service sont exécutées à 30%. Les quinze (15) systèmes (forages, château d'eau et réseau d'alimentation) mis en service permettent à plus de 87 000 personnes dans 446 villages d'avoir accès à l'eau potable.
165. Le **taux d'accès global à l'assainissement urbain** est estimé en 2020 à 74%, contre 72,9% en 2019, soit une hausse modeste de 1,1 point de pourcentage, essentiellement soutenue par les autoréalisations d'ouvrages individuels des ménages. Le taux d'accès global à l'assainissement rural est estimé à 50,7% en 2020, contre 49,1% en 2019, soit une légère hausse de 1,6%. Cependant la cible fixée pour 2020 n'a pas été atteinte avec un taux de réalisation de 63%.
166. Les opérations physiques exécutées en 2020 ont permis principalement de doter les ménages de 4 076 latrines et de construire cinq (05) édicules publics dans les régions de Louga, Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Kaolack.

¹⁷ Estimations DGPPE

¹⁸ Estimations DGPPE

**Encadré 4** : Projet dépollution Baie Hann

Avec un financement global de 73,5 milliards de FCFA, le projet de dépollution de la Baie de Hann vise à restaurer la qualité des eaux de la Baie de Hann en finançant les infrastructures de collecte, de traitement et de rejet en mer d'une partie des effluents qui sont actuellement rejetés directement dans la Baie. En termes d'avancement du projet, le marché de l'intercepteur a été attribué à l'entreprise LUDWIG PFEIFFER pour un montant de 15,5 millions N722 FCFA HT-HD soit 18,3 milliards de FCFA TTC. Le démarrage effectif des travaux a eu lieu le 7 septembre 2020. Les études topographiques sont en cours ainsi que les sondages géotechniques. Une première commande de canalisation est arrivée à Dakar le 22 décembre 2020. Pour les volets Station d'épuration et émissaire en mer réseaux secondaires et assèchement du canal 6 et assainissement du port de Dakar, le processus de passation des marchés est en cours de finalisation avec l'attribution provisoire.

Les DAO du lot 4 réseaux secondaires pour le raccordement des industriels, du lot 5 assèchement du canal 6 et du lot 6 réseaux secondaires pour le raccordement des ménages sont en cours de validation pour leur lancement. Le DAO concernant l'assainissement du port autonome de Dakar est en cours d'élaboration.

En outre, pour le suivi de l'évaluation des impenses, le travail d'identification des personnes affectées par le projet est en cours avec l'appui des préfets et du Port autonome de Dakar pour la partie intra-douanière. Les visites de sites et la procédure de conciliation sont en cours.

167. En ce qui concerne le suivi de la ressource, les banques de données et les informations nécessaires à la mobilisation et à la gestion des ressources en eau ont été mises à jour à travers une vingtaine de missions de suivi et de gestion du réseau d'observation hydrométrique et piézométrique. De 2019 à 2020, 66 nouveaux ouvrages se sont ajoutés au réseau de suivi qui s'est établi à 564 ouvrages.
168. Par ailleurs, les activités de la police de l'eau ont été menées à deux niveaux complémentaires : d'abord par un examen préalable des demandes d'autorisation et de régularisation de captage et ensuite à travers des missions de terrain pour une vérification de la conformité administrative des ouvrages. En 2020, sur les 105 demandes d'autorisation de captage reçues, 62 ont été délivrées pour un volume cumulé de 1 388 m³/heure. Par ailleurs, il faut souligner les opportunités de transfert d'eau de l'ordre de 300 000 m³/j pour accompagner les grands projets d'hydraulique et le renforcement des services d'eau. Ces potentialités de champs captant sont ainsi réparties : 100 000 m³/j à partir du Maastrichtien (Khatali, Malème Hoddar, Sadio) ; 67 000 m³/j sur la Nappe du Continental Terminal de Sine Gambie et 132 000 m³/j confirmés par des Forages d'essai du champ captant de Keur Madiabel.
169. Dans le cadre de la surveillance préventive des risques de pollutions du Lac de Guiers, les services de laboratoires de l'Institut Pasteur et de Ceres Locustox ont été sollicités. En juin 2020, les résultats de l'étude de Ceres Locustox pour des services ont révélé globalement la présence de quatre (04) métaux lourds : Chrome, Nickel, Aluminium et Plomb, dans les échantillons d'eau à des concentrations supérieures aux valeurs seuils de la norme de l'OMS. Les six (06) autres métaux lourds : Arsenic, Cadmium, Cuivre, Mercure, Sélénium et Zinc, ont été retrouvés à des concentrations proches aux valeurs seuils de la norme OMS.
170. Dans les domaines de la planification et de la protection de la ressource en eau et de l'environnement, un protocole de partenariat technique avait été signé avec la Société Wallonne de Distribution des Eaux (SWDE). Ainsi, un mini-laboratoire a été construit à Saint-Louis pour capitaliser les connaissances acquises et effectuer certaines analyses chimiques.
171. En termes de perspective, il s'agira de : (i) accélérer la réforme du code de l'eau et celle de l'hydraulique rurale et réactiver le Conseil Supérieur de l'Eau (CSE) ; (ii) améliorer l'accès et la qualité de l'eau pour tous en quantité suffisante ; (iii) élaborer le Projet Sectoriel de Développement (PSD) à l'horizon 2030 ; (iv) doter toutes les communes de Plans Directeurs d'Urbanisme, de Plans d'Urbanisme de Détail et de Plans Directeurs d'Assainissement et (v) mettre en application les conclusions des études sur les mécanismes de financement de la gestion des eaux pluviales avec notamment l'alimentation du fonds d'assainissement.



EFFET 25 : L'accès au logement social est amélioré



Tableau 18 : Principaux indicateurs du sous-secteur de l'habitat

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Nombre d'unités d'habitation	4 174	13 456	6 626	49,2%	58,7%
Nombre de parcelles viabilisées	5 263	5 410	2 105	38,9%	-60%
Nombre de logements sociaux construits	3 590	3 046	2 014	66,1%	-43,9%
Superficies d'espaces verts aménagés (ha)	77	102	87	85,3%	+13%
Taux de couverture des communes en PDU	14%	20%	16%	-4 pdp	+2 pdp

Source : Rapport MULHP 2020

172. Le Sénégal connaît une forte demande en unités d'habitation liée à l'urbanisation galopante. À cet effet, le Gouvernement met en œuvre une politique d'habitation sociale et de gestion urbaine. Ainsi, le **nombre d'unités d'habitation** a atteint 6 626 en 2020 contre 4 174 en 2019 soit 2 105 parcelles viabilisées en 2020 contre 5 263 en 2019 et 2 014 logements sociaux construits en 2020 contre 3 590 en 2019. On note une hausse de près de 59% entre 2019 et 2020, mais le résultat reste en deçà de l'objectif de 2020 fixé à 13 456 logements sociaux.
173. Cette faiblesse de l'offre de logements, malgré la volonté affichée à travers la mise en place du projet phare d'accélération de l'offre en habitat social (PAOHS) et la mise en place du Fonds pour l'habitat social (FHS), peut s'expliquer, d'une part, par des retards dans la prise des décrets d'application de la loi d'orientation et dans la gratuité du foncier et d'autre part, par la crise liée à la pandémie de Covid-19.
174. En matière de planification urbaine, le pourcentage de communes disposant de documents de planification urbaine a progressé, passant de 14% en 2019 à 16% en 2020. De plus, le nombre de documents de planification urbaine approuvés est passé de 75 en 2019 à 88 en 2020.
175. La situation de l'exécution physique se résume : (i) à l'élaboration de trois (03) Schémas directeurs d'Aménagement urbain (SDAU) (Mbour et environs, Thiomboy et Diass) ; (ii) aux études des Plans de Déplacement urbain (PDU) de Gandiaye, Malem Hoddar, Touba et Kaolack effectuées, à plus de 50% ; (iii) aux études des PDU de Passy et Mbane réalisées à plus de 80% ; (iv) aux études des PUD de Guédiawaye et de Malika, achevées ; (v) à l'élaboration du Plan d'aménagement de la Zone nord de l'autoroute à péage entre Thiès et Sébikhotane sur 11 000 ha achevé , (vi) à la réalisation de quinze (15) PDU dans le cadre du Nouveau Programme pour les ZAC ; (vii) à la réalisation du PUD de Pikine et Guédiawaye ainsi que du PUD de Diamniadio qui est réalisé à environ 80% ; (viii) à la réalisation du Plan d'Aménagement du Pôle Urbain de Niakhar à Fatick et (ix) à l'élaboration de dix-huit (18) plans d'urbanisme directeur (PUD) dans le cadre du projet des 100 000 logements.
176. Il importe de noter que l'élaboration des documents de planification urbaine est souvent confrontée à des insuffisances de ressources et à la réaction tardive des autorités locales sur les avis et la validation des livrables conformément au code de l'urbanisme.
177. La mise en œuvre des opérations d'aménagement urbain, notamment les Zones d'Aménagement concerté (ZAC), sur toute l'étendue du territoire national, constitue une approche importante pour la production en grande quantité de parcelles viabilisées sur des sites sécurisés et gérés par



l'État. En effet, les ZAC ont une grande capacité de mobilisation du foncier et de production de parcelles viabilisées à moindre coût au profit des populations, avec une bonne organisation du tissu urbain, combinant le logement et l'activité, et pouvant lutter contre l'occupation anarchique de l'espace urbain.

178. En 2020, 3 596 parcelles ont été produites sur une superficie aménagée de 136 ha au cours de l'année 2020, contre 1 832 parcelles produites sur une superficie aménagée de 67 ha en 2019.
179. En perspective, il s'agira de ; (i) promouvoir l'écosystème de construction et l'habitat rural ; (ii) mettre en application le contrôle de l'efficacité énergétique des bâtiments ; (iii) mettre en œuvre un dispositif de suivi des données en matière de logement et (iv) généraliser la planification urbaine en dotant chaque commune d'un PDU et de deux PUD.

EFFET 26 : La qualité du cadre de vie est améliorée



180. S'agissant de l'amélioration du cadre de vie des populations, une hausse de 13% de la superficie d'espaces verts aménagés a été notée, passant de 77 ha en 2019 à 87 ha en 2020 et reste en deçà de la cible fixée à 102 ha.
181. Dans le cadre de la gestion des déchets, la quantité de déchets mise en décharge s'élève à 1 587 659 tonnes en 2020 contre 1 223 957 tonnes en 2019, soit au-dessus de l'objectif de 1,3 millions de tonnes. La quantité de déchets mise en décharge et issue de la collecte conventionnelle dans la région de Dakar durant l'année 2020 s'élève à 1 103 747 tonnes contre 885 532 tonnes en 2019, (environ 3 023 tonnes de déchets mises en décharge quotidiennement dans la région de Dakar) soit une hausse de 218 215 tonnes de déchets mise en décharge par rapport à l'année 2019.
182. Le taux de collecte national se situe à 53,00% en 2020 contre 44,50% en 2019, soit au-dessus de la cible (50%). Au niveau de la région de Dakar, le taux de couverture de la collecte à Dakar est de 86,5% en 2020 contre 84,9% en 2019, soit une hausse de 1,6 point et 3,5% de moins par rapport à la valeur cible prévisionnelle de l'année 2020, qui était de 90%.
183. La mise en œuvre de la deuxième phase du programme national de gestion des déchets (PNGD), à travers le projet de Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Economie des Déchets Solides (PROMOGED) d'un montant de 200 milliards de francs CFA dont l'exécution va s'étaler sur la période 2021-2026, devra permettre la promotion d'une industrie de recyclage de déchets solides, l'assainissement complet du site de Mbeubeuss et la modernisation du cadre de vie de Keur Massar avec les plans directeur et d'urbanisme. Globalement le PROMOGED va améliorer le cadre de vie de 758 114 ménages soit 6 millions de personnes, l'installation de 150 infrastructures de traitement dans 138 communes et la création de 3 000 emplois en particulier pour les jeunes et pour les femmes.



Encadré 5 : Impacts des inondations sur les secteurs socio-économiques (PNDA), ONU-PNUD2020

Suite aux fortes précipitations enregistrées en septembre 2020 (1 900 mm) toutes les régions du Sénégal ont été impactées avec 12 475 ménages inondés, ce qui a conduit au déclenchement du Plan national d'Organisation des Secours (ORSEC). Face à la situation, 10 milliards de FCFA ont été mobilisés par le Gouvernement, dont 3 milliards en appui direct aux sinistrés.

L'enquête sur l'impact des inondations de 2020, révèle que les indicateurs sociodémographiques sont plus défavorables aux niveaux des ménages victimes des inondations dirigés par les femmes.

Au niveau de l'habitat, seuls 2% des sinistrés déclarent vivre dans des conditions acceptables de logement avant la catastrophe tandis que 57% vivaient dans des logements estimés moyennement acceptable et 42 % des logements étaient dégradés avant les inondations.

Pour la ressource en eau, 25,4% des ménages utilisent principalement des sources d'eaux non potables, telles que des puits non aménagés, les eaux de surface et les eaux de source non protégées.

Pour l'hygiène et l'assainissement, 39,9% des ménages ne disposent pas de latrines. Pour cette catégorie, seuls 13,4% font recours aux latrines publiques. Pour le reste, la défécation à l'air libre est la modalité la plus récurrente. Seuls 3% des ménages ont des latrines modernes. Le reste a des latrines sèches (50%) et des latrines humides traditionnelles (46,7%).

En ce qui concerne la santé, 65% des enquêtés soutiennent que l'accès aux soins de santé est rendu difficile à la suite des inondations. En ce qui concerne la prise en charge des frais liés à la santé, le réseau familial est mobilisé à plus de 82% des ménages enquêtés. Cela concerne, les dernières ressources disponibles dans le ménage. Ainsi, la maladie d'un membre du ménage constitue le facteur principal de basculement vers la grande précarité de la famille.

Pour l'alimentation, 73% des ménages interrogés font recours à des aliments moins coûteux et 22% contractent des dettes pour faire face aux besoins alimentaires de la famille comparativement à avant les inondations.

Au niveau des revenus du ménage, avant la catastrophe, 50% des chefs de ménages victimes des inondations, n'avaient pas un revenu qui dépasse 50 000 FCFA/mois, 80% ont un revenu mensuel de moins de 100 000 FCFA et moins de 2% des chefs de ménages gagnaient 200 000 FCFA par mois, avant le désastre. Par ailleurs, suite aux inondations, 68,7% des chefs de ménages déclarent que les revenus sont devenus moins importants et les pertes de revenus occasionnées par les

184. En matière de gestion des eaux pluviales, la mise en œuvre du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP1) a permis la réalisation de 50,3 km de canaux de drainage en 2020 à Pikine et à Guédiawaye par le Plan directeur de Drainage (PDD). De même, 21 bassins d'écroulement d'une capacité cumulée de 700 000 m³ et 150 000 m² (soit 25 000 ml) de voiries en pavés autobloquants éclairées et assainies ont été effectués. Ainsi, 1 670 000 personnes ne sont plus exposées aux risques d'inondation récurrente grâce à ces importantes réalisations. Au regard de ces résultats, le Gouvernement a entrepris la mise en œuvre d'une deuxième phase (PROGEP2) à hauteur de 83 milliards de FCFA pour prendre en charge les autres zones concernées.

EFFET 27 : Les capacités d'adaptation et d'atténuation des populations et des écosystèmes aux effets des changements climatiques sont renforcées



Tableau 19 : Principaux indicateurs de l'environnement (1/2)

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Pourcentage des PGES suivis par rapport au cumul des projets validés	86,4%	60%	37%	-23 pdp	-49,4 pdp
Quantité de CO2 réellement évitée par les projets carbone (en tonne)	252 000	ND	305 768	ND	+21,3%

Source : RAP MEDD 2020



- 185. L'année 2020 a été marquée par des progrès importants dans le domaine de l'application des accords multilatéraux sur le climat. Avec l'approbation de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) et son enregistrement au niveau du Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, un pas important a été franchi dans le cadre de l'application de l'Accord de Paris sur le Climat.
- 186. L'objectif fixé par cette politique se traduit par une réduction relative des émissions de gaz à effet de serre de 5% et 7% respectivement, aux horizons 2025 et 2030, par rapport à la situation de référence (*Business as usual*) pour l'objectif inconditionnel (CDN). Cette réduction pourra être portée à 23% et 29% respectivement, aux horizons 2025 et 2030, par rapport à la situation de référence. Pour ce faire, il est nécessaire de mobiliser des financements conséquents, de faciliter le transfert de technologies écologiquement rationnelles et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines, dans le domaine du changement climatique.
- 187. Des efforts ont aussi été déployés dans le cadre de la mobilisation des financements climatiques. L'accréditation de la Banque Agricole comme Agence d'exécution du Fonds Vert pour le Climat a facilité la mobilisation de 153,4 millions de dollars US pour financer des projets dans les domaines liés à la lutte contre les inondations, à l'énergie, à la gestion durable des terres, à la résilience des écosystèmes et des systèmes de production des paysans.
- 188. Dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les projets carbonés ont permis de séquestrer 305 768 tonnes de CO₂ en 2020 contre 252 000 tonnes de CO₂ en 2019. Le suivi adéquat des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) va contribuer de façon significative au respect des dispositions réglementaires en matière d'environnement et d'amélioration des conditions de vie. Le pourcentage des PGES suivis par rapport au cumul des projets validés est passé de 86,4% en 2019 à 37% en 2020, soit largement en dessous de la cible de 2020 (60%).

EFFET 28 : La gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles est renforcée et la biodiversité est préservée



Tableau 20 : Principaux indicateurs de l'environnement (2/2)

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Superficies de terres brûlées par les feux de brousse (ha) durable	158 828	baisse de 5% par rapport à 2019	206 430	>5%	+29,97%
Superficies de terres sous gestion durable (SFGD) en (ha)	1 921 365	hausse de 5%	1 941 212,24	<5%	+1%
Taux de couverture nationale en aires marines protégées	2,48%	ND	2,88%	-	+0,4 pdp

Source : Rapport annuel 2020 (MEDD)

- 189. La **lutte contre la déforestation et la dégradation des terres** constitue un défi majeur pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. En effet, les **superficies forestières sous gestion durable (SFGD)** s'établissent à 1 941 212,24 ha en 2020, contre 1 921 365 ha en 2019. Cette légère progression de 1% est due aux efforts de reboisement, conjugués aux activités d'aménagement et de restauration des terres dégradées. Toutefois, l'engagement d'accroître annuellement de 5% les SFGD n'a pas été atteint. Globalement, une superficie de 15 653 ha de couvert végétal a été réalisée en 2020 contre 9 002 ha en 2019, soit une



progression de 74%. En effet, pour l'année 2020, les efforts de reconstitution du couvert végétal se sont concentrés plus sur les activités de Régénération Naturelle Assistée (RNA) dont les réalisations sont passées de 290 ha en 2019 à 8 118 ha en 2020.

190. Malgré les efforts des services forestiers, les étendues de feux de brousse ont connu une hausse de 30%, passant de 158 828 ha en 2019 à 206 430 ha en 2020. À cela, s'ajoute une augmentation de 30% des cas de feux, qui sont passés de 384 cas en 2019 à 502 cas en 2020.
191. La région de Tambacounda est la plus touchée par les feux de brousse avec 65 740 ha (31% du total des superficies brûlées sur le plan national), suivie des régions de Kolda et Kédougou, avec respectivement 65 664 ha et 26 445 ha, soit en valeurs relatives, 31% et 12%.
192. **Le taux de couverture en Aires Marines Protégées (AMP)** a connu une évolution passant de 2,48% en 2019 à 2,88% en 2020, grâce à l'accompagnement de plusieurs initiatives communautaires, avec une augmentation de 152 179 ha, du fait de nouvelles créations et de l'extension de l'AMP de Gandoule et celle de la Somone. Toutefois, ce résultat reste loin de l'objectif de préserver au moins 10% des zones marines et côtières, conformément au droit national et international ». En perspective de l'atteinte de l'objectif d'Aichi, à savoir « d'ici à 2020, préserver au moins 10% des zones marines et côtières conformément au droit national et international », il importe d'accélérer le processus de création d'aires marines protégées relative à la sauvegarde de la biodiversité marine et côtière.
193. Les processus d'accompagnement d'initiatives communautaires de conservation des ressources marines et côtières se sont poursuivis. Pour l'année 2020, de nouvelles étapes ont été franchies pour les projets en cours avec notamment, celui de l'AMP de Kaalolaal-Blouf-Fogny dont le décret a été signé. La dernière phase du projet d'AMP dans la zone de Niambalang (Oussouye) est amorcée avec les délibérations des communes de Oukout et Santhiaba Manjack.
194. En termes de perspective, l'accent sera mis, entre autres, sur : (i) la reforestation durable du territoire national dans le cadre de la mise en œuvre du PSE-vert ; (ii) la formation de personnes sur la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres ; (iii) la création et le renforcement d'au moins 500 Unités de transformation de produits forestiers ; (iv) l'opérationnalisation du cadre national de biosécurité et (v) l'appui à la mise en place d'Entreprises vertes.

Conclusion partielle (Axe 2)

195. L'analyse du niveau de réalisation des résultats prioritaires a permis de constater quelques progrès réalisés dans le secteur de l'éducation et de la formation. Toutefois, la pandémie de Covid-19 a montré certaines insuffisances et accentué les inégalités du système éducatif, pendant les périodes de confinement et de fermeture des écoles.
196. Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place une politique de surveillance et de riposte contre la propagation de la Covid-19, selon une approche multisectorielle et inclusive. Les moyens déployés ont ainsi permis au système de santé de développer un niveau de résilience assurant la continuité des services et la poursuite des réformes essentielles pour le maintien de la performance du secteur. Cependant, il demeure urgent et nécessaire de poursuivre les efforts dans le recrutement de personnels qualifiés notamment les assistants infirmiers. La pandémie de Covid-19 a révélé les dysfonctionnements du système sanitaire marqué par une insuffisance des ressources humaines, le faible niveau du plateau technique, la forte concentration des spécialités à Dakar.
197. En outre, les indicateurs, tant de qualité que d'accès, montrent des niveaux encore faibles. Ce qui se répercute dans les classements internationaux du développement, avec des indices de développement humain et de capital humain, où les indicateurs de revenus et de santé connaissent des marges de progression très appréciables alors que ceux de l'éducation stagnent ou régressent.



198. Dans le domaine de la protection sociale, l'analyse des résultats montre que des progrès notables ont été enregistrés aussi bien dans le domaine de l'assistance sociale et médicale que dans celui de l'autonomisation des groupes vulnérables. Cette performance s'explique par le développement d'une dynamique partenariale au niveau local qui a véritablement boosté la réponse à la demande de prise en charge des groupes vulnérables.
199. La mutualisation des ressources de plusieurs partenaires au niveau local et central, a permis de satisfaire la demande en formation professionnelle et le financement de projets économiques sur l'ensemble du territoire.
200. Le Gouvernement entend poursuivre sa politique de l'habitat notamment la politique du logement social à travers la mise en œuvre d'un vaste programme de construction de 100 000 logements. La mise en œuvre des opérations d'aménagement urbain, notamment les Zones d'Aménagement concerté (ZAC), sur toute l'étendue du territoire national constitue une approche importante pour la production en grande quantité de parcelles viabilisées sur des sites sécurisés.
201. La mise en œuvre de la politique environnementale a permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans le domaine de la biodiversité et de la lutte contre la dégradation des terres et la protection des écosystèmes. Cependant, des efforts considérables devront être faits dans les domaines de la reforestation et de la reconstitution du couvert végétal, dans l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement forestier, ainsi que dans l'aménagement et la gestion des aires protégées, et dans la lutte contre les effets du changement climatique.





AXE 3 : GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE



202. La mise en œuvre de la politique économique et sociale repose sur les fondements de l'émergence notamment la bonne gouvernance, l'efficacité des institutions, la cohésion sociale et la sécurité. À cet égard, le Gouvernement a engagé des réformes majeures pour le renforcement des institutions, l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre les inégalités liées au genre et l'attractivité des territoires. Dans ce sens, des progrès ont été réalisés en matière de : (i) sécurité et État de droit, (ii) participation et droits de l'homme, (iii) opportunité économique durable et (iv) développement humain. Cela a permis au Sénégal de gagner des places importantes dans des classements et Agendas internationaux de gouvernance. Ainsi, l'indice Mo IBRAHIM, le classe à la 9^{ème} place dans l'édition 2020 avec un score global de 63,2 sur 100 et la 3^{ème} place au classement CEDEAO.

EFFET 29 : La gestion des finances publiques est plus performante



203. Le Sénégal a fait beaucoup d'efforts dans l'internalisation des directives de l'UEMOA relatives à la gestion des finances publiques. Au total, sur les huit (08) directives, seule celle sur le régime financier des collectivités territoriales n'est pas internalisée. Il faut noter que la Loi organique relative aux Lois de finances (LOLF) et le Règlement général sur la Comptabilité publique (RGCP) ont fait l'objet d'abrogation et de remplacement en 2020.
204. Pour améliorer la gestion des finances publiques, le basculement en mode budget programme, initialement prévu en 2017, a connu un début de réalisation en 2020, tenant compte des conditions optimales de réussite. Les réformes se poursuivent pour l'application intégrale du nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA. À cet effet, sur le plan normatif, la Loi organique portant Loi de finances n°2020-07 du 26 février 2020 a été promulguée.
205. En termes de mobilisation des ressources, l'exécution du budget de 2020 est marquée par une faible augmentation des recettes (1,9%) et une forte progression des dépenses (16,2%), sous l'effet de la pandémie de Covid-19. Les ressources totales réparties entre les recettes fiscales, les dons et les autres recettes ressortent à 2 842,74 milliards de FCFA en 2020 contre 2 789,07 milliards en 2019, soit une progression de 53,69 milliards de FCFA (+1,9%). Cette augmentation est due à la forte progression des dons de 99,9 milliards de FCFA (44,5%). Toutefois, elle est amoindrie par le repli des recettes fiscales de 41,8 milliards de FCFA (-1,7%) et des autres recettes de 4,5 milliards de FCFA (-2,9%). Le taux de pression fiscale est passé de 17,6% en 2019 à 16,7% en 2020.
206. Par ailleurs, l'exécution budgétaire et financière de 2020 a bénéficié d'une suspension de paiement du service de la dette pour un montant de 63,2 milliards de FCFA (dont 49,5 milliards de FCFA en principal et 13,7 milliards de FCFA en intérêts) grâce à l'Initiative de Suspension des Services de la Dette (ISSD).
207. Dans le domaine de la commande publique, les administrations publiques ont fait immatriculer 3 276¹⁹ contrats pour un montant global de 1 151,4 milliards de FCFA durant l'année 2020, dont 49% par appel d'offres ouvert et 32% par entente directe (la valeur a augmenté de 60% par rapport à 2019). La procédure par entente directe a été très impactée par la construction et l'équipement du stade de football de Diamniadio (1 56,1 milliards de FCFA).

¹⁹ Ne prend pas en compte les marchés classés secrets défense et combustibles fournis à la SENELEC



208. En perspective, le Gouvernement réitère sa volonté de préserver la viabilité des finances publiques. La loi de finances initiale pour l'année 2021 devrait refléter l'engagement du Gouvernement pour un retour graduel du déficit budgétaire vers la norme communautaire de 3% du PIB, dans un horizon de trois ans. Le Gouvernement compte y parvenir en élargissant l'assiette des impôts, en rationalisant les exonérations et plus généralement, en mettant en œuvre l'ensemble des mesures contenues dans la stratégie des recettes à moyen terme. Enfin, il entend poursuivre les réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques par la mise en œuvre effective des budgets-programmes, la rationalisation du recours aux comptes de dépôt pour les services non-personnalisés de l'État et la consolidation du compte unique du Trésor.
209. Pour préserver la viabilité de la dette, les ressources concessionnelles seront privilégiées, celles portant sur les conditions de marché devant être réservées aux projets dont la rentabilité économique et financière est avérée. L'accent sera également mis sur le recours au marché intérieur. Par ailleurs, l'État explorera les sources alternatives de financement comme le développement des partenariats publics – privés (PPP) pour certains projets d'envergure et le renforcement du climat des affaires pour attirer davantage les IDE.

EFFET 30 : L'environnement des affaires est plus attractif



210. L'économie du Sénégal est régulièrement citée parmi les meilleures, en termes de performances liées à l'attractivité, à la compétitivité et à la résilience. Selon le dernier rapport de compétitivité de 2020, le Sénégal enregistre un score de 49,7/100. Dans le cadre de la facilitation des procédures, le transfert de propriété est accordé dans un délai d'attente de 10 jours (au lieu de 30 jours), soit un gain de 20 jours. Grâce aux investissements réalisés, les délais de raccordement à l'électricité sont réduits de 21 jours, passant de 68 jours en 2019 à 47 jours en 2020, et les coûts de branchement sont passés de 19 857 507 FCFA à 11 857 507 FCFA entre 2019 et 2020.
211. S'agissant du branchement au service de l'assainissement, la pleine fonctionnalité du guichet unique dédié aux branchements des PME au réseau d'assainissement, a permis une réduction très substantielle des délais de traitement des dossiers. En effet, le guichet unique a permis le raccordement de près d'une soixantaine d'entreprises aux égouts, dans un délai maximal de 41 jours en 2020 contre 45 jours en 2019.
212. Le **score de l'indice sur la qualité des procédures judiciaires** mesurée par le Doing Business a progressé de 7 points, passant de 6,5 à 13,5 points sur une échelle de 0 à 18. Les délais de jugement ont diminué de 100 jours, passant de 300 jours en 2019 à 200 jours en 2020. Pour ce qui est du règlement de l'insolvabilité des entreprises, le législateur, en privilégiant la procédure de conciliation depuis 2018, a diminué la durée de la procédure à 18 mois + 6 mois (prorogation) en 2020 contre 36 mois en 2019. Concernant l'exécution des contrats, la tendance baissière s'est poursuivie en 2020 avec la diminution des délais de jugement qui passeraient de 650 jours en 2019 à 550 jours, soit une baisse de 100 jours. Cette performance est due à la mise en œuvre des deux réformes suivantes liées aux indicateurs susmentionnés : (i) le décret



n°2020-540 du 26 février 2020²⁰ et (ii) la loi modifiant la loi portant création, fonctionnement et organisation des tribunaux de commerce²¹.

213. En perspective, il s'agira de : (i) achever les réformes structurelles et sectorielles relatives à la législation du travail à travers l'élaboration et l'adoption d'un nouveau code ; (ii) mettre en place le livre foncier électronique pour améliorer l'accès au foncier ; (iii) ériger une Cour d'appel commerciale et une carte de tribunaux de commerce et (iv) achever les réformes enclenchées à travers l'évaluation et l'adoption d'un nouveau code des investissements pour une application effective de la loi sur les PPP.

EFFET 31 : La transparence dans la gestion des ressources publiques est renforcée



214. L'état d'avancement des réformes en vue de renforcer la transparence, la crédibilité et l'efficacité du système de gestion des finances publiques se tient dans un contexte particulier marqué par l'entrée en vigueur des budgets programmes, la déconcentration de l'ordonnancement, la budgétisation en AE/CP, le passage à la comptabilité en droits constatés et la comptabilité patrimoniale avec le bilan d'ouverture ainsi que la mise en production du SIGIF.
215. L'**Enquête sur le budget Ouvert** classe le Sénégal au rang de second en Afrique francophone dans la catégorie de la Transparence, avec un score de 46/100. Ce septième cycle d'évaluation biennale de l'International Budget Partnership (IBP) a évalué 117 pays.
216. En matière de lutte contre la corruption, le Sénégal enregistre, en 2020, un score de 45/100 points et se classe à la 67ème place mondiale, 14ème au niveau africain et 8ème en Afrique subsaharienne, un rang qu'il occupe depuis 2016.
217. En 2020, la stratégie nationale de lutte contre la corruption a été adoptée en conseil des ministres afin d'améliorer les performances de la politique économique et sociale, notamment la gouvernance, en matière de transparence dans la gestion des ressources publiques, d'efficacité de l'administration publique et d'accès à la justice.
218. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'État du Sénégal en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la CENTIF a reçu 213 déclarations d'opérations suspectes et a transmis 15 rapports au Procureur de la République.

²⁰ Relatif à la communication par voie électronique devant les tribunaux de commerce et les chambres commerciales d'appel formalise l'usage des procédures électroniques pour faire des assignations et des échanges de documents, organiser mieux les procès et publier les décisions de justices

²¹ Consacrant la pratique des petits contentieux, l'organisation de conférence préparatoire et la limitation du nombre de renvoi.



EFFET 32 : L'administration publique est plus efficace



219. Dans le cadre du **Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA)**, pour rapprocher l'Administration des usagers, l'initiative « caravane du service public » a été lancée avec une délocalisation des prestations à travers l'implantation de bureaux relais dans six (06) régions : Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel, Matam et Louga. La caravane du service public a été positivement appréciée par les usagers. Au moins 87% d'entre eux se sont déclarés satisfaits de l'initiative et des services offerts et confirment la pertinence de l'organisation de la caravane du service public.
220. Dans le cadre de la poursuite de la **transformation digitale dans l'administration publique**, notamment la dématérialisation des procédures administratives, un taux de réalisation de 45%, soit 337 procédures étaient attendues pour l'exercice de 2020. Cependant, au 31 décembre 2020, le pourcentage est de 16%, avec 13 procédures mises en ligne et utilisées (03 Urbanisme, 09 Éducation et 01 Fonction publique) ; 90 procédures dématérialisées en attente de la validation des structures pour la mise en ligne et 17 procédures en cours de dématérialisation dont 7 du Programme d'appui à la modernisation de l'administration (PAMA) et 10 des Espaces Sénégal Services. La non-atteinte de l'objectif fixé est relative aux lenteurs dans la mobilisation du budget d'investissement. Par ailleurs, des acquis significatifs ont été enregistrés dans le cadre de la dématérialisation des 33 procédures issues du plan d'action prioritaire. En 2020, sept (7) procédures sont en ligne et le nouveau périmètre défini pour le second semestre porte sur neuf (9) procédures. En vue de permettre une progression rapide dans ce chantier prioritaire, un plan d'interventions pour la finalisation de la dématérialisation et l'extension de la plateforme des procédures dématérialisées a été élaboré.
221. Au titre de la contribution à l'apaisement du climat social dans le secteur public 13 980 actes ont été produits en 2020, intéressant 22 035 agents contre 9 512 actes en 2019 pour 18 525 agents, soit une augmentation de 47% en termes de production d'actes et de 19% du côté des agents concernés.
222. Dans le cadre de la modernisation de la gestion de la carrière des agents de l'État, la plateforme-métier GIRAFE a produit 11 160 actes sur support électronique contre 2 820 actes sur papier. Des efforts soutenus ont été également consentis en matière de recrutement à travers la mise en œuvre du programme triennal 2018-2020 qui a permis l'enrôlement de plus de 5 415 agents de l'État, dont 80% de profils techniques.
223. Par ailleurs, plusieurs réformes ont été entreprises pour améliorer la qualité du service public, notamment : la Charte de la déconcentration, le Programme de Modernisation de l'Administration territoriale (PMAT) et le projet de loi portant statut du corps des préfets.
224. Au niveau de l'administration territoriale, l'adoption de la nouvelle charte de la déconcentration, en 2020, a permis une meilleure articulation entre les politiques de déconcentration et de décentralisation, avec la responsabilisation des acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des politiques de l'État. En perspective, il s'agira d'appliquer la loi portant statut du corps des préfets et d'accélérer l'exécution de la feuille de route du PAMA.

EFFET 33 : L'accès à une justice équitable est amélioré



Tableau 21 : Principaux indicateurs sur la justice

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Nombre de magistrats pour 100 000 habitants	3,03	3,50	3,15	90%	+3,9%
Ratio magistrats/greffiers	0,79	ND	0,9		+13,9%
Taux de détentions provisoires	40,80%	39,00%	44,96%	+5,96 pdp	+4,16 pdp
Taux de détention provisoire longue durée (≥ à 03 ans)	4,60%	2,87%	8,95%	+6,08 pdp	+4,35 pdp

Source : MJ, 2021

225. La **modernisation du système judiciaire** s'est poursuivie en 2020, avec l'amélioration sensible des conditions de vie des détenus, la protection et la prise en charge des enfants victimes, en danger ou en conflit avec la loi et la promotion des actions de bonne gouvernance et de renforcement des droits humains. Cependant des retards ont été constatés dans le traitement des affaires et l'exécution des décisions de justice imputables au manque de personnel, mais aussi au faible équipement, aux délais de construction et de réhabilitation des juridictions.
226. Concernant l'**amélioration du traitement et du jugement des contentieux**, les efforts consentis ont permis une diminution du taux d'occupation des prisons de 35 points. En effet, pour une capacité réelle d'accueil de 4 924 personnes, les établissements pénitentiaires ont hébergé 10 532 détenus en 2020 contre 11 576 en 2019, soit un taux d'occupation de 214% contre 249% en 2019. Cette baisse s'explique par les nouvelles constructions et réhabilitations de maisons d'arrêt et de correction, ainsi que les mesures de libération conditionnelle (210 condamnés) et de grâce (4 585 condamnés).
227. Toutefois, le **taux de détention provisoire** a connu une hausse de 4,16 points, en s'établissant à 44,96% en 2020 contre 40,8% en 2019, pour une prévision de 39%. De même, le taux de détention longue durée (≥3 ans) a connu une hausse de 4,4 points de pourcentage, passant de 4,6% en 2019 à 9,0% en 2020. Cette situation peut s'expliquer par la pandémie de covid-19 qui avait considérablement ralenti l'activité des juridictions.
228. Des efforts sont consentis pour améliorer les conditions de vie en milieu carcéral en agissant sur la qualité de la nutrition du détenu, des soins et de la sécurité pénitentiaire. Ainsi, la prime journalière d'entretien du détenu s'élève à 1 187 FCFA en 2020 (dont 1 066 FCFA pour l'alimentation et 121 FCFA pour les soins médicaux), contre 1 024 en 2019, dépassant ainsi l'objectif (1 157 FCFA). Cette situation s'explique par la baisse des effectifs due à la crise sanitaire et les mesures prises par les autorités pour maintenir les effectifs carcéraux dans des proportions raisonnables.
229. Avec un effectif carcéral de 10 532 pensionnaires pour 1 439 surveillants en fin décembre 2020, le ratio d'encadrement s'est établi à un surveillant de prison pour 07 détenus. La couverture en personnel pénitentiaire ne répond pas aux normes des Nations Unies en matière



de traitement des détenus qui prévoient un 01 surveillant pour deux 02 détenus²² et de la norme nationale qui est d'un (01) surveillant pour cinq (05) détenus. Ce ratio n'a pas progressé entre 2019 et 2020, malgré le recrutement de soixante-douze (72) agents tous grades confondus au titre de l'année 2020²³ pour se rapprocher de la norme internationale et nationale.

230. Le **nombre de magistrats** est passé de 512 en 2019 à 536 en 2020, soit une hausse de 4,4% en valeur relative. Ainsi, le nombre de magistrats pour 100 000 habitants s'élève à 3,15 en 2020 contre 3,03 en 2019, et reste très loin de la norme internationale de 10 magistrats pour 100 000 habitants. Cette faible performance s'explique par les faibles autorisations de recrutement des auditeurs de justice au niveau du Centre de Formation Judiciaire. L'effectif du personnel des greffes dans les juridictions est passé de 346 en 2019 à 370 en 2020. Quant au ratio magistrats/greffiers, il se situe à 0,9 en 2020 contre 0,79 en 2019, ce qui est encore loin de la norme internationale (1 magistrat/2 greffiers). Des efforts doivent être consentis pour améliorer l'efficacité de la justice et résorber le gap de magistrats (626) et de greffiers (1 657) dans les juridictions.

EFFET 34 : L'enregistrement des faits d'état civil est amélioré



231. La fiabilité et la modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil constituent un enjeu majeur du Gouvernement. En effet, sept (07) centres secondaires d'état civil des communes de Ziguinchor, Dinguiraye, Bokidiawe, et Nyassia ont été créés en 2020. Relativement à la régularisation des élèves sans acte d'état civil en classe d'examen, près de 183 501 élèves ont été pris en charge en 2020, dont 14 813 élèves en classe de CM2, à travers un dispositif de détection et de régularisation des élèves.
232. La mise en œuvre du programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil d'un montant de 18,34 milliards de FCFA, permettra de consolider un fichier national d'identité biométrique sur le territoire national et au niveau des représentations diplomatiques du Sénégal à l'étranger.
233. En ce qui concerne les statistiques relatives à l'état civil consulaire dans le cadre de la coordination du système d'enregistrement des faits d'état civil, 828 avis (mention de mariage, mention de décès, publication de banc) ont été reçus et traités.
234. En perspective, l'harmonisation des outils d'enregistrement des faits d'état civil (certificat d'accouchement, certificat de naissance, carnet de santé) des acteurs de la santé (médecin chef de région, coordinatrice de santé de la reproduction) et ceux de l'état civil (officier, chef de centre, et agents d'état civil) contribueraient à l'interopérabilité entre l'état civil et la santé.

²²Les recommandations des Nations Unies sont consignées dans le document intitulé «Ensemble de Règles Minima pour le Traitement des Détenus».

²³L'administration pénitentiaire doit être autorisée à recruter au moins cinq cents (500) surveillants chaque année pour atteindre les normes Internationale et nationale.



EFFET 35 : L'autonomisation des femmes est améliorée



235. Pour corriger les disparités entre les sexes et repositionner les femmes dans le système de production, des stratégies innovantes ont été mises en place pour promouvoir un entrepreneuriat féminin durable et porteur de croissance. Ainsi, des activités de formation ont été déroulées et des infrastructures et équipements réalisés sur l'ensemble du territoire national dans le souci d'appuyer le développement des unités économiques des femmes.

Tableau 22 : Principaux indicateurs sur l'autonomisation des femmes

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Participation des femmes à la vie économique (en %)	47,0%	52,60%			
Nombre de femmes bénéficiaires de financement	5 978	7 500	3 554	47,38%	-40,54%
Nombre de projets financés	954	890	1 654	>100%	73,37%

Source : Revue MFFGPE, 2021

236. Afin de réduire les inégalités de genre dans les activités agricoles, et dans le cadre de la gestion de la Covid-19, les femmes ont bénéficié d'un financement d'un milliard de FCFA par la DER, de subventions de 700 unités de matériels agricoles motorisés, l'achat de 19 moissonneuses et de produits phytosanitaires.
237. Le Programme national de Biogaz (PNB) a permis en 2020 à 89 ménages d'accéder aux biodigesteurs, parmi lesquels 9 chefs de ménage sont des femmes, soit un taux de 10,1%. Dans le domaine des énergies durables, le nombre de groupements de femmes bénéficiaires de projets d'usage productifs a été porté à 16 en 2020 et le nombre de foyers améliorés diffusés à 64 196.
238. Dans le cadre du renforcement des capacités managériales et entrepreneuriales, le nombre de femmes formées dans les chaînes de valeurs a connu une baisse de 43% sur la période 2019-2020 passant de 3 796 à 2 176 pour une cible de 1 300, soit une performance de 167% par rapport à la cible. Ces résultats sont dus au contexte de la pandémie avec la baisse du taux de fréquentation des CEDAF.
239. En effet, le **nombre de projets financés** a connu une hausse de 73% passant de 954 en 2019 à 1 654 avec une performance de 186%. Toutefois, le nombre de femmes concernées a connu une baisse de 41%. Ces résultats sont imputables au choix de privilégier la réduction des groupements de promotion féminine (GPF) financés, au profit des projets individuels. À travers les mécanismes de financements (FNEF, FNCF) et projets/programmes (PADESS, PAEFP-IJ, PALAM) un montant de 2,3 milliards de FCFA a été dégagé pour appuyer 1 928 projets de femmes et de jeunes, 449 ménages vulnérables et 16 805 femmes, jeunes et personnes vulnérables.
240. Par ailleurs, le FONSIS a mis en place un fonds dédié à l'autonomisation économique des femmes d'un montant d'un (01) milliard de FCFA pour la phase pilote, et entend, à l'issue de cette première phase, mobiliser près de six (06) milliards de FCFA.



- 241. Le plan de riposte a permis d'appuyer 1 000 unités économiques de production pour les femmes du secteur informel impactées par la Covid-19 pour un montant de 500 millions de FCFA dans le cadre du PRES, dont 50% sous forme de subventions et 50% sous forme de crédits sans intérêt.
- 242. En vue de faciliter le financement d'activités génératrices de revenus et d'autres initiatives de développement local, l'État a mis en place la première phase de bourses territoriales dans les régions de Tambacounda et de Fatick pour un montant de 1,1 milliards de FCFA. Parmi les projets financés, 59,8% sont portés par les femmes et les organisations féminines.
- 243. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan sectoriel de riposte contre la Covid-19 a permis d'apporter un soutien économique de 1,6 million de FCFA aux familles et de maintenir l'activité de près de 1 000 femmes du secteur informel. Concernant le développement communautaire, 786 000 femmes ont bénéficié de 4 729 équipements d'allègement des travaux domestiques. En termes de perspective, il s'agira principalement de mettre en place des unités industrielles des femmes dans la transformation de produits agricoles et de généraliser la construction et l'équipement des CEDAF.

EFFET 36 : La représentation des femmes dans la gouvernance politique et administrative est renforcée



Tableau 23 : Principaux indicateurs sur la représentation politique et administrative des femmes

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux et les administrations territoriales	47,68%		43%		-4,68 pdp
AN	41,80%		43,30%		+1,5 pdp
HCCT	33,33%		34,00%		+0,67 pdp
CESE	21,66%		20%		-1,66 pdp

Source : Rapport MFFGPE, 2021

- 244. Des mesures ont été prises pour promouvoir le leadership des femmes et le renforcement de leur participation dans le processus de développement économique et social. La **proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales** en 2020, est de 43%, dont 43,3% à l'Assemblée nationale (AN), 34,0% au Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT) et 20% au Conseil économique social et environnemental (CESE). Ces ratios ont connu des variations positives (+1,5 point) et (+0,7 point) respectivement pour l'AN et le HCCT. Toutefois, au niveau du CESE, le taux de représentativité des femmes a diminué de 1,7 point de pourcentage.
- 245. Dans le commandement territorial, les femmes représentent 6,5% de l'effectif, avec une femme gouverneur sur les 14 régions ; 2 femmes préfets sur 45 soit 4,5% et 24 femmes sous-préfets et adjointes sur 372 soit 6,5%. A la suite du remaniement ministériel, le niveau de représentativité des femmes dans le Gouvernement (21,2%) a connu une baisse de 0,66 point par rapport à 2019 (21,8%).



EFFET 37 : La protection de l'intégrité physique et morale des femmes est améliorée



246. Dans la poursuite de la mise en œuvre du **Plan d'Action national pour l'éradication des Violences basées sur le Genre (VBG)**, treize (13) plateformes régionales ont été mises en place pour opérationnaliser les procédures standard de prévention et de prise en charge des cas de VBG. En 2020, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont abouti à une augmentation de 42,3% du nombre de survivants victimes de VBG, passant de 1 229 en 2019 à 2 131 en 2020, pour une cible de 2 000. En effet, sur 3 253 consultations enregistrées par les quatre boutiques, 2 032 relèvent du droit de la famille (62%) et concernent 1 891 femmes (93%) et 141 hommes (7%). Un guide pratique sur la prise en charge des victimes de VBG a été élaboré et des agents de Police et de Gendarmerie des régions de Dakar et Thiès ont été formés en gestion et stockage des données sur les VBG.
247. Par ailleurs, une stratégie de vulgarisation de la loi criminalisant le viol et sa traduction en 14 langues nationales, a été élaborée, suivi d'un vaste programme de renforcement de capacités des acteurs et une campagne de communication. De même, il a été noté la mise en place d'un système de gestion des informations de VBG, de MGF et d'autres pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants dans la région de Tambacounda. En outre, une plateforme spécifique de rapportage et de suivi des cas de violence en milieu scolaire a été mise en ligne en 2020.
248. En perspective, il s'agit de mettre en place le centre national de prise en charge holistique des VBG (One stop center) et sensibiliser davantage sur les procédures standards de prévention et de prise en charge des cas de VBG.

EFFET 38 : La couverture sécuritaire est améliorée



Tableau 24 : Principaux indicateurs sur la couverture sécuritaire

Indicateurs	2019	2020		Taux de réalisation	Écart 2020/2019
		Prévu	Réalisé		
Indice ordre et sécurité (<i>global peace index</i>)	1,871/5 (55 ^{ème})		1,864/5 (54 ^{ème})		
Absence de tensions transfrontalières (%)		25%			
Nombre d'agents de police recrutés	892	1 300	1 300	0	+45,7%
Nombre d'agents de sapeurs-pompiers recrutés	600	600	389	64,8%	-35,2%
Saisies globales de drogues tout nature (kg)	3 653,42		28 873,22		+690%
Trafic de stupéfiants	431		420		-2,5%
Saisie de drogues	239		225		-5,9%

Source : Revue MINT, 2021



249. En matière de défense et de sécurité, le Sénégal s'est engagé dans la poursuite du maintien de la paix et du renforcement de la cohésion sociale à travers l'amélioration de la couverture sécuritaire et la consolidation de la démocratie. Des efforts considérables sont en train d'être menés par les pouvoirs publics, pour renforcer les effectifs, rapprocher davantage la police des populations, par une présence plus accrue à tous les niveaux de la chaîne sécuritaire.
250. Des efforts ont été entrepris à travers le renforcement des effectifs et des infrastructures qui ont amélioré la couverture sécuritaire. Selon l'indice ordre et sécurité (*Global peace index*), le Sénégal se classe à la 54^{ème} place mondiale avec un score de 1,864/5 en 2020 contre un score de 1,871/5 en 2019 (55^{ème} place mondiale).
251. En matière de **lutte contre la grande criminalité**, les opérations de sécurisation menées ont permis l'interpellation de 61 277 individus dont 417 étrangers pour diverses infractions. Parmi ces interpellés, 7 658 personnes, dont 321 étrangers, ont été déférées au parquet. Une nouvelle section moto, pour lutter contre les cas d'agression et de vols à l'arraché commis à bord des scooters, a été créée.
252. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, 2 580 individus dont 778 trafiquants ont été interpellés, sans oublier les saisies des produits prohibés. Les opérations de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS) ont permis d'effectuer 225 saisies de drogues contre 239 en 2019, soit une réduction de 5,85%. Aussi, durant l'année 2020, 420 individus ont été interpellés, dont 391 pour des infractions liées à la drogue. Alors qu'en 2019, elles représentaient 431 mis en cause dont 420 interpellés pour des infractions liées à la drogue, soit une réduction de 2,55%.
253. Concernant le renforcement des effectifs et l'amélioration de la formation pour se rapprocher du ratio universel de couverture sécuritaire (un policier pour 1 000 habitants), des efforts considérables ont été faits avec le recrutement de 1 300 agents en 2020 contre 892 en 2019, soit une augmentation de 31,4%.
254. Dans le cadre du processus de densification du maillage de la frontière terrestre, quatre (04) postes avancés ont été ouverts au cours de l'année 2020. En termes d'infrastructures, les constructions et équipements de huit (08) commissariats sont en cours de réalisation. À cela s'ajoutent les constructions en cours de deux (02) unités de contrôle fluviomaritimes dans l'île de Djinack Bara et Béttenti et de trois (03) antennes de la Division nationale de Lutte contre le Trafic de Migrants et Pratiques assimilées, dans les commissariats spéciaux de Karang, Rosso et au secteur frontalier de Tambacounda.
255. Dans le cadre de la sécurité civile, l'État a recruté 389 sapeurs-pompiers sur 600 agents prévus, soit une contreperformance de 64,83% par rapport à l'objectif fixé. Ce résultat est dû aux impacts de la pandémie de Covid-19 et les mesures prises par l'État pour enrayer la propagation. Il faut rappeler qu'il a été décidé de recruter 300 agents supplémentaires par année entre 2020 et 2022, pour améliorer progressivement la célérité des interventions, la médicalisation des secours et l'augmentation des capacités opérationnelles.
256. Au chapitre de la politique de prévention contre les accidents dus à la foudre, 350 paratonnerres ont été installés en 2020, sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui a permis de porter à 1 811 le nombre d'appareils installés, depuis le démarrage du projet en 2016. En outre, 226 cas de noyades et 04 cas d'accidents liés à la foudre ont été enregistrés en 2020.
257. Sur le volet du renforcement des équipements, la médicalisation des secours et l'organisation de la brigade des sapeurs-pompiers ont été renforcées par la création d'une unité de Motos d'Intervention Rapide (UMIR) et le déploiement de l'Unité de Secours d'Urgence Médicale (USUM) à Mbour, Saly Portudal, Ziguinchor et Saint-Louis pour améliorer la prise en charge médicale des victimes.
258. Aussi, dans le cadre de la **densification du maillage du territoire**, d'importants efforts ont été faits en 2020, avec la mise en place des deux (02) unités de secours d'urgence, l'ouverture d'un



centre secondaire d'incendie et de secours à Darou Mousty et d'une Compagnie spéciale au Port Autonome de Dakar et la réhabilitation de cinq (05) casernes. Les travaux de construction du Poste d'incendie et de secours à Ourossogui, dont la réception était initialement prévue en 2020, n'ont pas pu être exécutés dans les délais compte tenu des lenteurs accusées dans la recherche d'un terrain propice. Cependant, après la levée de ces contraintes, les travaux ont démarré et la réception est prévue au courant de l'année 2021.

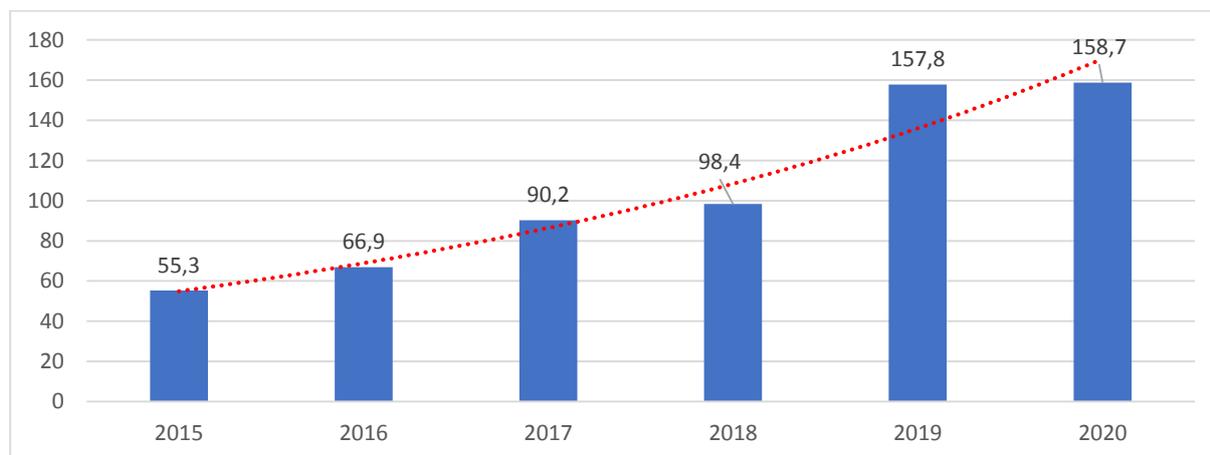
259. En perspective, il s'agira de : (i) améliorer la qualité des ressources humaines ; (ii) poursuivre la densification du maillage du territoire national ; (iii) renforcer la médicalisation des secours ; (iv) renforcer les moyens et outils de lutte contre la grande criminalité et (v) installer un système de protection des zones frontalières du pays

EFFET 39 : Les territoires sont plus attractifs



260. Dans une perspective d'impulser une dynamique de croissance économique endogène, intégrée et soutenue pour relever le niveau d'accès aux services sociaux de base, le Gouvernement s'inscrit dans une politique de promotion des territoires attractifs, économiquement homogènes et socialement développés à travers des transferts de ressources (BCI décentralisé, FECT, FDD) et la mise en œuvre de programmes (PUDC, PROMOVILLES, PUMA).
261. Pour rendre les territoires attractifs et porteurs de développement, des Zones économiques spéciales (ZES) et des plateformes d'investissement sont implantées pour attirer l'investissement national et étranger. Quatre (4) ZES sont actuellement opérationnelles à savoir Diamniadio, Diass, Sandiara et Bargny-Sendou. Toutefois, des lenteurs dans l'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs aux ZES, pour définir les régimes d'incitation sont notées. Par ailleurs, il est prévu l'élaboration d'un plan national de développement des ZES sur l'étendue du territoire.

Figure 3 : Évolution des ressources des Collectivités territoriales (en milliards de FCFA)



Source : Revue MFB, 2021

262. Par ailleurs, l'État appuie les collectivités territoriales afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle pour asseoir des territoires viables et attractifs. Ainsi, les ressources propres des collectivités territoriales représentent 158,7 milliards de FCFA en 2020 contre 157,8 milliards en 2019, soit une augmentation de 0,54%. Cette légère augmentation est portée par les



transferts de l'État (FDD et FECT) qui passent de 49,6 milliards de FCFA en 2019 à 54,6 milliards en 2020. Les FDD ont connu une faible hausse de 3,75% et les FECT, ont vu leur montant passer de 25,6 milliards de FCFA à 29,6 milliards entre 2019 et 2020. En plus de ces fonds, l'État contribue chaque année à hauteur de 2,5 milliards de FCFA à travers le fonds d'appui à l'éclairage public, pour renforcer les communes dans la prise en charge des factures de l'éclairage public. En revanche, les recettes fiscales locales ont diminué de près de 10 milliards de FCFA entre 2019 et 2020 pour se situer à 60,92 milliards de FCFA en 2020 (soit un taux de recouvrement des recettes territoriales de 70,4%).

263. Le **taux d'exécution du budget des CT** est de 45,9% en 2020 contre 44,2% en 2019, soit une hausse de 1,7 point. Ce faible niveau d'absorption des ressources s'explique par les lenteurs dans les procédures de passation des marchés publics au niveau local, même si des efforts importants sont consentis par le Gouvernement pour une mise à disposition du FECT et du FDD aux CT.
264. Dans le cadre du renforcement de l'équité territoriale, d'importantes réalisations ont été notées à travers la mise en œuvre de programmes tels que : le PPC/PNDL, le PDZP/PNDL, le PROGEP, le PUMA, le PROMOVILLES, le PUDC. Pour le PPC/PNDL, un linéaire total de 720 km de pistes a été réceptionné en 2020 et a permis d'améliorer la mobilité des habitants, de réduire les coûts d'exploitation des moyens de transport et la diversification des emplois localement disponibles.
265. S'agissant de la mise en œuvre du PDZP/PNDL, le processus de contractualisation s'est poursuivi, en 2020 au niveau des CT bénéficiaires avec 12 communes qui ont signé des contrats pour un montant global de 8,7 milliards de FCFA. En effet, sur un linéaire de 550 km de pistes à réaliser et objet de 27 DAO, 26 ont été attribués après validation des différentes étapes de la procédure par les pôles des marchés publics et les contrats signés et approuvés pour un montant global de 19,5 milliards de FCFA.
266. Un linéaire de 24,4 km de pistes a été construit (Kolda et Kaolack) en 2020 contre 14,3 km en 2019 à travers le PUMA. Pour la promotion économique, 55 ha de périmètres agricoles irrigués et vingt (20) projets communautaires de résilience (embouche ovine, fermes avicoles), ont été réalisés avec deux cent vingt (220) personnes bénéficiaires. Relativement à la sécurité frontalière, le poste mixte²⁴ de Koundel et la réhabilitation des logements de sous-préfecture de Saldé et de Cas-Cas ont été réceptionnés. Ces écarts sont essentiellement dus aux retards dans le démarrage des travaux.
267. Concernant le PROMOVILLES, les ouvrages réalisés en 2020 portent sur 98,6 km de voiries contre 62 km en 2019. Toutefois, la cible de 121 km n'est pas atteinte à cause des mesures liées à la pandémie de Covid-19²⁵ et surtout aux retards de la mobilisation des ressources financières. En termes d'assainissement et de drainage des eaux pluviales, le nombre de linéaires de km construits a connu une hausse allant de 47 km à 103,77 km entre 2019 et 2020 et quatre-vingt-seize (96) bornes géodésiques et de repères de nivellement sont implantés dans cinq (5) communes.
268. S'agissant de la mise en œuvre de la phase 2 du PUDC, douze (12) forages ont été réalisés en 2020 sur un objectif de 30. Par rapport au volet pistes rurales, les travaux ont démarré sur 98 km dans les régions de Thiès, Louga et Sédhiou en 2020. Les niveaux d'avancement des travaux sont estimés respectivement à 25% à Thiès, 45% à Louga et 50% à Sédhiou. Les lenteurs de paiements de décompte et d'avance de démarrage ont ralenti le rythme des travaux de la phase 2 du PUDC.
269. Les perspectives s'inscrivent dans une dynamique visant à instaurer une culture de performance dans la mise en œuvre des programmes et le lancement du projet d'impulsion des dynamiques

²⁴Gendarmerie et Douanes

²⁵Le blocage de la livraison de matériaux nécessaires à la finalisation de certains projets.



communautaires. Ainsi, l'évaluation des programmes tels que le PPC/PNDL, le PDZP/ PNDL et le PROGEP permettra de dégager des pistes de solution sur le financement du développement des territoires. A ce titre, il est prévu la réalisation de l'étude de faisabilité et de formulation du document de projet E-territoire et la production du rapport général de l'ONDDL et des clés livrables de la phase pilote dans le pôle Casamance.

Conclusion partielle (Axe 3)

270. L'activité économique devrait se redynamiser à la suite de la pandémie à coronavirus et reprendre sa trajectoire sur le sentier d'une croissance soutenue à la faveur d'un environnement interne et externe plus favorable, mais également grâce à la relance des investissements structurants dans le cadre de la poursuite de l'exécution des projets et programmes inscrits dans le PSE.
271. L'analyse du niveau de réalisation des résultats prioritaires montre que, malgré la Covid-19, la dynamique enclenchée durant le début de la seconde phase du PSE, s'est poursuivie en termes de performances économiques et financières et d'attractivité de l'environnement des affaires grâce à l'amélioration de la compétitivité du pays.
272. Par ailleurs, une mise en œuvre satisfaisante du Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA) a permis une rénovation du secteur public à travers un meilleur accès et la dématérialisation des procédures administratives.
273. En termes de gouvernance et d'équité territoriale, d'importantes avancées ont été enregistrées à travers la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'envergure, tels que le PUMA, le PROMOVILLES, le PUDC, le PACASEN, l'augmentation des ressources transférées par l'Etat (FDD, FECT) et la réduction des délais de leur mise à disposition.
274. En ce qui concerne la prise en compte du genre, certaines contraintes liées en l'absence d'une masse critique de ressources humaines pouvant porter le processus d'institutionnalisation et la faiblesse des ressources financières allouées n'ont pas facilité la réalisation d'avancées réelles.
275. Afin de consolider la paix, dans un contexte de menace généralisée de terrorisme, le Gouvernement à travers l'adoption de la charte de la déconcentration et de la mise à niveau de nos forces de défense et de sécurité montre son engagement pour la sécurité des personnes et des biens. Ainsi, la couverture en commissariats de police et l'amélioration du ratio agents de police/population vont permettre de renforcer davantage la sécurité de proximité.
276. Ainsi, en 2020, le Gouvernement a soutenu profondément les réformes liées à la compétitivité économique, la couverture sécuritaire et le processus de modernisation de l'Administration publique pour mettre en place des territoires attractifs et dynamiques.





CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

277. La dynamique de la transformation structurelle de l'économie enclenchée durant la première séquence de mise en œuvre du PSE et dont les résultats se sont consolidés en 2019, première année de la seconde phase du PSE, a été fortement perturbée en 2020 par la pandémie de Covid-19 qui a entraîné le retard dans l'exécution des investissements des grands projets des secteurs productifs et des perturbations dans la gestion des finances publiques. La croissance économique sénégalaise a drastiquement baissé pour se situer à 1,5% en 2020.
278. Malgré cette croissance modeste, mais positive, le Sénégal fait partie des rares économies qui ont résisté aux effets négatifs de la pandémie du coronavirus en 2020. Ceci grâce à des mesures de soutien à l'économie nationale à travers la mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale, doté d'un fonds « force Covid » d'un montant de 1 000 milliards de FCFA, qui a permis d'atténuer les effets négatifs sur les secteurs les plus affectés et sur les groupes vulnérables.
279. Au niveau du renforcement du capital humain, la crise sanitaire a eu de graves répercussions sur le système éducatif et a mis en lumière les insuffisances en ressources humaines et au niveau du plateau technique dans les structures de santé.
280. Enfin, dans la dynamique de relance de l'économie sénégalaise, avec la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP2A_2021-2023) du PSE, le Gouvernement entend mettre en place des mécanismes plus robustes pour assurer la souveraineté alimentaire et pharmaceutique, promouvoir le numérique, renforcer le socle de protection sociale et promouvoir l'industrialisation.
281. Ainsi, pour atteindre les principaux objectifs à court terme, les recommandations sectorielles ci-après ont été retenues :
- **Agriculture** : (i) faciliter l'acquisition de plateforme logistique agroalimentaire mixte ; (ii) développer des aménagements hydroagricoles dans les zones à fort potentiel ; (iii) renforcer les capacités nationales dans la collecte de données sur les pertes de production (notamment sur les céréales et les produits horticoles) et la formulation ; (iv) promouvoir les exploitations familiales résilientes (EFR) et (v) accélérer la mise en place des agropoles et intensifier la mise en œuvre du programme d'autosuffisance en riz.
 - **Pêche et aquaculture** : renforcer les investissements dans l'aquaculture.
 - **Industrie** : adopter la stratégie nationale de développement industriel adossée au volet de la transformation des chaînes de valeur agroalimentaires.
 - **Mine et géologie** : élaborer et mettre en œuvre la stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or.
 - **Secteur privé** : apurer la dette intérieure de l'État vis-à-vis des entreprises ; mettre en place un environnement propice à l'essor des champions nationaux en favorisant l'accès des PME aux financements et à la commande publique et encourager leur formalisation.
 - **Tourisme** : élaborer une stratégie innovante de relance de la « Destination Sénégal » et de développement du tourisme local.
 - **Infrastructures et services financiers** : (i) finaliser et mettre en œuvre la stratégie nationale d'inclusion financière et (ii) développer des produits et services financiers mieux adaptés aux segments de la population ayant le moins accès aux services financiers traditionnels.
 - **Économie numérique** : (i) accélérer la mise en œuvre de la SN2025 et la modernisation de la SN la Poste ; (ii) mettre en place l'adressage numérique et (iii) finaliser le projet



pilote d'accès universel (P2AU) pour permettre l'usage du FDSUT afin de réduire la fracture numérique géographique.

- **Transport** : accélérer le programme de désenclavement des pistes de production et mettre en œuvre la politique ferroviaire nationale.
- **Énergie** : mettre en œuvre le Code de l'électricité et harmoniser les tarifs de l'électricité entre milieu rural et milieu urbain.
- **Emploi** : renforcer l'employabilité et l'auto-emploi et poursuivre les programmes intensifs en main-d'œuvre, notamment en faveur des jeunes.
- **Éducation et Formation** : (i) améliorer l'environnement des apprentissages (mise à niveau des écoles, accès à l'eau, à l'électricité, à internet etc. ; (ii) réduire progressivement les abris provisoires et combler le gap des enseignants à tous les niveaux ; (iii) rénover les statistiques scolaires pour couvrir l'éducation non formelle ; (iv) accélérer l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de la FPT et de l'Enseignement supérieur ; (v) mettre en place un fonds d'appui à l'innovation technique et technologique ; (vi) mettre en œuvre des activités liées à la formation des enseignants dans les STEM ; (vii) diversifier et valoriser la formation professionnelle surtout dans les régions, faciliter l'insertion et promouvoir l'entrepreneuriat et (viii) élaborer les rapports de suivi afin d'analyser l'efficacité et l'efficacités des dépenses.
- **Santé et Nutrition** : (i) mettre en œuvre le plan quinquennal de financement du secteur de la santé d'investissement (2020-2024) ; (ii) renforcer le plateau technique médical à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec une attention particulière sur la disponibilité de l'oxygène ; (iii) poursuivre les efforts de recrutement et de formation des ressources humaines, en veillant sur une répartition équitable et spatiale des effectifs ; (iv) renforcer le dispositif de collecte et de traitement des statistiques sanitaires à travers la réalisation régulière des EDS-C ; (v) renforcer la sensibilisation sur la vaccination, la Covid-19 et les maladies chroniques ; (vi) renforcer la maintenance des équipements dans les structures sanitaires, en particulier dans les hôpitaux et (vii) accélérer la mise en œuvre du Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN).
- **Protection sociale** : (i) promouvoir l'utilisation du RNU pour une meilleure extension des filets sociaux et une bonne application du principe LNOB/ODD ; (ii) positionner à temps les fonds destinés au paiement des BSF ; (iii) élaborer des référentiels qualités des soins dans le cadre de la CMU ; (iv) actualiser et mettre en œuvre le programme national de gestion et de réduction des risques et catastrophes et (v) renforcer l'inclusion sociale des personnes handicapées et leur accès à l'état civil.
- **Eau et Assainissement** : (i) accélérer la réforme du Code de l'Eau (loi n°81-13 du 04 mars 1981) l'étude stratégique sur la sécurité de l'Eau à l'horizon 2050 ; (ii) réactiver le Conseil supérieur de l'Eau (CSE) ; (iii) accélérer la mise en place d'une nouvelle Stratégie Nationale d'Assainissement liquide en milieu Urbain et péri-urbain (SNAU) à l'horizon 2030 ; (iv) accroître l'accès de la population à des services d'assainissement gérés en toute sécurité tout en résolvant les problèmes récurrents d'inondations dans la banlieue de Dakar ; (v) mettre en place la délégation de l'assainissement au secteur privé dans le cadre de la promotion du Partenariat Public-Privé (PPP) et le désengagement progressif de l'État, avec l'adoption de l'option de réforme institutionnelle et (vi) accélérer la formulation du deuxième plan décennal contre les inondations et veiller à une meilleure prise en compte des ménages vulnérables notamment les femmes.



- **Habitat et cadre de vie** : (i) accélérer la mise en œuvre du programme des 100 000 logements et le programme « zéro déchets » ; (ii) généraliser la planification urbaine en dotant chaque commune d'un PDU et de deux PUD ; (iii) développer les pôles urbains et (iv) renforcer le dispositif de suivi-évaluation pour mieux prendre en compte les données sur les logements en particulier les coopératives privées.
- **Environnement et développement durable** : (i) renforcer la lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et le braconnage ; (ii) développer des actions de reforestation adaptées pour renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes ; (iii) mobiliser les acteurs sur le suivi et l'entretien des réalisations en matière de reforestation et (iv) développer l'éducation environnementale au niveau national.
- **Climat des affaires** : (i) achever les réformes structurelles et sectorielles en termes de législation du travail ; (ii) mettre en place le livre foncier électronique et (iii) ériger une Cour d'appel commerciale et une carte de tribunaux de commerce.
- **Gouvernance administrative** : (i) renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel et les capacités de ressources humaines au niveau central et décentralisé ; (ii) poursuivre la mise en œuvre du Code de déontologie ; (iii) accélérer la mise en œuvre du PAMA et (iv) promouvoir la dématérialisation des procédures administratives, notamment dans les administrations (centrale et décentralisée).
- **Genre** : (i) poursuivre un accès équitable à la justice pour les femmes ; (ii) renforcer l'accès des femmes au marché du travail ; (iii) poursuivre le processus d'institutionnalisation du genre dans les administrations publiques ; (iv) poursuivre l'autonomisation économique des femmes ; (v) accéder aux soins de santé sexuelle et reproductive respectueux et sûrs pour toutes les adolescentes et les femmes et (vi) promouvoir le renforcement de capacités des forces de l'ordre (Police et Gendarmerie) dans la prise en charge de l'accueil des VBG.
Gouvernance territoriale : (i) élaborer le guide sur l'inter territorialité ; (ii) finaliser la stratégie nationale de l'état civil ; (iii) mettre en place une fiscalité départementale en plus de la contribution économique locale ; (iv) mettre en œuvre la fonction publique locale et (v) impliquer le secteur privé dans le développement local.
- **Paix et sécurité** : (i) renforcer le maillage territorial ; (ii) poursuivre le renforcement des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la sécurité des personnes, des biens et des frontières et (iii) impliquer davantage les élus territoriaux dans la coordination des interventions des forces de défense et sécurité.
- **Justice** : poursuivre le processus de modernisation de la justice.





ANNEXE 1 : MATRICE DES INDICATEURS DU PSE

SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cadre macro et pauvreté	10001	Taux de croissance du PIB réel	6,4%	6,2%	7,1%	6,7%	4,4%	1,5%
Cadre macro et pauvreté		Déficit budgétaire	3,7%	3,3%	3%	3,7%	3,9%	6,4%
Cadre macro et pauvreté	10007	Taux d'investissement public	6,3%	7,0%	6,8%	6,4%	6,4%	6,7%
Cadre macro et pauvreté	10008	ICOR	3,5	3,8	3,6	3,8	6,8	19,4
Cadre macro et pauvreté	10009	Taux d'investissement privé ²⁶	16,8%	17,0%	19,0%	19,8%	24%	22,5%
Cadre macro et pauvreté	10010	Taux de croissance de l'investissement privé	4,8%	14,2%	18,5%	12,4%	9%	-4%
Cadre macro et pauvreté	ODD1741	Ratio du service de la dette par rapport aux exportations	8%	12,3%	15%	12,5%	12,2%	19,2%
Cadre macro et pauvreté	10002	Taux d'investissement global (FBCF)	23,02%	23,93%	25,83%	26,0%	30,2%	29,21%
Cadre macro et pauvreté	10003	Déficit du compte courant en pourcentage du PIB (%)	5,3%	4,1%	7,3%	7,9%	-8,1%	-10,5%
Cadre macro et pauvreté	10004	Taux d'inflation (IHPC)	0,1%	0,8%	1,3%	0,6%	1,0%	2,5%
Cadre macro et pauvreté	ODD821	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi ²⁷	5,2%	4%	2,8%	1,4%	0,4%	
Cadre macro et pauvreté	A2063	Revenu national brut par habitant (1 000 FCFA)	724	747	779	802	812	800
Cadre macro et pauvreté	ODD111	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 \$US)	37,98% (2011)	ND	35,6%	ND	32,6%	ND
Cadre macro et pauvreté	ODD121	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté (%)	42,8% (2011)		ND		37,8%	ND
Agriculture et sécurité alimentaire	10101	VA du sous-secteur de l'agriculture (milliards)	927,6	960,9	1 123,1	1 217,0	1 262,7	1 557,6
Agriculture et sécurité alimentaire	ODD211	Prévalence de la sous-alimentation	13%	12%	11,3%	10%	10%	ND
Agriculture et sécurité alimentaire	ODD212	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave	14%	23%	25%	15,6%	16,47%	25%
Agriculture et sécurité alimentaire	ODD241	Part des Superficies de terres agricoles sous Gestion durable	12,16%	11,92%	11,26%	11,6%	ND	
Agriculture et sécurité alimentaire	10104	Production céréalière (tonnes)	2 152 242	2 124 668	2 516 466	2 838 938	2 768 799	3 640 545
Agriculture et sécurité alimentaire	10105	Production de riz (tonnes)	906 348	945 617	1 011 269	1 156 307	1 155 730	1 349 723
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10115	Production de fonio (tonnes)	3 228	105 385	3 857	3 921	5 151	6 761
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10114	Production de maïs (tonnes)	304 296	400 462	417 259	486 673	530 705	761 883
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10113	Production de mil (tonnes)	748 874	698 643	891 696	897 574	807 044	1 144 855
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10116	Production de sorgho (tonnes)	188 500	193 452	291 171	295 463	270 168	377 323
Agriculture et sécurité alimentaire	10106	Production arachidière (tonnes)	1 050 042	991 427	1 405 223	1 500 588	1 421 288	1 797 486

²⁶ Le taux d'investissement privé est approché à la FBCF privée

²⁷ Productivité apparente du travail



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculture et sécurité alimentaire	10107	Volume des exportations horticoles (tonnes)	90 635	91 106	1 062 000	122 148	175 584,4	154 194,5
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10107	Production d'oignons (tonnes)	367 500	393 225	400 000	434 112	444 871	412 305
Agriculture et sécurité alimentaire	IHS10106	Production de pomme de terre (tonnes)	52 230	67 485	118 783	140 000	158 875	147 985
Élevage et productions animales	10201	Valeur ajoutée du sous-secteur de l'élevage (milliards de FCFA)	392,1	453,4	463,5	459,8	448,6	452,2
Élevage et productions animales	10203	Production de viande et d'abats (milliers de tonnes)	214,3	242,6	246,5	255,8	267,4	284,9
Élevage et productions animales	10204	Production de lait (en millions de litres)	226,7	231,5	243	249,4	264,6	267,8
Élevage et productions animales	10205	Quantité d'œufs de consommation	571,1	615	719	736	ND	ND
Élevage et productions animales	10206	Quantité de cuir et de peaux exportés (tonnes)	4 772	6 177	5 049	6 440	ND	ND
Pêche et aquaculture	10301	Valeur ajoutée du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture (milliards)	116,5	126,4	131,3	140,4	150,9	156,3
Pêche et aquaculture	10304	Taux d'immatriculation des pirogues	85%	65,65%	76%	67%	74%	74%
Pêche et aquaculture	IHS10306	Volume de la pêche continentale	10 003	11 254	13 461	11 003	13 011	14 001
Pêche et aquaculture	10305	Exportation de produits halieutiques en volume (tonnes)	188 463	192 163	207 089	272 178	311 906	309 937
Pêche et aquaculture	10305	Exportation de produits halieutiques en valeurs (milliards)	202,89	217,56	244,16	244,36	307,174	262,14
Pêche et aquaculture	10306	Débarquements de la pêche artisanale (tonnes)	383 224	397 871	439 080	398 643	451 964	407 028
Pêche et aquaculture	10307	Débarquements de la pêche industrielle (tonnes)	49 565	85 586	92 251	118 561	114 729,39	83 410
Pêche et aquaculture	10308	Volume de la production aquacole (tonnes)	1 215,5	2 082	1 011	1 108	1 010	1 100
Pêche et aquaculture	10309	Volume des produits transformés artisanalement (tonnes)	40 340	42 318	41 320	31 924	41 201,86	33 147
Industrie	10401	Valeur ajoutée de l'Industrie (en % du PIB)	18,90%	18,80%	18,40%	17,70%	18%	17,4%
Industrie	IHS10402	Emploi dans l'industrie en proportion de l'emploi total	12,992	13,01	(20,1%) 13,352	13,606	18,4%	ND
Industrie	ODD921	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB	17,8%	17,5%	17,4%	20,3%	16,1%	15,4%
Industrie	ODD921	Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par habitant (1 000 FCFA)	124,75	125,13	126,31	129,08	130,5	123,24
Industrie	ODD922	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (actif occupé)	17,7%	17,5%	18,1%	18,2%	ND	ND
Industrie	10408	Taux de croissance de la productivité industrielle (%)	4,62%	5,80%	2,37%	0,64%	2,5%	3%
Industrie	IHS10813	Part des exportations de biens manufacturiers sur le total des exportations (%)	52,8%	50,4%	51,2%	51,4%	51,7%	66,00%



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mines et géologie	10501	Revenus provenant du sous-secteur minier (milliards de FCFA)	108,2	107,4	107,3	111,9	132,17	ND
Mines et géologie	10502	Production de zircon (tonnes)	46 000	62 000	82 500	93 569	80 747	83 257
Mines et géologie	10503	Production de phosphate de chaux (tonnes)	1 826 169	2 570 980	2 400 000	2 558 526	2 593 498,5	2 138 435
Mines et géologie	10504	Production d'or (tonnes)	5,95	6,82	7,32	12,57	13,1	12,4
Commerce et intégration régionale	10802	Taux de couverture des importations de biens par les exportations	44,27%	46,05%	42,03%	42,64%	42,9%	47,1%
Commerce et intégration régionale	ODD1711	Exportations de biens et services en valeur	2 383	2 433	2 674	2 910	3 319,7	2 922,0
Commerce et intégration régionale	10808	Indice de diversification des exportations	0,730	0,759	0,775	0,780	0,78	0,78
Commerce et intégration régionale	IHS10814	Exportations de biens par tête (FCFA)	117 765,1	119 334,9	128 213,7	106 190,4	122 467,5	115 914,5
Tourisme	10901	Recettes touristiques (milliards de FCFA)	358,05	570,17	639,42	668,37	864,97	ND
Tourisme	10902	Nombre d'entrées de touristes	1 006 611	1 358 859	1 523 917	1 592 923	1 958 828	ND
Tourisme	10903	Taux d'occupation lits des hôtels	34,59%	35,10%	37,5%	36%	40%	ND
Tourisme	10904	Durée moyenne de séjour hôtelière	2,3	1,92	1,8	2,07	1,63	ND
PME	10602	Nombre de PME encadrées par l'ADEPME	402	403	396	6 071	5 072	3 873
PME	10602	Nombre de PME encadrées par la BMN (mise à niveau globale + spécifique)	14	36	67	102	80	127
PME	10605	Nombre de PME formées		976	2 242	2 127	5 037	ND
PME	IHS10605	Taux de traitement des demandes d'encadrement des PME		95%	97%	97%	95%	96%
PME	10607	Part de l'économie informelle dans le PIB (en %) ²⁸	46,7%	46,3%	46,5%	46,2%	ND	ND
PME	10608	Part de l'emploi informelle dans l'emploi total		85,10%	96,4%	96,6%	96,6%	ND
Culture et communication	11001	Volume financier des droits de propriété littéraire et artistique perçus (en millions de francs CFA)	279	516	619	807,9	873	457
Culture et communication	11001	Volume financier des droits de propriété littéraire et artistique répartis (en millions de FCFA)	110,68	135,83	278,42	393,08	508	576
Culture et communication	IHS11001	Recettes des salles de cinémas (en millions de FCFA)	3 300 000	10 283 000	8 762 000	ND	13 919 187,7	25 000 000
Culture et communication	IHS11003	Nombre d'entreprises culturelles financées	97	97	96	119	298	282
Culture et communication	11002	Taux de couverture démographique de la TNT	63,7%	70,3%	70,3%	70,3%	70,3%	90%
Infrastructures et services de transport	11110	Indice de performance logistique	NR	132 ^{ème} (2,33)	NR	141 ^{ème} (2,25)	NR	
Infrastructures et services de transport	ODD361	Taux de mortalité lié aux accidents de la route (nombre de personnes décédées par accident de la route)	1,85 (408)	4,31 (604)	(635)		(745)	(877)

²⁸ Contribution à la création de la valeur ajoutée globale de l'économie



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Infrastructures et services de transport	11102	Linéaire de routes en terre réhabilitées (en Km)	120,5	105	100	35	100	ND
Infrastructures et services de transport	11103	Linéaire de routes en terre traité en entretien périodique (en Km)	240	216	100	95	269	280
Infrastructures et services de transport	11104	Linéaire de routes en terre construites (en Km)	135	779	539,66	1 009,35	102,8 ²⁹	242,8
Infrastructures et services de transport	11105	Linéaire de routes revêtues construites (sans autoroutes)	76,5	73	67	113	51,2	146
Infrastructures et services de transport	11106	Linéaire de routes revêtues réhabilitées (en Km)	423	120,5	331,5	318	412,6	353
Infrastructures et services de transport	11107	Linéaire de routes revêtues traité en entretien périodique (en Km)	240	216	180,79	300	657,8	358
Infrastructures et services de transport	11108	Pourcentage de routes revêtues en bon état et moyen état	74%	74%	77%	82%	82%	83%
Infrastructures et services de transport	11108	Pourcentage de routes non revêtues en bon état et moyen état	ND	ND	ND	55%	55%	57%
Infrastructures et services de transport	11109	Nombre de véhicules de transports collectifs par autobus renouvelés ou renforcés (DDD)	90	385	113	ND	ND	0
Infrastructures et services de transport	ODD912	Nombre de passagers par voie aérienne	1 974 000	1 999 411	2 114 269	2 373 555	2 628 911	1 176 009
Infrastructures et services de transport	ODD912	Volume de fret par voie aérienne (tonnes)	36 019	36 836	34 609	35 410	36 615	31 326
Infrastructures et services de transport	ODD912	Volume de fret par voie maritime (en milliers de tonnes)	15 188	17 934	19 264	19 800	20 495,1	20 590,0
Infrastructures et services de transport	ODD912	Nombre de passagers par voie ferroviaire	2 711 589	3 087 299	2 821 999	1 010 103	711 311	76 331
Infrastructures et services énergétiques	ODD731	Intensité énergétique (MJ/PIB en USD PPA 2011) ³⁰	4,14	3,89	3,62	ND	ND	ND
Infrastructures et services énergétiques	ODD711	Taux moyen d'accès à l'électricité (Proportion de la population ayant accès à l'électricité)	62%	64%	67,88%	69,6%	69,3%	70%
Infrastructures et services énergétiques	11201	Coût moyen de production du KWh en FCFA	61,72	45,17	55,05	63	63,5	48
Infrastructures et services énergétiques	ODD712	Proportion de la population ayant une dépendance primaire sur les carburants et la technologie			24% R : 5% U : 47,3%			
Infrastructures et services énergétiques	ODD712	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson			27,3% U : 53,6% R : 4,5%			
Infrastructures et services énergétiques	11202	Puissance installée (MW)	898	951,4	1 024,68	1 185	1 435,9	1 499,04
Infrastructures et services énergétiques	ODD721	Part des énergies renouvelables dans la puissance installée		3%	17,23%	17,45%	20,6%	26,9%
Infrastructures et services énergétiques	A2063	Part des énergies renouvelables dans la production totale d'énergie				19,6%		
Infrastructures et services énergétiques	ODD711	Taux d'électrification rurale	31,50%	38%	40%	42,3%	53,9%	55%

²⁹ (PUDC AGEROUTE)

³⁰ Source : IEA (2019), World Energy Balances



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Infrastructures et services énergétiques	11204	Énergie non distribuée à la clientèle (Gwh)	34,2	30,2	30,6	22	16,8	12,27
Économie numérique	11401	Contribution des services d'information et de communication au PIB	4,96%	4,76%	4,70%	4,07%	3,6%	3,7%
Économie numérique	11402	Indice de développement des TIC	2,41	2,54	2,66	ND	0,514	ND
Économie numérique	11403	Taux de pénétration de l'internet mobile ³¹	50,68%	58%	62,10%	65,97%	73,34%	87,67%
Économie numérique	11403	Taux de pénétration de l'internet mobile ³²	50,69%	58,00%	62,12%	65,99%	73,35%	87,67%
Économie numérique	ODD5b1	Proportion de la population possédant un téléphone portable ³³	104,17%	102,61%	103,27%	105,28%	110,31%	114,21%
Économie numérique	ODD9c1	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 2G	92%	97,4%	97,7%	97,9%	ND	98,2%
Économie numérique	ODD9c1	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 3G	40%	50%	66,29%	92,2%	ND	92,1%
Économie numérique	ODD9c1	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile 4G	0	8,6%	36,5%	62%	ND	66,8%
Économie numérique	ODD1762	Abonnements à une connexion à l'Internet à haut débit fixe pour 100 habitants	0,70	0,66	0,73	0,83	0,94	1,06
Économie numérique	ODD1781	Proportion de la population utilisant l'Internet	51,51%	58,79%	62,95%	66,92%	74,31%	88,74%
Infrastructures et services financiers	11301	Crédits aux autres secteurs, en % du PIB	28,17%	28,75%	34,52%	33,29%	33,66%	32,91%
Infrastructures et services financiers	11302	Nombre de sociétaires des SFD	2 454 701	2 567 879	2 858 837	3 062 327	3 203 358	3 369 275
Infrastructures et services financiers	11303	Encours de crédits des SFD (milliards de FCFA)	294,15	329,20	370,90	402,7	434,7	475,9
Infrastructures et services financiers	11304	Indice d'inclusion financière	0,430	0,375	0,459	0,500	0,604	ND
Infrastructures et services financiers	ODD8101	Nombre de succursales de banques commerciales et de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes (guichets + DAB/GAB)	10,19	10,41	10,75	11,32	11,67	11,98
Infrastructures et services financiers	ODD8102	Taux global d'utilisation des services financiers (corrige de la multibancarité)	52,40%	61,90%	65,90%	67,00%	70%	73,9%
Infrastructures et services financiers	ODD1732	Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (milliards de FCFA)	1 602	1 617	1 891	2 078	1 093,9	1 192,8
Emploi	11501	Taux d'activité	53,5%	57,7%	55,3%	61,2%	59,3%	57,9%
Emploi	11503	Taux de chômage 15 ans et plus	15,7%	16,6%	15,7%	15,1%	16,9%	16,7%
Emploi	IHS11501	Taux d'occupation	45,00%	34,1%	35,82%	50,57%	42,5%	43,3 ³⁴
Emploi	ODD831	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles par sexe) (Part de l'emploi informel dans l'emploi total)			95,4%	96,6%		
Emploi	ODD851	Rémunération horaire moyenne des salariés (en FCFA)			821,9			
Emploi	ODD852	Taux de chômage au sens strict du BIT			2,9%			

³¹ Données de l'ARTP (2G+3G+4G+clés Internet)

³² Données du MENT

³³ Approché par le taux de pénétration de la téléphonie mobile

³⁴ Taux d'occupation au quatrième trimestre 2020



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emploi	ODD861	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi			40,6%			
Emploi	ODD892	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois			6,8%			
Emploi	11502	Total des emplois créés	84 455	125 805	199 980	186 900	160 600	ND
Emploi	11504	Taux de croissance de l'emploi	2,23%	3,22%	5,12	4,41%	3,42%	
Sports	11601	Nombre d'infrastructures construites	1	2	0	3	0	1
Sports	11602	Nombre d'infrastructures réhabilitées	3	2	2	2	2	0
Sports	IHS11601	Nombre de disciplines engagées dans les compétitions internationales	34	29	23	17	21	16
Sports	IHS11602	Nombre de titres sportifs remportés	71 titres dont 2 en Or au plan mondial et 14 en Or au plan africain	157 titres dont 8 en Or au plan mondial et 15 en Or au plan africain	71 médailles dont 02 titres mondiaux, 32 titres continentaux dont 05 en Or	56 médailles dont 1 Bronze mondiale, 15 en Or africain	194 médailles dont 73 en Or 61 en Argent et 59 en Bronze	17 médailles dont 01 en Or et 01 en Argent et 15 en Bronze
Sports	IHS11604	Nombre de sportifs détenant une licence	ND	299 990	328 690	493 035	578 476	595 900
Sports	11603	Nombre de fédérations respectant les renouvellements de mandat	19	25	36	35	38	28
Capital humain	20001	Indice de capital humain	56			57,1	59,1	
Capital humain	20002	Indice de développement humain	0,494	0,502	0,505	0,514		
Éducation et Formation	20101	Taux d'Alphabétisation		52%	54,10%		51,8% U : 72,6% R : 37,8%	ND
Éducation et Formation	20102	Durée moyenne de scolarisation (années)			3,8	3,8	ND	ND
Éducation et Formation	20103	Taux brut de préscolarisation	16,7%	17,2%	17,4%	17,8%	17,6%	17,3%
Éducation et Formation	20105	Taux Net de Scolarisation au primaire	71,7%	52%	54,1%	ND	ND	ND
Éducation et Formation	IHS11	Taux brut de scolarisation au primaire	85,1%	85,9%	86%	86,4%	84,9%	85,9%
Éducation et Formation	ODD412	Taux d'achèvement au primaire	59,3%	59,9%	62%	59,8%	62,3%	62,1%
Éducation et Formation	ODD412	Taux d'achèvement au moyen	38,8%			36,2%	36,6%	36,6%
Éducation et Formation	ODD412	Taux d'achèvement au secondaire	25,1%	25,1%	26,4%	27,0%	26,5%	27,4%
Éducation et Formation	IHS17	Indice de parité au primaire	1,1	1,13	1,14	1,16	1,17	1,17
Éducation et Formation	IHS18	Taux brut de scolarisation au moyen	58,4%	53,9%	50,6%	49,5%	49,8%	50,7%
Éducation et Formation	IHS19	Indice de parité au moyen	1,14	1,15	1,16	1,15	1,18	1,21
Éducation et Formation	IHS125	Taux brut de scolarisation au secondaire	32,5%	33,5%	33,6%	33,8%	33,2%	32,9%
Éducation et Formation	IHS126	Indice de parité au secondaire	0,93	0,96	1,01	1,05	1,09	1,14
Éducation et Formation	20108	Proportion d'élèves inscrits dans les filières scientifiques	29,3%	34,91%	32,7%	34,2%	22,7%	21,70%
Éducation et Formation	IHS123	Taux de réalisation du quantum horaire	87%	89%	95%	87%		ND
Éducation et Formation	IHS127	Taux de réussite au BFEM	43,2%	51,85%	45,11%	52,1%	51,7%	



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Éducation et Formation	IHS128	Taux de réussite au BAC	31,8%	36,5%	31,6%	35%	37,22%	48,8%
Éducation et Formation	ODD411	Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe					a)63% b)60%	
Éducation et Formation	ODD421	Pourcentage d'enfants de 0-5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe					10,11%	15,2%
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à l'électricité	43,97%	45,73%	48,12%	43,1%	44,1%	
Éducation et Formation	ODD422	Taux de participation des enfants de 5 ans	14,9%	15,7%	16,0%	16,7%	16,8%	16,5%
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à internet à des fins pédagogiques	15,12%	14,87%	17,65%	13,9%	12,9%	
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à des ordinateurs à des fins pédagogiques		23,8%	30,88%	34,35%		
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à une alimentation en eau	75,9%	79,1%	73,6%	75,6%	78,3%	
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à des installations sanitaires de base (H&F)	73,9%	72,8%	76,4%	77,3%	81%	
Éducation et Formation	ODD4a1	Proportion d'établissements scolaires ayant accès à des équipements pour lavage des mains			33,38%	28,5%	34,2%	
Éducation et Formation	ODD4c1	Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises, par niveau d'études (Pourcentage d'éducateurs du préscolaire qualifiés)	77,5%	93,8%	94,1%	94,1%	93,9%	94,7%
Éducation et Formation	ODD4c1	Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises, par niveau d'études (Pourcentage d'enseignants de l'élémentaire qualifiés)	95,8%	95,8%	96,0%	95,8%	99,5%	99,5%
Éducation et Formation	ODD4c1	Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises, par niveau d'études (Pourcentage d'éducateurs du moyen qualifiés)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Éducation et Formation	ODD4c1	Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises, par niveau d'études (Pourcentage d'éducateurs du supérieur qualifiés)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Éducation et Formation	20111	Taux d'accroissement des effectifs de la FPT	5%	7%	9%	21%	1,02%	6,2%
Éducation et Formation	20112	Pourcentage des sortants du cycle fondamental inscrits dans la FPT	6,68%	7%	7,7%	9%	9,02%	10%
Éducation et Formation	IHS134	Taux de réussite aux différents examens professionnels et techniques	62%	61%	50,84%	48,77%	50,69%	57,22%
Éducation et Formation	IHS135	Pourcentage des jeunes sortants accompagnés dans le parcours professionnel	33%	33%	36%	ND	63%	63%
Éducation et Formation	IHS138	Taux de réussite au BAC technique	48,78%	48,6%	46,96%	55,52%	55,66%	



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Éducation et Formation	20113	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur	6,76%	6,88%	7,27%	8,15%	12,9%	13,78%
Éducation et Formation	IHS140	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1 037	1 071	1 145	1 209	1 204	1 281
Éducation et Formation	20114	Proportion d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques	22,5%	22,5%	28%			
Éducation et Formation	ODD451	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,62	0,64	0,64	0,67	0,75	0,78
Éducation et Formation	ODD451	Indice de parité du TBPS au préscolaire	1,15	1,14	1,15	1,14	1,15	1,15
Éducation et Formation	ODD451	Indice de parité du TBS à l'élémentaire	1,14	1,14	1,15	1,15	1,18	1,21
Éducation et Formation	ODD952	Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants	956	956	956	1 411	1 439	
Éducation et Formation	ODD951	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB	0,5772%	0,75%	0,75%			
Santé et Nutrition	20201	Espérance de vie à la naissance	65,6	66	66,5	66,9	67,4	
Santé et Nutrition	ODD311	Taux de mortalité maternelle pour 100 000NV	315			236		
Santé et Nutrition	ODD312	Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	53%	59%	65%	74,2%	74,5%	96,3%
Santé et Nutrition	ODD371	Taux de prévalence contraceptive	21,2%	23,1%	26,3%	25,4%	25,5%	26%
Santé et Nutrition		Indice synthétique de fécondité	4,7				4,7	4,93
Santé et Nutrition	ODD372	Taux de natalité chez les adolescents (15-19ans)	80%	72%	78%	68%	71%	ND
Santé et Nutrition	IHS	Taux d'achèvement en CPN	48%	49,4%	57%	58,5%	55%	65,4%
Santé et Nutrition	ODD321	Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1 000)	59	51	56	51	37	ND
Santé et Nutrition	ODD322	Taux de mortalité néonatale (pour 1 000)	23	21	28	23	21	ND
Santé et Nutrition	20202	Proportion d'enfants âgés de 12-23 mois complètement vaccinés	80,3%	63,6%	59,5%	70,2%	75,5%	
Santé et Nutrition	ODD221	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois	20,5%	17%	16,50%	18,80%	17,9%	ND
Santé et Nutrition	ODD222	% d'enfants de 0-59 mois présentant une insuffisance pondérale	15,5%	13,5%	14,4%	15,10%	14,4%	ND
Santé et Nutrition	IHS26	% de collectivités locales couvertes par les services de nutrition	70%	72,4%	72,4%	72,4%	72%	73%
Santé et Nutrition	IHS27	% d'enfants de 0-59 mois bénéficiant des services de nutrition	65,8%	66%	78%	65%	60%	63%
Santé et Nutrition	IHS28	Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	8%	7%	9%	7,8%	8,1%	ND
Santé et Nutrition	ODD331	Taux de prévalence du VIH SIDA	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5
Santé et Nutrition	IHS211	Taux de prévalence du paludisme chez les enfants	0,3	0,9	0,4	ND	ND	ND
Santé et Nutrition	ODD331	Incidence de la tuberculose	123	122	120	118	118	117
Santé et Nutrition	ODD333	Incidence du paludisme	34,5‰	45,7‰	52,3‰		21,9‰	ND
Santé et Nutrition	ODD334	Pourcentage d'enfants de moins de 1 an vaccinés contre l'hépatite B	89%	93%	91%	82%		
Santé et Nutrition	ODD1a2	Proportion des dépenses publiques totales affectées à la santé (en%)	4,91%	5,31%	5,04%	4,80%	5,54%	7,53%



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Santé et Nutrition	IHS213	Nombre d'infirmiers d'État pour 1 000 habitants			0,138		ND	ND
Santé et Nutrition	IHS214	Nombre de sages-femmes d'État pour 1 000 habitants			0,678		0,68	0,85
Santé et Nutrition	IHS215	Nombre de médecins pour 1 000 habitants			0,079		0,8	0,9
Santé et Nutrition	IHS216	Ratio dépenses de santé sur l'espérance de vie			0,0258		ND	ND
Protection sociale	IHS51	Nombre de ménages inscrits dans le registre national unique	263 800	442 053	442 053	442 053	458 550	537 114
Protection sociale	20501	Nombre de ménages bénéficiaires de BSF	191 432	298 381	316 941	316 941	316 941	316 941
Protection sociale	IHS52	Nombre d'élèves de la Petite Enfance bénéficiant d'un appui alimentaire adéquat et régulier	51 496	7 234	7 821	18 724	11 950	15 388
Protection sociale	IHS53	Nombre d'élèves de l'élémentaire bénéficiant d'un appui alimentaire adéquat et régulier	536 838	147 800	414 404	596 163	130 912	236 122
Protection sociale	IHS54	Nombre d'élèves du moyen/secondaire bénéficiant d'un appui alimentaire adéquat et régulier	309 658	83 719	167 438	176 956	78 962	97 038
Protection sociale	20502	% d'écoles avec cantines qui développent des AGR	0,45%	11%	15%	17,30%	30%	34%
Protection sociale	IHS55	Nombre de cartes d'égalité des chances produites	10 077	24 355	50 006	50 006	54 306	64 728
Protection sociale	ODD381	Taux de couverture du risque maladie de la population du Sénégal (%)	46,8%	49,4%	49,64%	49%	48%	53,2%
Protection sociale	IHS516	Pourcentage des ménages bénéficiaires de transferts monétaires enrôlés dans les mutuelles de santé (ex PNBSF)	50%	100%	75%	46%	55,40%	81%
Protection sociale	IHS517	Pourcentage des bénéficiaires de la Carte d'égalité des Chances enrôlés dans les mutuelles de santé	33,59%	49,91%	75%	38%	45%	46%
Protection sociale	IHS519	Nombre d'enfants de moins de cinq ans ayant bénéficié de l'initiative de gratuité	2 016 765	2 697 309	6 695 827	1 822 651	1 965 881	2 049 371
Protection sociale	IHS520	Nombre de bénéficiaires de la gratuité de la césarienne dans les structures publiques de santé	2 582	16 324	19 809	17 945	18 996	27 950
Protection sociale	IHS521	Nombre de bénéficiaires de la gratuité de l'hémodialyse dans les structures publiques de santé	550	533	6 252	715	642	928
Protection sociale	IHS522	Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus ayant bénéficié du plan sésame	94 161	126 552	145 995	73 202	40 584	116 203
Protection sociale	IHS524	Taux d'exécution des ressources de la CMU		75,5%	80%	95%	95%	84,81%
Protection sociale	20504	Pourcentage de la population active cotisant à un régime de pension				5,56%	5,65%	ND
Environnement et DD	20303	Évolution du ratio reboisement/déboisement	1,48	0,68	0,53	0,51	0,15	
Environnement et DD	ODD1531	Population vivant sur des terres dégradées	6%					
Environnement et DD	20303	Évolution du nombre d'ha reboisés avec un taux de survie d'au moins 60% (en équivalent ha par an)	66 586	33 042	12 669	14 865		
Environnement et DD	ODD1521	Progrès vers la gestion durable des forêts	1 592 469	1 710 502	1 893 247	1 914 708		
Environnement et DD	IHS37	Superficies de feux précoces (ha)	302 792	221 914	278 454,4	164 628	158 820	206 430



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Environnement et DD	20304	Evolution des superficies de terres sous aménagement durable (ha)	179 949	118 033	182 745	1 077 386,5	1 921 365	1 941 212,2
Environnement et DD	ISH39	Niveau de régénération naturelle assistée	782	7 033	1 593	407	290	8 118
Environnement et DD	IHS310	Superficie de mise en défens	48 040	11 693	12 117	11 179	1 239,29	212,04
Environnement et DD	IHS311	Nombre d'hectares de terres dégradées protégées et récupérées	31 712	464	186,2	4 102	1000	4 194,24
Eau et Assainissement		Taux d'accès global à l'eau potable			94,8%	96,2%	96,2%	97,6%
Eau et Assainissement	20403	Taux d'accès à l'eau potable (urbain)	98,00%	98,50%	98,80%	97,8% ³⁵	97,8%	98,8%
Eau et Assainissement	20404	Taux d'accès à l'eau potable (rural)	87,20%	89,50%	91,30%	94,8%	94,8%	96,5%
Eau et Assainissement	ODD641	Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	40%	70%	75%	70%		
Eau et Assainissement	IHS	Taux de conformité bactériologique (Urbain)	99,20%	97,30%	97,00%	98,50%		
Eau et Assainissement	IHS	Taux de conformité physicochimique (Urbain)	99,55%	99,45%	99,70%	99,34%		
Eau et Assainissement	ODD651	Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	50	53,45	45	53,9		
Eau et Assainissement	ODD632	Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau est ambiante	30,00%	34,30%	35,50%	60%		
Eau et Assainissement	ODD621	Taux d'accès global à l'assainissement			53,13%	62,52%	60,27%	61,23%
Eau et Assainissement	20406	Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	62,20%	66,50%	65,60%	72,7%	72,9 %	74,0%
Eau et Assainissement	20407	Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural	36,70%	38,7%	42,30%	53,6%	49,1%	50,7%
Habitat et cadre de vie	20602	Nombre de parcelles viabilisées	10 654	4 150	4 555	2 765	5 263	2 105
Habitat et cadre de vie	20603	Nombre de logements sociaux construits	19 106	5 858	1 624	1 969	3 590	2 014
Habitat et cadre de vie	IHS61	Nombre de personnes sorties de l'habitat spontané et relogées	228 240	9 840	18 518	ND		
Habitat et cadre de vie	IHS62	Nombre de documents de planification urbaine réalisés et exécutés	34	37	39	39	42	38
Habitat et cadre de vie	20604	Superficies d'espaces verts aménagés	5	40	65	75	77	87
Habitat et cadre de vie		Taux de couverture des communes en PDU	0,06	0,07	0,07	0,07	0,14	0,16
Habitat et cadre de vie		Nombre de plans directeurs d'urbanisme (PDU) approuvés	34	37	39	40	75	88
Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité	30001	Indice Ibrahim de la gouvernance-score (Mo-Ibrahim)	60,8	61,6	62,4	63,3	63,2	ND
Gouvernance économique et financière	IHS30110	Équilibre budgétaire (en %)	32%	33,4%	37,5%			
Gouvernance économique et financière	IHS30111	Qualité dans la gestion budgétaire et financière	3,5	3,5	3,5	3,5		

³⁵ Donnée d'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCV)



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gouvernance économique et financière	30101	Déficit public en % du PIB	4,80%	4,20%	3,70%	3,70%	3,80%	5,98%
Gouvernance économique et financière	30104	Ratio dépenses courantes sur recettes fiscales	94,2%	90,0%	90,1%	94,0%	96,1%	113,4%
Gouvernance économique et financière	ODD1711	Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source	16,26%	16,79%	15,97%	16,38%	20,26%	21,2%
Gouvernance économique et financière	IHS30112	Taux de pression fiscale	19,80%	20,60%	15,1%	15,50%	17,60%	16,7%
Gouvernance économique et financière	ODD1712	Proportion du budget national financé par les impôts nationaux	78,83%	76,72%	77,63%	82,06%	86%	83%
Gouvernance économique et financière	30105	Proportion du budget national financé par les ressources intérieures	84,3%	81,2%	81,7%	88,1%	91,9%	87%
Gouvernance économique et financière	ODD1741	Ratio du service de la dette en % exportations de biens et services	6,70%	7,74%	9,8%	15,5%	12,2%	19,2%
Gouvernance économique et financière	30115	Indice sur le Budget ouvert ³⁶	43/100	-	51/100	-	46/100	
Gouvernance économique et financière	30113	Indice de perception de la corruption	44/100	45/100	45/100	45/100	45/100	45/100
Administration Publique	IHS30201	Efficacité du gouvernement			-0,49			
Administration Publique	IHS30215	Efficacité de la fonction publique	79,2	79,2	79,2	79,2	79,2	
Administration Publique	IHS30202	Qualité de l'administration publique	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Environnement des affaires	30201	Indice de compétitivité du Sénégal	3,7	3,8	3,74 ³⁷	49 ³⁸	49,7	
Environnement des affaires	IHS30206	Classement Doing Business du Sénégal	153	147	140	141	123	ND
Environnement des affaires	30205	Indice du climat des affaires	48,57	50,68	53,06	54,15	59,3	
Environnement des affaires	IHS30214	Nombre d'impôts en moyenne	58	58	58	58	53	
Environnement des affaires	IHS30215	Temps pour compléter les paiements d'impôts (heures)	441	441	441	416	416	
Environnement des affaires	IHS30207	Délai de transfert de propriété (jour)	71	71	56	41	41	
Environnement des affaires	IHS30208	Délai de branchement au service de l'électricité (jours)	81	75	75	75	68	
Environnement des affaires	IHS30209	Délai de branchement au service d'assainissement (jours)	90	45	45	45	45	
Environnement des affaires	IHS30212	Délai d'insolvabilité des entreprises	2,8	2,5	3	3	3	
Environnement des affaires	IHS30213	Durée (jours) du jugement des procès	390	390	280	390	300	
Environnement des affaires	30207	Durée d'exécution des contrats (jours)	740	740	740	740	650	
Environnement des affaires	30208	Nombre de plateformes d'investissement disponibles et fonctionnelles	0	1	1	1	1	
Environnement des affaires	30209	Nombre de ZES fonctionnelles	0	ND	3	ND	4	
Gouvernance territoriale	IHS30311	État civil (en %)	87,5%	87,5%	87,5%			ND
Gouvernance territoriale	ODD1691	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrée par une autorité d'état civil, par âge	68,30%	70,40%	77,40%	76,8%	78,7%	ND

³⁶ Cet indicateur est renseigné tous les 2 ans

³⁷ L'échelle va de 1 à 7 de 2014 à 2017

³⁸ L'échelle va de 0 à 100 à partir de 2018



SECTEURS	CODEIND	INDICATEURS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gouvernance territoriale	IHS30313	Évolution du BCI décentralisé	3,11%	1,73%	1,29%	3,11%	0,45%	1%
Gouvernance territoriale	IHS30306	Évolution du Fonds de Dotation (FDD) des Collectivités territoriales	10,86%	9,78%	2,23%	2,28%	2,43%	3,75%
Gouvernance territoriale	IHS30307	Évolution du Fonds d'Équipement des Collectivités Territoriales (FECT)	19,52%	33,33%	5%	6,14%	14,89%	15,81%
Justice	30401	Accès à la justice	82,2%	82,2%	85,1%			
Justice	30410	Ratio magistrat dans les juridictions/ 100 000 hbts	3,2	2,8	3,36	3,26	3,03	3,15
Justice	30403	Taux d'occupation des établissements pénitentiaires (capacité d'accueil/population carcérale)	236%	233%	238%	261%	249%	214%
Justice	IHS30408	Ratio moyen agents pénitentiaires/détenus	1/9	1/10	1/9	1/7	1/7	1/7
Justice	ODD1632	Proportion de la population carcérale en instance de jugement		42,10%	41,60%	43%	40,8%	44,96%
Justice	30409	Nombre de victimes de VBG bénéficiaires d'assistance juridique et judiciaire		315	507			
Paix et Sécurité	IHS30502	Global peace index	2,026/5 (80 ^{ème})	1,974/5 (72 ^{ème})	1,884/5 (60 ^{ème})	1,887/5 (61 ^{ème})	1,871/5 (55 ^{ème})	1,864/5 (54 ^{ème})
Paix et Sécurité	IHS30511	Global terrorism index	1,788/10 (85 ^{ème})	1,012/10 (96 ^{ème})	1,186/10 (93 ^{ème})	0,391/10 (110 ^{ème})		
Paix et Sécurité	IHS30510	Absence de tensions transfrontalières (en %)	50	25	50			
Paix et Sécurité	30501	Ratio Police/population	1/3 027	1/2 427	1/2 427	1/1 828	ND	
Paix et Sécurité	30503	Taux de couverture en commissariats de police	77%	80%	87%	85%	ND	
Paix et Sécurité	ODD1622	Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation			68 dont 15 hommes, 2 femmes, et 0 mineur	124 dont 28 hommes, 03 femmes, et 0 mineur	448 dont 103 hommes, 09 femmes, et 0 mineur	476
Paix et Sécurité	IHS30505	Taux de criminalité et de délinquance			35,00%	30,00%	28,38%	
Équité et Egalité de Genre	30601	Indice d'inégalité de genre	0,528 (118 ^{ème})			0,523 (125 ^{ème})	0,533 (130 ^{ème})	
Équité et Egalité de Genre	IHS30603	Législation contre les violences faites aux femmes (en %)			58,3			
Équité et Egalité de Genre	30608	Représentation des femmes dans la vie politique (en %)	61,6	61,6	60,9			
Équité et Egalité de Genre	30609	Participation des femmes à la vie économique (en %)	42,6	42,8	43,3			
Équité et Egalité de Genre	IHS30603	Législation contre les violences faites aux femmes (en %)	58,3	58,3	58,3			
Équité et Egalité de Genre	ODD551	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (Assemblée nationale)	47,5%	47,5%	47,6%			43,3%
Équité et Egalité de Genre	ODD532	Pourcentage de filles de 0-14 ans ayant subi une mutilation génitale féminine	14,6%	13,6%	14%	14,1%	16,1%	
Équité et Egalité de Genre	ODD532	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	24,20%	22,70%	24,00%	23%	25,2%	



ANNEXE 2 : SITUATION DE CERTAINS INDICATEURS DANS LES REGIONS EN 2020

INDICATEURS	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Production céréalière (tonnes)	165	94 400	324 064	431 489	347 453	89 526	700 825	56 923	73 723	430 133	312 530	250 519	98 459	227 730
Production arachidière (tonnes)	557	85 433	231 807	404 051	261 944	12 437	304 772	135 798	2 726	9 100	58 634	129 065	118 545	42 617
Production aquacole (kg)	211 139	18 670	120 058	10 00	2 500	25 000	8 855	2 400	69 470	84 391	23 508	6 690	418 570	107 900
Prévalence de l'insécurité alimentaire	3%	9,3%	4,2%	14,8%	6,3%	40,9%	24,6%	3%	9,1%	11,4%	4,4%	4,3%	5,8%	11,9%
Taux d'électrification rurale		55%					16%		51,80%		6,37%			
Linéaire de routes revêtues réhabilitées (km)		2	0	8	4	0	7	15	80	43	0	85	28	67,2
Linéaire de routes revêtues construites (km)		22,70	0	35	0	0	5	5	5	5	0	0	20	36
Taux brut d'admission au CI		72%	95,8%	62,6%			115,78%	84,70%	95,60%	112,5%			123,45%	
Taux brut de scolarisation au primaire		53%	85,8%	45,6%	75,66%	114,0%	94,64%	71,20%	77,10%	97,2%	102,8%	80,5%	108%	106,2%
Indice de parité au primaire		1,35	1,1	1,41	1,19	0,98	1,08	1,28	1,57	1,35			1,14	
Taux d'achèvement au primaire		36,55%	59,74%	32,2%	56,6%	96,3%	67,23%	47,24%	45,5%	66,0%	75,40%	55,8%	73,64%	93,2%
Taux brut de scolarisation au moyen		26,3%	57,2 %	21,7%	36,88%	56,0%	43,41%	35,10%	34,50%	50,2%	55,30%	31,2%	67,81%	93,20%
Taux d'achèvement au moyen	51,0%	19,2%	46,17%	16,7%	35,3%		20,75%	23,71%	23,50%	36,4%	28,90%	19,6%	51,3%	63,2%
Taux de redoublement au Primaire		3,10%					1,43%	3,92%	2,35%	2,9%			2,80%	
Taux de redoublement au Moyen		17,90%					18,6%	13,82%	17,6%	11,3%			12,23%	
Taux d'accroissement des effectifs de la formation professionnelle et technique		49,97%	9,07%		13,78%		12,65%	21,93%	78%	2,4%	-0,29%	30,7%	ND	14,69%
Taux de réussite au BAC		69,24 %	50,32%	34,2%	46,08%	39,9%	35,96%	52,71%	61,05%	48,8%	41,53%	48,9%	49,73%	40,69%
Taux de réussite au CFEE		17,40%	70,88%	68,12%		63,0%	68,14%	72,15%	70,53%	74,5%	70,10%	60,8%	73,51%	



INDICATEURS	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaffrine	Kaolack	Kédougou	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Sédhiou	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Taux de réussite au BFEM		69,11%	71,6%		76,60%	78,8%	86,2%	77,67%	86,10%	87,6%	89,82%	90,0%	71,67%	91,24%
Nombre de bénéficiaires de la CEC	2 035	2 035	417	3 324	1 428	379	4 178	503	5 849	1 128	331	436	863	5 362
Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de BSF		21 087	22 349	14 329	27 206		30 119	9 328	10 352	ND	15 942	24 900		26 239
Taux de couverture de la CMU (%)	58,3%	58,3%	30,76%		82,81%		43,22%	62,5%		15,4%	86,68%	26,9%	48,90%	43,38%
Taux de couverture du risque maladie de la population		28,02%		73%	35,73%									
Taux de couverture par les mutuelles de santé (des personnes non prises en charge par les systèmes formels de sécurité sociale)		28,02%		41,23%		45,8%	29,7%	19%	17,52%					34,23%
Nombre de ménages vulnérables enrôlés dans le programme CMU		133 507	16 693	42 145		50 254	25 744	53 009	9 193	14 264				
Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	98,4%	94%	95%	98%	96,60%	96,0%	96%	98,00%	91,42%	97,4%	96%	94,7%	93,94%	97,50%
Taux de prévalence contraceptive		10%	15%	23%	16,47%	21,5%	22%	12,09%	7,8%	20,1%	17%	14,7%	16,60%	20,73%
Taux d'achèvement en CPN			82%	55%	45%	33,0%	56%	75,50%	52,1%	66,7%			68,06%	
Proportion d'enfants malnutris guéris		68%	71,27%	74,65%	84%	66,0%	92,6%	95,00%	54,5%	83,0%	80,80%	86,4%	89,98%	88%
% d'enfants (0-59 mois) présentant une insuffisance pondérale				0,015%	2,25%	1,43%	12,3%	14,80%		3,1%			5,26%	
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)			95%			94%	34,9%	92,30%	92,2%			82,5%		
Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (en %)			100%			98,50%		98,50%				87,1%		72,56%



ANNEXE 3 : SITUATION DE CERTAINS INDICATEURS SELON LE SEXE EN 2020

Secteur	Indicateur	Hommes (Garçons)	Femmes (Filles)
Agriculture	Répartition des chefs de ménage agricole selon le sexe	88.64%	11.36%
Agriculture	Répartition des parcelles emblavées selon le sexe de l'exploitant	81.0%	19.0%
Agriculture	Superficie moyenne des parcelles emblavées par ménage selon le sexe du chef (en ha)	3.95%	1.74%
Agriculture	Proportion des parcelles en propriété avec document selon le sexe du responsable	4.32%	3.87%
Agriculture	Proportion de parcelles emblavées avec des semences certifiées, selon le sexe de l'exploitant	14.90%	10.6%
Emploi	Taux de chômage (15 ans et plus)	9,3%	26,3%
Emploi	Taux d'activité	67,6%	48,6%
Emploi	Taux d'emploi	56,2%	31,1%
Emploi	Proportion de personnes ayant connu des changements dans leur activité en raison de la COVID-19	70%	63,6%
Microfinance	Nombre de sociétaires des SFD	1 706 055	1 357 767
Microfinance	Encours des dépôts (en millions de FCFA)	207 603,9	104 140,4
Microfinance	Encours des crédits (en millions de FCFA)	298 603,1	96 549,3
Microfinance	Taux de crédits en souffrance octroyés par les SFD	5,9%	4,4%
Éducation et Formation	Taux brut de préscolarisation	16,1%	18,5%
Éducation et Formation	Taux brut de scolarisation au primaire	79,2%	93,0%
Éducation et Formation	Taux brut de scolarisation au moyen	46,00%	55,60%
Éducation et Formation	Taux brut de scolarisation au secondaire	30,80%	35,10%
Éducation et Formation	Taux d'achèvement au primaire	55,00%	69,50%
Éducation et Formation	Taux d'achèvement au moyen	32,6%	40,8%
Éducation et Formation	Taux d'achèvement au secondaire	27,4%	28,6%
Éducation et Formation	Proportion d'élèves inscrits dans les séries scientifiques au secondaire	28,2%	25,6%
Éducation et Formation	Part des filles dans la FPT	48,72%	51,28%
Éducation et Formation	Taux de réussite au BAC technique	43,47%	56,53%
Éducation et Formation	Indice de parité au supérieur		0,78
Gouvernance politique et administrative	Proportion de sièges occupés par des femmes dans le parlement national et les administrations locales (collectivités territoriales)	57%	43%
Gouvernance politique et administrative	Proportion de sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale	56,7%	43,3%
Gouvernance politique et administrative	Proportion de femmes dans le commandement territorial	93,5%	6,5%
Justice	Effectif des mineurs pris en charge en milieu ouvert et fermé	942	41
Justice	Effectif des magistrats	414	98
Justice	Effectif du personnel des greffes	306	64



RAC | 2021



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique